

ROXY
FINE CUT
Pour ceux qui roulent leurs cigarettes

GILBEY'S
Du vrai vieux SCOTCH
garanti âgé de
plus de 10 ans
Spey Royal

L'Italie nie les prétentions de l'Ethiopie

Rome dit que ses troupes n'ont pas évacué Oual-Oual ni Cherlogoubi au front sud, pas plus que Macallé au front nord. — Un communiqué d'Addis Abéba annonçait que les lignes de communications fascistes sont menacées

Il semble que l'embargo sur l'huile contre l'Italie sera adopté par Genève

Rome, 27. (P.C.-Havas). — Le gouvernement italien a démenti aujourd'hui la nouvelle que le maréchal Badoglio a reçu ordre de marcher sur le lac Tana, qui donne naissance au Nil Bleu, en Ethiopie Occidentale. Il nie aussi que les troupes fascistes aient été mises en déroute au front sud et qu'elles aient dû abandonner Macallé au front nord, pour défendre leurs lignes de communications attaquées, à l'arrière, dit-on, par les Ethiopiens.

Le communiqué officiel déclare que les avions italiens ont causé de nouvelles pertes chez les Ethiopiens dans un raid aérien près du lac Achangi, au sud-est de Macallé, et que les troupes ont occupé deux autres villages.

Ni Cherlogoubi ni Gorahai n'ont été abandonnés, dans le sud, dit le ministre de la Guerre.

Ce serait étouffer lentement l'Italie, dit-on, de l'huile et le charbon à la liste de l'embargo et aux sanctions si sévères, déjà appliquées. Le prix de la gazoline est augmenté encore: il est maintenant de \$1.08 le gallon.

Les stocks d'huile ne sont probablement pas bien considérables, si l'on en croit les statistiques. Elles indiquent que les importations, cette année, ont été à peine au-dessus de la normale.

Continuant l'offensive contre la menace du manque de combustible, Mussolini inaugurera personnellement les travaux de la corporation chimique. Ce groupement aura pour tâche de développer la production de l'alcool, de l'alcool méthylique et du benzol, les seuls matériaux indigènes pouvant remplacer le pétrole et ses sous-produits.

Addis-Abeba, 27 (P.C.-Havas, copyright 1935). — 50,000 hommes de troupes vont, dit-on, prendre l'offensive pour profiter de la retraite italienne au front sud et balayer les envahisseurs hors de la province d'Ogaden.

Dans le nord, les Italiens se préparent à abandonner Macallé, si nécessaire, dit un rapport et déjà 1,000 hommes ont été retirés pour protéger les lignes de communication, menacées entre Macallé et Adi-Grat, au front nord.

Seule une retraite précipitée a empêché les fascistes d'être coupés de leur base comme les armées italiennes le furent en 1896.

Dans le secteur sud, les Italiens ont abandonné, dans leur retraite, artillerie et camions. Ils ont reculé jusqu'à Oual-Oual, où se dérouleront en décembre dernier les événements qui ont déclenché le conflit.

Des avions italiens ont survolé l'Ogaden aujourd'hui et ont lancé 10 bombes sur Daggah-Bour. Il n'y a eu ni tués ni blessés.

Tecle Hawariat, qui représentait l'Ethiopie à la SDN, va probablement rejoindre le ras Seyoum, commandant en chef des armées du nord. Il affirme que la malaria fait des ravages parmi les troupes italiennes et que celles-ci doivent admettre aussi que les Ethiopiens sont passés maîtres dans l'art d'encercler et de tourner l'ennemi, car ils y ont été entraînés depuis des siècles.

L'Italie a rappelé les 100,000 hommes en congé

Rome, 27. (P.A.-Copyright 1935). On dit, dans le milieu bien informé, que le gouvernement, en grande partie, annule les congés accordés

Garçonnet de quatre ans enlevé à Kingston

Kingston, Ontario, 27. (P.C.) — La police de Kingston a demandé à la police de toutes les villes situées entre Kingston et Toronto de rechercher une automobile dans laquelle un jeune enfant de 4 ans, fils de M. W. M. Wood, de Toronto, a été enlevé par deux hommes. L'enfant a été, d'abord, ravi à son père.

Aux dires de la police de Kingston, l'enfant se trouvait avec son père au coin des rues Collingwood et Union. Une automobile, contenant deux hommes et deux femmes, stoppa à l'endroit où M. Wood et son garçon se tenaient. M. Wood voulut protéger son fils. Ce fut en vain.

Les deux hommes s'emparèrent du garçonnet et s'enfuyèrent avec lui. On a lieu de croire que l'auto des ravisseurs a pris une direction ouest. M. Wood n'a pas été gravement blessé par les ravisseurs. La police a refusé de donner de plus amples informations.

ROME CELEBRE L'ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DU ROI VICTOR EMMANUEL



Notre photographie montre une partie des 30,000 hommes de la garnison de Rome qui défilèrent à l'occasion du 66e anniversaire de naissance du roi Victor Emmanuel. C'est là une magnifique démonstration de la puissance des troupes fascistes de Mussolini.

Le problème financier et la conférence des provinces

La finance provinciale sera la principale préoccupation de la conférence

L'exemple du Québec

Par Adjutor SAVARD

Ottawa, 27. — Le problème financier occupera le premier plan à la prochaine conférence interprovinciale. La dette des provinces dépasse actuellement un milliard et quart. Elle ne dépassait guère deux cents millions à la fin de la guerre. Le fardeau s'est donc alourdi de plus d'un milliard de dollars dans l'espace de dix-sept ans. Durant cette période d'extravagance, il s'avère que les provinces furent entraînées, comme les individus, et empruntèrent sans retenue. Ces emprunts prennent la forme, en bonne partie, d'obligations détenues au Canada et à l'étranger.

Mais, par surcroît, le gouvernement fédéral a consenti des prêts au mon-

Le ministère Laval est assuré déjà d'un vote de confiance

Mgr Banasch a été conduit en prison

Un cardinal allemand et le nonce apostolique seraient impliqués dans l'affaire

Berlin, 27. (P.C.-Havas). — Mgr Banasch, membre éminent du clergé allemand, a été conduit à la prison de Moabit.

On apprend que les nazis font pression sur le haut clergé pour obtenir la déposition de l'évêque Legge, condamné samedi dernier à une lourde amende pour avoir violé la loi prohibant l'exportation du mark.

Mgr Banasch a été arrêté la semaine dernière, au cours d'une descente de la police dans ses appartements de l'archevêché de Berlin. On prétend qu'il recueillait des informations sur la situation religieuse en Allemagne pour le Saint-Père Pie XI.

On se demande si l'incident n'aura pour effet de compromettre les relations entre Berlin et le Vatican. On est certain qu'au moins un cardinal allemand et le nonce pontifical sont impliqués dans l'affaire. Ce serait à la requête du nonce papal que Mgr Banasch aurait recueilli des informations sur la situation religieuse.

Certains croient que le concordat négocié par l'ancien chancelier von Papen en 1933 est menacé.

Les gauches n'ont pu s'entendre. — Herriot a gagné les radicaux socialistes à Laval

Programme de Léon Blum

Paris, 27. (P.C.-Havas). — M. Edouard Herriot, ancien président du Conseil, a pesé ce soir de toute son influence après du parti radical-socialiste, dont il est le chef, pour la défense du gouvernement Laval. Ses partisans ont décidé d'aider le ministère demain, à la réouverture des Chambres.

Au cours d'une session qui a duré trois heures, Herriot déclara au groupe des radicaux-socialistes qu'une crise ministérielle en France, pour le moment, constituerait un grave danger pour la démocratie française.

A la suite de la décision des membres, d'appuyer Laval demain, l'opposition se réduira aux socialistes, aux communistes et à quelques radicaux-socialistes irréductibles. Tous les autres groupes vont, très probablement, donner leur appui au cabinet.

Paris, 27. (P.C. Havas) (Copyright 1935). — Les partis de l'opposition au Parlement ne parviennent pas à s'entendre. C'est ce qui fait croire aux amis du gouvernement Laval que la crise très grave que l'on appréhendait pourra être évitée.

La défection des radicaux-socialistes et les divergences d'opinion entre les socialistes et les communistes quant à l'espèce de gouvernement qu'il faudra pour remplacer le Cabinet Laval, laissent ce que l'on appelle le "front du peuple" dans un état de confusion bien dangereux, à la veille de la réouverture des Chambres.

Si ces différends ne peuvent pas s'apaiser d'ici la réouverture, on s'attend à ce que le président du Conseil obtienne une majorité de 20 à 30 sur un vote de confiance. M. Laval lui-même est très optimiste, car il croit qu'un grand nombre de radicaux-socialistes sont prêts à le supporter.

Les députés socialistes ont demandé hier à leur chef, Léon Blum, ce que feraient les gauches si Laval tombait. Blum répondit que, en deux heures, les partis de gauche auraient créé un gouvernement républicain très ferme, dont le programme inclurait la dissolution des ligues fascistes, telles que les Croix de Feu et la "Chambre des Députés".

C'est de la discussion qui s'ensuivit que les observateurs conclurent que la constitution d'un gouvernement par le "front du peuple", (radicaux-socialistes - socialistes-communistes) ou même d'un Cabinet tout radical, est presque impossible pour le moment. L'alternative serait un régime de transition, ayant à sa tête quelque chef connu pour la force de ses convictions républicaines, tel que Laurent Bonnevay, Théodore Steeg ou encore Joseph Paul-Boncour.

A l'instigation de leur chef, Edouard Herriot, les radicaux-socialistes seront prêts à supporter le programme financier de Pierre Laval. Ils sont satisfaits, croit-on, de l'assurance qu'ils leur a donnée de terminer la discussion du budget, ou tout au moins de ses parties essentielles, en deux jours.

L'insurrection partout maîtrisée au Brésil

Les troupes ont raison d'une mutinerie dans la capitale fédérale

Rio-de-Janeiro, 27. (P.A.). — L'armée brésilienne a écrasé, aujourd'hui, une mutinerie dans la capitale. Le troisième régiment d'infanterie, barricadé dans ses casernes, au pied du Pain de Sucre, à Praia Vermelha — plage rouge — ne s'est rendu qu'après que les baraquas eurent été bombardés et que les troupes fédérales eurent donné l'assaut à la balustrade.

Une douzaine de rebelles ont été tués. Deux officiers et trois soldats des troupes fidèles ont été blessés. Trois cents rebelles ont été faits prisonniers.

Ce soir, le gouvernement semble maître de la situation, aussi bien dans la capitale fédérale que dans les Etats du nord.

A Natal, le gouverneur de l'Etat de Rio-Grande-do-Norte, qui avait dû fuir pour éviter la mort, est revenu et a repris ses fonctions.

500 rebelles des Etats du nord se sont embarqués à bord du navire Santos de la ligne Lloyd-Brasileiro. On croit qu'ils débarqueront à Fortaleza ou à Parahyba. La ville de Natal, centre de l'insurrection dans le nord, si l'on en croit les dépêches, ne serait plus aux mains des insurgés qui la tenaient depuis samedi et y avaient instauré un gouvernement communiste.

La mutinerie éclata à l'école militaire d'aviation. Les insurgés, au nombre de 500 environ, en furent chassés par l'incendie allumé par le bombardement des troupes fidèles. Ils allèrent se réfugier dans les baraquements de la "plage rouge".

Le président de la République, M. Getulio Vargas, posté derrière la fenêtre d'un asile pour aliénés, a dirigé les opérations.

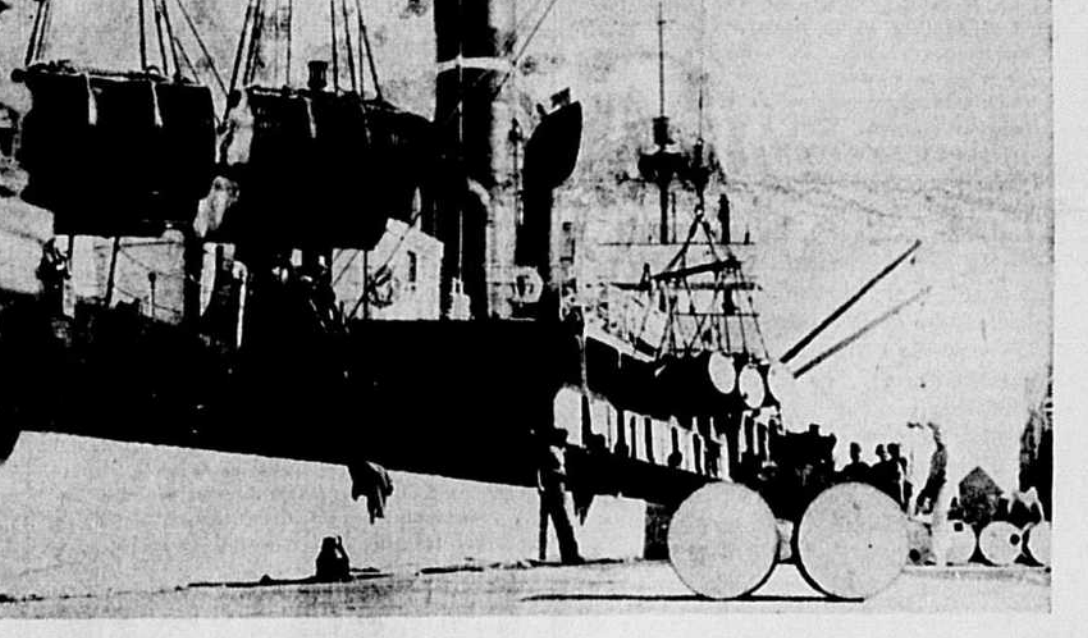
Le premier régiment d'infanterie et le premier bataillon d'artillerie cernèrent les casernes. Sur l'ordre du président Vargas, le commandant des troupes loyales somma les insurgés de se rendre. Sur leur refus, l'artillerie ouvrit le feu. Les troupes fidèles étaient sous le commandement personnel du ministre de la guerre.

Le canon eut vite raison de l'édifice central qui s'écroula par ainsi dit morceau par morceau. Sous la protection du feu de l'artillerie, l'infanterie s'avança jusqu'à proximité des baraquements et l'on commença à lancer par dessus des bombes de gaz lacrymogène.

Un obus, frappant la coupole de l'édifice central, y mit le feu. Les canons de l'armée fédérale cessèrent de tonner et les insurgés, au lieu de se rendre, ouvrirent le feu à la mitrailleuse. Les soldats restés fidèles donnèrent l'assaut et un combat corps à corps s'engagea. Enfin, on vit un drapeau blanc se hisser au-dessus des casernes.

La mutinerie avait commencé avant le lever du jour.

PAS D'EQUIPAGE POUR RAVITAILLER L'ITALIE DANS L'EST AFRICAIN



Notre gravure représente le chargement de la dernière des 25,000 barriques de gazoline pour l'aviation italienne dans l'Est Africain, sur le cargo Oregon, à son quai à San Pedro, Cal., il y a plusieurs jours déjà. Toutefois, le navire, chargé jusqu'à la ligne de flottaison, est toujours à quai, sans équipage pour le conduire en Somalie italienne. Les marins américains ont refusé même un boni de 50 pour cent pour embarquer, parce que ce serait violer les clauses de la loi de neutralité.

L'armée japonaise envahit la Chine

On aurait reçu en Nouvelle-Zélande un message d'Ellsworth et de son compagnon

Wellington, Nouvelle-Zélande, 28. (P.A.). — Le navire Dunedin a rapporté, aujourd'hui, qu'il avait capté un message venant de l'explorateur Ellsworth. Ce serait la première nouvelle que l'on a de lui depuis quatre jours.

Le message serait illisible et indéchiffrable. Toutefois, on aurait pu à plusieurs reprises, reconnaître le signal "KH IR". On croit qu'Ellsworth indiquait l'endroit où il se trouve avec son pilote canadien.

Le gouverneur du Ho-peï télégraphie sa démission au gouvernement de Nankin

Chemins de fer

Chang-hai, Chine, 27. (P.A.). — Les troupes japonaises ont envahi aujourd'hui la Chine du nord. Elles vont prêter main forte aux autonomistes et les faire triompher de l'opposition du gouvernement de Nankin.

Déjà, dans la région de Peiping, ancienne capitale de la Chine, les troupes japonaises se sont emparées de tous les principaux centres ferroviaires.

Des trains ont transporté à Tientsin 3,000 soldats japonais. A Peiping, la garnison japonaise de la ville a été plus que doublée en 24 heures.

Le général Chang Che, gouverneur de la province de Ho-peï, a télégraphié sa démission au gouvernement de Nankin. Il donne pour prétexte son impuissance à enrayer le mouvement autonomiste.

Des camions, chargés de troupes japonaises, gagnent la ville de Paotingfu, chef lieu de préfecture, où sont les quartiers généraux du général Chang Chen. Paotingfu est située à 80 milles de Peiping.

Peiping, Chine, 25. (P.A.). — L'armée japonaise s'est emparée, aujourd'hui, de tous les chemins de fer de la province de Ho-peï. On s'attend à Tientsin l'arrivée d'un escadron d'avions de combat. L'aéroport militaire que les Japonais sont à aménager dans cette ville, sera bientôt terminé.

Les troupes japonaises ont occupé Changghymen, jonction des chemins de fer Peiping-Suiyuan et Peiping-Hankéou. Il n'y a pas eu de résistance.

Les dépêches annoncent une concentration de troupes chinoises dans la province de Ho-nan.

Le gouvernement de Nankin a ordonné l'arrestation du commissaire Yin, chef du nouvel Etat indépendant formé récemment dans le Ho-peï.

Quatre "holdings" engagent la lutte

Requêtes en injonction contre la loi de Roosevelt sur les services publics

Washington, 27. (P.A.). — Quatre autres puissantes compagnies de gestion (holding companies) ont présenté des requêtes en injonction pour suspendre l'opération de la loi de Roosevelt sur les services publics et contesté sa constitutionnalité. Ces compagnies sont: l'United Corporation, géante compagnie de gestion formée sous la direction de J. P. Morgan; American Water Works and Electric Company; Standard Gas and Electric Company; et Louisville Gas and Electric Company.

Tandis que cette bataille s'engage, l'empire que Samuel Insull s'était taillé dans le domaine de l'électricité est en train de se reconstituer pièce par pièce pour former une nouvelle compagnie qui portera le nom de "The Middle West Corporation".

Pénurie d'eau et de gazoline en Erythrée

Kartheim, Soudan anglo-egyptien, 27. (P.C.-Havas). — Des voyageurs arrivant d'Asmara rapportent qu'il y a dans ce port italien de l'Erythrée, pénurie d'eau, de gazoline et de pouvoir électrique. L'augmentation de la population flottante de ce port africain a dépassé toute prévision.

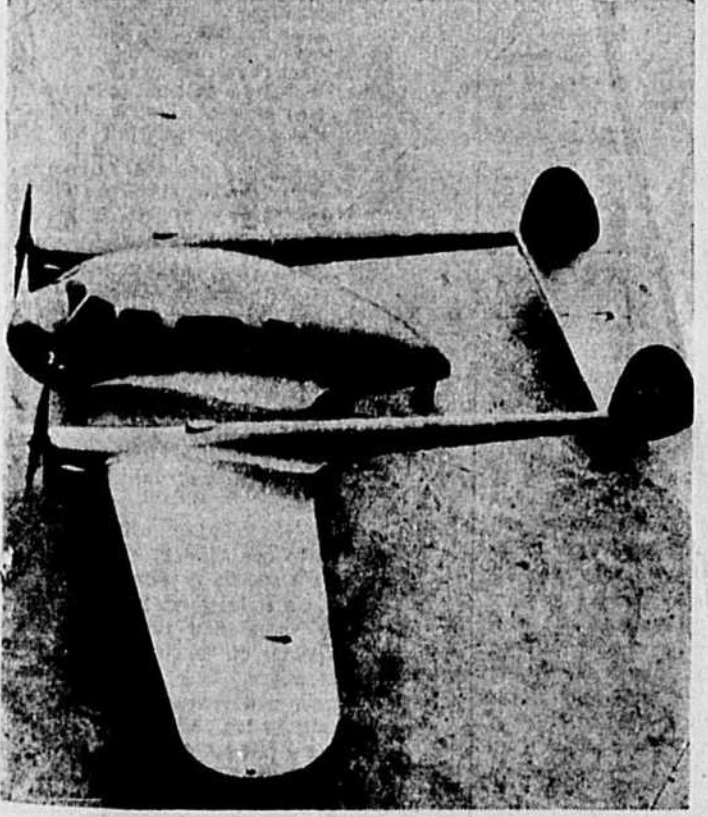
Général fouetté et dégradé

Harrar, 27. (P.C. Havas). — Quatre commandants éthiopiens ont été publiquement flagellés par ordre de l'empereur, pour réprimer les signes de mutinerie qui se manifestaient parmi une armée de 50,000 hommes au front sud. Ils ont ensuite été renvoyés au front comme simples soldats.

Rebelles fusillés

Puebla, Mexique, 27 (P.A.). — Trois membres d'une bande de rebelles, qui, il y a dix jours, tuèrent six instituteurs, ont été capturés aujourd'hui et exécutés par des soldats de l'armée fédérale.

LE "POU-DU-CIEL" AMERICAIN



Voici la réplique américaine au "Pou-du-ciel" d'invention française. Il s'agit, comme le démontre cette photo, d'un petit monoplane d'une ligne très audacieuse et entièrement nouvelle. Tout le fuselage est consacré à l'espace réservé aux passagers. Les moteurs sont placés dans deux membres parallèles qui vont en s'écartant vers l'arrière. Ces moteurs donneront une vitesse maxima de 230 milles à l'heure à cette minuscule nacelle construite par la "American Gyro Company" de Denver. L'avion ne consomme que 11 gallons de gazoline à l'heure et à peu près une chopine d'huile à moteur. On l'appelle le "Crusader". Cette photo fut prise à l'aéroport de Burbank, Californie.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau de Circulations

La Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 33, rue Saint-Jacques, à Montréal.
Léon-Marcus Gouin, président.

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte
Gérant de la Rédaction: Eustache Létourneau de Saint-Joseph

JEUDI, 28 NOVEMBRE 1935

Le coup de poignard dans le dos des libéraux

On n'a pas fini d'épiloguer dans les milieux politiques sur les causes du fléchissement populaire du 25 novembre.

Nous nous sommes pour notre part limité dès le lendemain à en indiquer quelques-unes, sans doute les principales: inévitable usure d'un long exercice du pouvoir; excès de confiance suscitant dans plusieurs comités de déshonestes rivalités d'aspirations; chômage industriel et misère publique imputables en large partie au régime tory d'Ottawa, mais soulevant le peuple, par réaction aveugle, contre tous ses gouvernants; enfin, schisme dans les rangs libéraux.

Il y a cependant une autre cause dont on pourra mieux dire quelle importance au juste il faut lui attribuer à mesure qu'on en connaîtra mieux les éléments. Il s'agit du rôle qu'ont joué dans cette campagne certains religieux qui paraissent avoir oublié que leur royaume n'est pas de ce monde.

Notre confrère de Québec, le *Soleil*, ne mâche pas les mots à ce sujet. Les adversaires du parti libéral, dit-il, ont profité de "l'influence indue de nombreux prêtres, qui ont converti la chaire catholique en tribune démagogique".

C'est un fait avéré. Mais ce n'est pas tout. Voici de plus:

"...Toute la presse soi-disant catholique, la bonne presse, quotidienne ou hebdomadaire, a livré un assaut au parti libéral et au gouvernement de M. Taschereau. Un journal très excentrique, qui prend la croix pour enseigne, a traité le premier ministre et ses collègues d'ennemis perfides de la religion. Les autres ont parlé de révolution nécessaire, si l'électorat ne votait pas au gré des groupes d'opposition. Parmi les plus violents adversaires du régime actuel, nous avons vu, plus particulièrement dans le district de Québec, des prêtres fulminer du haut de la chaire contre le parti libéral et ses chefs. Dans nombre d'écoles, des religieux et des religieuses ont fait prier les enfants en commun pour obtenir la défaite du gouvernement. C'est à se demander si l'antique querelle d'autrefois va recommencer entre le libéralisme canadien et l'autorité religieuse.

A propos de la guerre de perfidie livrée au parti libéral par les tartuffes du monde politico-religieux, signalons que le *Saint-Laurent*, hebdomadaire de la Rivière-du-Loup, a publié le 14 novembre, sous le titre: "En face de l'agonie du trust", un article électoral bâti autour d'un chemin de croix. (Jusqu'à plus ample information, nous voulons croire que le seul blâme imputable au *Saint-Laurent* dans cette affaire est d'avoir accepté de publier cette prose ignoble.)

C'est signé Jean Lavigne et cela commence comme ceci:

Dimanche prochain, le 17, à quatre heures 15 à l'église de St-Ludger, chemin de croix mensuel des anciens retraitants. Prions avec ferveur. Les discours de nos candidats de tous les partis nous mettent devant les yeux, dans un jour cru, impitoyable, cette vérité que nous sommes non seulement en élection, mais en pleine révolution sociale...

Le pape a parlé, par son encyclique *Quadragesimo Anno*, le 15 mai 1931. Le pape dirige la barque de Pierre. C'est un pilote qui voit loin...

Tout le reste de l'article tend à établir que le pape voit mieux que dans la province de Québec et doit sûrement faire des vœux pour la défaite du parti libéral. Avec une hypocrisie caractérisée, l'article est un long coq-à-l'âne où se mêlent, chevauchant et s'entre-croisent, dans un évident dessein de rapprochement, "le Christ", les "protecteurs des trusts", la "libre concurrence", la "civilisation chrétienne", les "discours de nos orateurs politiques", "notre chemin de croix mensuel", les puissants qui "accaparent les richesses", les "encycliques", le pape qui "a parlé", la "restauration de notre province..." et cela s'achève sur ce chef-d'œuvre de canaillerie:

Dimanche, vers l'église de St-Ludger, montons des trois paroisses, en foule... Anciens Retraitants soyons là, tous... et que les autres en grand nombre nous suivent. C'est notre chemin de croix mensuel... Faisons-le avec une piété et une foi ardentes... pour les gouvernants que le peuple va se donner le 25 novembre... La tâche qu'on va leur imposer sera lourde... pleine de graves responsabilités... et de dangers, d'épreuves, de tentations... La vie des trusts a sa source dans les lois... La vie des trusts c'est la mort du peuple...

Les trusts doivent disparaître... c'est "écrit"... mais ils sont riches et les gouvernants, députés ou ministres, si honorables soient-ils sont de faibles humains...

Prions... pour que le Christ-Sauveur traine sa Croix... guide la main du voteur qui fait sa croix sur le bulletin... et soutienne ensuite nos représentants quels qu'ils soient dans la lutte qu'il leur faut soutenir contre les puissances d'argent; les plus séductrices qui soient au monde.

Jean LAVIGNE

P. S. — Réunion de tous les membres sans exception, de 3 à 4 heures, avant le chemin de croix.

L'invitation évidente à voter contre "les

gouvernants, députés ou ministres, si honorables soient-ils", et l'accouplement de cet appel électoral avec le chemin de croix mensuel d'anciens retraitants ont quelque chose qui frise le sacrilège. C'est cependant avec des armes de même fabrication qu'un peu partout, semble-t-il, on a donné aux libéraux le coup de poignard dans l'ombre.

Le *Soleil* ne croit pas que les libéraux acceptent le coup sans fortement réagir. A propos de la conspiration politico-religieuse ourdie sous le signe de "l'influence indue", dont le tokyisme jadis profita si longtemps, il écrit:

Comme nous l'avons dit déjà, devant la renaissance d'un abus si grave, la réaction du parti libéral sera certainement vive. Même si les chefs actuels du parti hésitent à prendre les mesures efficaces qui peuvent le faire cesser, il se produira dans le peuple un mouvement de protestation dont les conséquences lointaines n'ont rien de satisfaisant pour personne...

...Les perspectives sont, cependant, que cette ingérence inadmissible va provoquer plus que des ennuis pour ceux qui ont la garde des intérêts religieux du Canada français.

Pas plus ici qu'ailleurs, il n'est désirable que, sans raisons de principes, la majorité du peuple se sente surnoisement combattue par son clergé. Celui-ci n'a rien à gagner à provoquer des querelles dans la nationalité. Par contre, il risque de perdre beaucoup et de compromettre des causes supérieures en outrepassant son droit et les généreux privilèges dont il jouit paisiblement.

Une faute n'est pas compte. Un glissement n'est pas une chute. Il n'est pas encore trop tard pour opérer un redressement. Mais les brebis errantes n'ont plus une faute à commettre pour déclencher les "conséquences lointaines", dont parle le *Soleil*.

Edmond TURCOTTE

Choses du temps

Le retour au bon sens

Dans la victoire du parti libéral aux élections fédérales, on a vu partout le prétexte d'un retour général au bon sens. Depuis quelque temps déjà, dans divers pays, des esprits pondérés soulignent la faillite du nationalisme économique, sur lequel on avait fondé tant d'espoirs. Le jour même où le peuple canadien infligeait une défaite retentissante à M. Bennett qui en avait fait son cheval de bataille, cette doctrine pernicieuse était nettement condamnée par les experts économiques de Genève, qui invitaient les nations à libérer de ses entraves le commerce international en baissant les tarifs.

La France venait d'ailleurs de tendre en vain le rameau d'olivier. Par la bouche de son ministre du Commerce, M. Georges Bonnet, elle avait annoncé qu'elle était prête à s'engager dans une politique économique plus libérale, si les autres pays voulaient en faire autant et lui offrir une garantie de stabilité monétaire. Mais ce furent là de vaines avances, car l'Angleterre fit aussitôt savoir qu'elle ne songeait pas pour le moment à stabiliser sa monnaie.

Aussi la nouvelle de la victoire éclatante au Canada, le 14 octobre, d'un parti qui avait inscrit à son programme la baisse des tarifs et la négociation d'accords commerciaux, fut-elle accueillie partout avec un soupir de soulagement. C'était une première brèche, et combien large! dans la muraille dont s'étaient absurdement entourés nombre de pays et derrière laquelle ils menaçaient d'étouffer.

Dès le lendemain le *Temps* de Paris soulignait l'importance et la signification de cette victoire, dans un article remarquable dont les dépêches nous ont apporté quelques extraits et que certains de nos journaux ont plus tard reproduit en entier ou en partie. D'autre part, dans un périodique de Londres, le *Spectator*, sous les initiales P.Q.R., quel'un-faisait remarquer que la décision du peuple canadien "affecterait non seulement le Canada mais tout l'Empire", car le libéralisme intégral de M. King "se montrerait ou contagieux ou prédominant aux prochaines conférences impériales". De même la Belgique a vu dans le résultat des élections canadiennes "une clarté génératrice d'espérance". Un lecteur nous communique un article de la *Meuse* de Liège où s'exprime un sentiment identique; nous en détachons le passage suivant:

Pour bien comprendre la portée de cette consultation populaire, il faut savoir que, pendant cinq ans, sous le Gouvernement de M. Bennett et de ses conservateurs, le Canada s'efforçait de concilier ses intérêts propres avec ceux de l'Empire, tout en ménageant ses relations commerciales et économiques avec les Etats-Unis, à joué un rôle important dans l'orientation de la politique britannique vers la protection impériale.

Or, c'est cette orientation, concrétisée par les fameux accords d'Ottawa, que les électeurs canadiens viennent de dénoncer comme contraire aux intérêts de leur pays.

On considère donc que la victoire des libéraux canadiens aura une répercussion non seulement sur la politique économique et douanière de ce Dominion — ce dont la Belgique n'aura, certes, pas à se plaindre — mais sur celle de l'Empire britannique tout entier.

A ces témoignages s'en ajoutent cent autres, unanimes à voir dans les élections du 14 octobre des lueurs d'espoir jaillissant à l'horizon.

Dans ce concert, il n'y a pas lieu de tenir compte de la note discordante jetée par le *Times* de Londres qui énonce des affirmations que l'on s'étonne de trouver dans un journal de si haute réputation et ordinairement mieux renseigné. A son avis, "le mécontentement envers le parti conservateur et spécialement M. Bennett est presque le seul commun dénominateur" des gens qui ont donné leur suffrage à M. King. Si c'était vrai, nombre d'entre eux auraient plutôt voté pour M. Stevens. De plus, dans l'opinion du *Times*, plusieurs des partisans de M. King repugneront à le suivre bien loin dans la voie de l'abaissement des tarifs, en particulier "les libéraux de langue française du Québec, conservateurs en tout exception faite de la politique de parti", qui "constituent un bloc puissant dans sa majorité et n'ont aucun désir de voir donner trop d'encouragement au commerce d'importation". Le puissant cerveau qui a commis cette bourde ferait bien d'aller causer quelquefois avec M. Massey ou M. Le-mieux pour ne plus risquer de couvrir son journal de ridicule. Parions cent contre un que c'est l'infatigable Ferguson qui l'a si bien renseigné sur les véritables sentiments des libéraux du Québec... Imaginez la tête du bonhomme à la nouvelle de notre accord commercial avec les Etats-Unis. Assurément, il en est encore tout pantois.

Si au lendemain du 14 octobre on pouvait parler de lueurs d'espoir, il faut reconnaître que quelques semaines plus tard on est en face de réalités. D'autant que le traité de Washington entraînera la révision des accords d'Ottawa, signés "à son corps défendant" par M. Baldwin, comme le fait remarquer un confrère.

En déclenchant un mouvement qui aura d'heureuses répercussions M. King et M. Roosevelt ont donné au reste du monde l'exemple du retour au bon sens. C'est un honneur pour les Etats-Unis et le Canada.

Prudence de faible

Nous avons publié ces jours-ci une dépêche de l'agence Havas dans laquelle il était dit qu'un député de la Chambre des représentants du Luxembourg, M. Albert Clément, est sommé de comparaître devant un des tribunaux de son pays, parce qu'il a sévèrement critiqué, dans le journal dont il est propriétaire, l'*Escher Tageblatt*, le chef d'un Etat étranger, c'est-à-dire Adolf Hitler.

Nous comprenons parfaitement bien le sentiment de prudence qui a dicté aux hommes d'Etat du Grand-Duché de Luxembourg la loi en vertu de laquelle le député Clément doit subir un procès. Condamner les excès de langage de quelques-uns, en défendant d'insulter le chef d'un Etat étranger, c'est protéger le plus grand nombre contre les représailles, toujours possibles d'un voisin puissant. Les journaux du Luxembourg n'ont pas le droit de publier ce que leurs rédacteurs pensent de Hitler et de son régime, parce qu'ils exposeront le peuple du Grand-Duché aux effets de la colère des nazis.

Voilà bien un autre exemple de l'opposition fréquente du cœur et de la raison. Celle-ci applaudit à une telle mesure de prudence, mais l'autre lui murmure qu'en ce cas la prudence ne se distingue peut-être pas de la faiblesse. N'est-ce pas ainsi qu'un pays perd progressivement sa liberté avant même d'avoir été conquis? — H.G.

Les dessins de Louis Muhlstock

Ce sont des dessins du plus haut intérêt que M. Louis Muhlstock expose dans le moment à l'Art Gallery. L'artiste y révèle les aspects variés de son talent, qui est grand. Il y a de rapides esquisses, des croquis sur le vif, des études, des portraits définitifs.

Entreprise difficile de définir l'état d'âme que ces dessins manifestent. Le mot morbide qui viendrait à l'esprit d'un inattentif n'est pas exact. N'appelons pas morbide l'expression très sobre de l'amertume ou de la tristesse qu'inspire un certain aspect de la vie. Louis Muhlstock nous apparaît ici comme un homme d'une extrême sensibilité qui souffre de la grossièreté ambiante. C'est, croyons-nous (nous ne le jugeons que par ses œuvres), un "délit" au sens le plus élevé du mot.

Une chose ne semble pas douteuse: on trouve en ces dessins un sentiment non équivoque de dévotion envers les malheureux, une immense sympathie humaine, fort (ou peut-être tout à fait) nouvelle dans le monde artistique du Canada.

Louis Muhlstock réalise en somme et de mieux en mieux ce retour à l'homme que nous espérons depuis des années dans les arts et les lettres, Albert Pelletier et moi. Ainsi Grignon écrit *Un homme et son péché*, et des êtres humains sortent vivants de la serre chaude dans laquelle s'étiolait le roman canadien. Ils vivent leur vie dans la nature. Nous savons qu'ils vivent, parce qu'ils sont faibles devant eux-mêmes et qu'ils souffrent.

Il nous apparaît que Louis Muhlstock serait l'illustrateur par excellence d'un tel livre. Son fusain suit une ligne parallèle. Avec Muhlstock, comme avec Grignon, nous quittons le salon le boudoir et l'alcôve pour la rue. Plus de pose, plus d'artifice, plus de fleurs ni de compliments, plus de gentillesse ni de m'annous, mais le drame quotidien de la misère de tout le monde, vu par un de ces rares hommes qui ne détournent pas la tête quand ils le voient.

Ce qui distingue pourtant Muhlstock de Grignon, c'est que celui-ci regarde un peu ce drame comme il l'était au théâtre. Pour lui c'est, dirait-on, un spectacle et voilà tout, mais l'artiste s'élève: il n'y a pas seulement dans tel croquis, dans tel dessin, l'expression d'un sujet nouveau, parce qu'il est ignoré des autres; il y a encore le sentiment de l'artiste, et cela est d'un prix inestimable. Louis Muhlstock se livre beaucoup en ses dessins. Ils en acquiescent je ne sais quel de précieux comme la confession d'un esprit supérieur. — H.G.

Mon joli phare

Je l'ai revu mon joli phare de la Pointe des Monts; tel il était il y a vingt ans, tel je l'ai retrouvé. Lui seul n'a pas perdu son charme primitif comme certains endroits de la Côte Nord l'ont perdu par l'industrie et le développement.

Perché sur son éternel rocher, avec sa haute calotte, dans sa blancheur immaculée, il semble sourire au voyageur.

Depuis au delà d'un siècle il a vu passer des générations, braver les tempêtes, secourir le marin.

Baigné par le Saint-Laurent dans toute sa splendeur, le connaît aussi le fureur de ses flots, lorsque, poussés par les éléments, la vague gigantesque vient mourir sur son rocher.

J'ai escaladé, une fois encore, les huit étages de sa forte structure, vu sa splendide lumière, ses rayons lumineux se refléter sur la surface des ondes, éclairant ainsi l'immensité. Je me suis arrêté un moment au second étage, lequel constituait alors le seul appartement destiné à recevoir les visiteurs étrangers, et dans cette pièce aux murs vieillis aujourd'hui, je me suis rappelé les souvenirs, et peut-être mes plus beaux rêves de jeune fille.

J'ai revu les endroits environnant le phare, endroits chers de mon enfance; tel rocher où tant de fois je m'étais assise pour contempler l'adorable fleur. Là, tout près, le vieux pont, tout tremblant aujourd'hui, mais si plein de souvenirs. Les goudaux aux eaux cristallines, les petites bacs, les anes sablonneux, la fontaine avec sa source souterraine, tous les détails connus et charmants. J'ai respiré l'air salin des fleurs sauvages. J'ai retrouvé le petit ruisseau, le cher petit ruisseau où petite fille j'avais tant de joie à pêcher de belles petites truites. Sa contrée n'a pas dévié; serpentant à travers le vert feuillage, on entend encore le murmure de sa douce et même chanson.

J'ai suivi le sentier de la forêt, celui-là même que nous suivions jadis pour aller à la petite chapelle pour entendre la messe, à l'époque de la mission, à environ un mille du phare. Les petits sapins bordant alors le sentier sont aujourd'hui de grands arbres touffus, à forte compagne. Et dans mon imagination enchantée, il me semblait tout voir sourdre sur mon passage. Aux alentours, même calme; c'est le silence de la grande nature que ne trouble ni bruit profane, ni le frisson du feuillage agité par la brise du nord.

Cette solitude, cette douce tranquillité dont j'étais seule à jouir avait pour moi un charme indéfinissable comme l'épanouissement de l'âme, et pour un moment j'eus l'impression que j'étais revenue de vingt ans.

Enfin, mon désir exaucé, j'ai revu une Pointe des Monts dans tout l'éclat de sa beauté avec son large horizon, son immense forêt et son éternellement bleu fleuve, déployant la douce harmonie de ses flots bleus. A l'ombre de son phare j'ai vécu des souvenirs, des impressions qui me seront toujours chers. Adieu mon joli phare! Puisse le ciel te revoir encore!

FENELA

(Extrait d'un ouvrage en préparation sur la Côte Nord du Saint-Laurent.)

Etudes sur la littérature à Radio-Canada

Les causeries de M. Maurice Hébert

La vie intellectuelle chez nous

Depuis le 5 octobre dernier, M. Maurice Hébert a été chargé par Radio-Canada de faire, chaque samedi, à 7 h. 45 du soir, la chronique littéraire de la semaine.

La direction française de Radio-Canada veut tenir au courant de la vie littéraire chez nous, dans ses brefs entretiens du samedi soir, les milliers d'auditeurs qui s'intéressent aux livres et aux auteurs de langue française au Canada.

C'est une initiative dont chacun peut bénéficier. Déjà, l'an dernier, Radio-Canada avait confié à M. Hébert et à quelques autres critiques le soin de faire et de présenter ces causeries hebdomadaires. Le public s'est montré très friand d'entendre parler d'un sujet dont trop des nôtres, jusqu'ici, n'avaient eu malheureusement cure. Ils oublient que l'on juge de l'état d'une civilisation à celui de ses lettres, car les nationalités qui ne s'expriment pas sont vouées à la stagnation et même à l'anéantissement. C'est par leur littérature que les peuples prennent conscience d'eux-mêmes, s'affirment aux yeux des autres et deviennent non seulement une valeur nationale mais une valeur internationale.

Radio-Canada est heureux de trouver en M. Hébert un critique qui cherche à construire plutôt qu'à détruire. Il sait faire la part des choses. Il a le courage de dire la vérité et la délicatesse de ne point blesser en le disant.

Dans une première causerie, le 5 octobre, il a d'ailleurs exposé les principes qui le guident et mis en regard les critiques et les critiques. Les uns et les autres ne sont pas des ennemis. Bien au contraire. Ils travaillent de façon différente à la création et à la consolidation de notre littérature canadienne-française. La justice et la charité doivent régler leurs rapports. Chacun d'eux a ses responsabilités. Leur interdépendance est certaine. Les auteurs doivent composer des ouvrages qui méritent d'être lus, et les critiques, et les critiques, en retour, éclairer les auteurs sur eux-mêmes, reconnaître leurs qualités et leurs défauts, les faire apprécier du public et leur aider à se corriger.

Le samedi, 12 octobre, M. Hébert a commencé une étude des deux ouvrages primés au Concours David. Il a consacré sa première causerie aux *Sources claires*, de Mademoiselle Jacqueline Francoeur. Il a montré tout ce que ce recueil de poèmes d'agrables, et si l'a n'a pas craint d'en indiquer aussi les faiblesses.

Le samedi, 19 octobre, notre critique a entretenu ses auditeurs du roman, aussi couronné d'un prix David: *Un Homme et son Péché*, de Claude-Henri Grignon. Pour varier la forme de ses entretiens, il a donné de ce que les gens très à la page commencent d'appeler, en France, une radio-interview. Dans un dialogue avec le critique, M. Grignon s'est raconté lui-même, en exposant les modalités de son inspiration, ses méthodes de composition et d'écriture.

Afin de s'éloigner davantage de tout ce qui pourrait sembler doctoral, M. Hébert, dans sa causerie du 26 octobre, a fait ce qu'il a intitulé un entretien à bâtons rompus. Il en a profité pour rappeler l'importance de notre formation classique et de notre rééducation du sens français par une étude plus approfondie de la langue et une meilleure préparation latine à cette étude. Il a rappelé d'amusants souvenirs de collège et tracé avec émotion le portrait de son premier maître, M. Hormidas Magnan, de regrettable mémoire. Un auteur n'est jamais assez reconnaissant envers celui qui l'a formé au goût des livres. Combien doivent à une première et heureuse influence l'orientation de toute leur vie!

Ce sujet de l'orientation intellectuelle prend vite une signification nationale, et, le 2 novembre, M. Hébert choisissait précisément pour sujet de sa conférence le dernier livre de M. l'abbé Groulx, intitulé *Orientations*. M. l'abbé Groulx veut que, dans tous les domaines, nous en arrivions à nous diriger hardiment vers le mieux-être national. Ce n'est pas ici les propos d'un idéologue ou d'un songe-croix. Il entend que nous remontions à la source même des choses et reformions l'âme nationale en créant une opinion publique saine, éclairée, et en constituant à même notre personnel enseignant, une élite capable de renouveler les esprits qu'elle est appelée à instruire et à éduquer.

Le livre de M. l'abbé Groulx fait penser. Il laisse une impression grave et à la valeur d'un signal. L'ouvrage que M. Hébert étudia le samedi, 9 octobre, n'avait pas le même caractère. C'était un recueil d'amusettes, composé par M. Robert Choquette, sous le titre du *Fabuliste LaFontaine à Montréal*. M. Choquette appelle lui-même ces pages des dessins à main levée. Elles fourmillent d'aperçus piquants, mais superficiels, et de traits de mœurs caractéristiques.

La causerie du 16 novembre portait sur le roman de M. Georges Bugnet, écrivain de l'Alberta, et intitulé *La Forêt*. M. Bugnet poursuit deux thèmes parallèles: le récit de l'aventure d'un jeune manitou de Français établis à Lac-Majeau et insuffisamment préparés à leur rude vie de colon, et celui de la forêt qui les entoure, toujours renaissante sous la hache du bûcheron.

Enfin, le 23, le chroniqueur de Radio-Canada parlait du livre de M. Marius Barbeau, sur le peintre Cornelius Krieghoff, et du carnet de sanatorium de M. Paul Rainville: *Tibi*.

Au cours de ses entretiens, M. Hébert traite de bien des sujets connexes. Par exemple, de l'importance de la Semaine du Livre canadien-français et de l'appui officiel que Son Excellence le Gouverneur général consent aux lettres du Canada. Il ne manque pas non plus de consacrer ce qui peut donner à nos auteurs du cœur à l'ouvrage, comme la nouvelle que le Père Dieux va faire jouer à Paris même le *Presbytère en fleurs*, de M. Léopold Houllé.

Il y a donc un mouvement réel de création et d'ascension, assez variable, nous le disons, dans nos lettres. Nos auteurs ont besoin de sympathie. Les critiques la leur accordent déjà, sans négliger toutefois d'établir les restrictions et corrections qu'il s'imposent. Il reste à multiplier le nombre des lecteurs, à éveiller leur curiosité littéraire canadienne et à contribuer à fixer leur jugement sur les ouvrages de chez nous. La direction française de Radio-Canada croit accomplir une tâche utile en employant ses meilleurs efforts à promouvoir notre littérature et nos auteurs. Elle a conscience d'aider à préparer un avenir qui soit digne de nous.

LE GEANT CHEZ LE CHEMISIER

Ces jours-ci, un homme d'une grandeur et d'une corpulence peu communes entrainait chez un chemisier, auquel il demandait s'il avait à sa taille des chemises de soirée, de caleçons et des chaussettes. — Je le regrette, répondit le commerçant, mais, ici, à votre taille, je n'ai à vous offrir que des... mouchoirs...

Un manifeste des intellectuels catholiques

Un groupe d'intellectuels catholiques français vient de publier un manifeste "pour la justice et pour la paix" dont nous détachons ces lignes:

Une nouvelle guerre européenne serait une catastrophe irréparable. Ce n'est pas parce qu'un refus d'approuver M. Mussolini que l'un est prêt à accepter un tel malheur. Non seulement la généralisation du conflit serait une calamité pour la civilisation et pour le monde entier, elle serait aussi une catastrophe à l'égard, cette fois, des peuples qui se trouveraient engagés dans cette tragédie. C'est un devoir de venir en aide à qui souffre injustement, mais jamais la plus stricte morale politique n'a demandé à un peuple de recourir pour cela à des moyens qui entraîneraient sa propre perte ou une catastrophe universelle. C'est à d'autres moyens qu'il doit alors recourir.

Il faut constater comme un fait que le monde est impuissant à intervenir par la force des armes dans le conflit italo-éthiopien sans courir à des maux encore plus grands. Il ne faut jamais oublier non plus que c'est une grande injustice de faire, même au nom du droit, un peuple au désespoir. Mais quelle force au monde ne peut contraindre pour cela la conscience à trouver bien le mal, et mal le bien.

Nous ne nions pas l'importance de l'œuvre colonisatrice accomplie par les Etats européens, et nous savons qu'elle ne pourrait être anéantie sans un immense détriment pour l'humanité. Mais nous savons aussi qu'elle n'a pas été accomplie sans lourdes fautes. Et au moment où l'Europe commencent à prendre mieux conscience de ses responsabilités à l'égard des peuples de couleur, et des conditions de justice et de liberté vers lesquelles doit évoluer le régime de la colonisation, on doit considérer comme un désastre moral que les "bienfaits de la civilisation occidentale" soient manifestés à ces peuples, avec un état d'ingratitude, par la supériorité des moyens de destruction mis au service de la violence, et qu'on prétende avec cela que les violations du droit dont témoignent une telle guerre deviennent vénielles sous prétexte qu'il s'agit d'une entreprise coloniale. C'est la civilisation occidentale elle-même qui est menacée ici, et plus nous lui sommes attachés plus nous nous sentons tenus de protester contre des mœurs qui lui font abdiquer sa plus haute raison d'être et qui sont propres à la rendre odieuse à l'univers.

Et voici la conclusion:

Les événements actuels nous montrent d'une façon terriblement claire que l'organisme de Genève ne peut être vraiment utile à l'ordre du monde que si les peuples et les gouvernements veulent sincèrement la justice et la paix. C'est cette volonté de justice et de paix tout ensemble qu'il importe plus que jamais d'affirmer aujourd'hui.

Ce manifeste est signé notamment de MM. François Mauriac, de l'Académie française; Paul Claudel, Marc Sangnier, Francis Jammes, Jacques Maritain, André Thérive, ainsi que de plusieurs écrivains.

(Le Temps)

Le bon sauvage

Chaque siècle a eu sa marotte... Je viens à peine de l'écrire que, machinalement, je cherche marotte dans le dictionnaire. C'est probablement pour savoir combien le mot veut dire et de f. Ah! ces lettres doubles! Littérature terrible, et ses exemples. Il m'inspire que Voltaire a écrit exactement la même phrase que moi, le 6 de janvier 1759, aux *Délices*. Son correspondant était un certain Trois-Etoiles. La rencontre me flatte. Mais qui est ce Trois-Etoiles? Comme je ne le saurais sans doute jamais, je m'insiste pas et je reviens à mon propos.

La marotte du siècle de Voltaire fut le bon sauvage, comme la marotte du siècle de Victor Hugo fut le forçat innocent. Et l'on verra, dit une chanson de l'époque,

"Et l'on verra la bourgeoisie s'effrayer
Donner sa fille au forçat libéré."

Je ne sache pas en son revanche personne, au dix-huitième siècle, ait osé, comme nous dirions, "blâmer" cette invention assez naïve du bon sauvage. Voltaire a bien, il ne me souvient plus en quelle diatribe, signalé à la réprobation des gens qui savent vivre l'inconvenance de ce Jean-Jacques Rousseau qui se mettait à quatre pattes pour brouter des salades crues; mais c'est à Jean-Jacques Rousseau personnellement qu'il en avait: à tout autre il n'eût point fait difficulté de passer la salade crue et cette posture animale.

Il a d'ailleurs, dans la littérature sauvage de son temps, une grande part de responsabilité. Il a découvert le pays des Hurons bien avant que Chateaubriand découvrit celui des Natchez et les rives du Meachacébe, que nous nous obstinons à nommer vainement le Mississipi.

Il faut du moins convenir que le Huron de Voltaire, l'Inguénu, est un "sauvage" honnête homme selon la définition de La Rochefoucauld, car il ne se pique de rien, pas même d'être sauvage. C'est à peine s'il a l'air de croire que c'est arrivé. Il n'aurait aucun snobisme de la sauvagerie, si l'interrogant baillait en lui révélant qu'il est une espèce de bête curieuse, l'assassinant de questions, et si, quand il pratique le nudisme dans la petite rivière de Rance, il n'entendait la belle Saint-Yves dire entre haut et bas à Mlle de Kerabont: "Mademoiselle, croyez-vous qu'il reprenne si tôt ses habits?"

On est malheureusement fondé à craindre que cet aimable sauvage-là ne soit ce que nous avons l'impression d'appeler un personnage de convention. Même de nos jours, si longtemps après ce soir du 15 juillet 1689 où le prieur de Notre-Dame de la Montagne se promenait sur le bord de la mer avec mademoiselle sa sœur pour prendre le frais, il est encore des peuples que je ne qualifierais pas de sauvages, par politesse, mais qui ont besoin d'être guidés dans les voies de la civilisation par d'autres peuples — dirai-je: plus évolués? Ils sont les premiers à le reconnaître.

En dépit de cette bonne volonté dont il faut leur tenir compte, peut-on leur laisser croire qu'ils aient, même en 1935, tout l'agrément que Voltaire prêtait à son Inguénu? Voltaire a anticipé, et le progrès n'a pas répondu à son attente. Ainsi, je suis persuadé qu'un Huron d'aujourd'hui parlerait des Anglais avec autant de sympathie que fait celui de Voltaire; mais, si sa maîtresse Abacaba était insultée par un Algonquin, et si les parents d'Abacaba l'invitaient à faire un bon dîner de ce grossier personnage, je doute qu'il leur dirait: "Je n'ai aucun goût pour ces sortes de festins."

Abel HERMANT,

de l'Académie française.

(Le Figaro)

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

WINDSOR
HOTEL

M. J.-J. Gagnier au pupitre des "Concerts Symphoniques", demain

Le soliste, M. Lucien Plamondon, jouera le "Concerto" de Schumann pour violoncelle et orchestre.

La deuxième séance des "Concerts Symphoniques de Montréal" aura lieu, demain soir, à l'Auditorium du Plateau, alors que M. J.-J. Gagnier dirigera un programme important avec le concours de M. Lucien Plamondon, violoncelliste.

M. Gagnier a inscrit en tête du concert de demain soir la "Première Symphonie" de Scriabine qui offre un intérêt exceptionnel. Puis, nous entendrons M. Plamondon dans le "Concerto en La mineur" de Schumann. Notre jeune compatriote est revenu de New-York pour participer à ce deuxième concert.

La seconde partie du programme comprendra une œuvre de M. Gagnier, "Eglogue No 2 — Pan aux pieds de chèvre", ainsi que des pièces de Ravel, Honneger et Wagner.

En dehors des billets strictement réservés aux abonnés, il reste un nombre important de places à cinquante sous. Que tous les amateurs de musique symphonique se le disent! Ces places sont en vente à la porte de la salle et les premiers arrivés seront naturellement les premiers servis.

Tout fait prévoir un succès aussi brillant que celui de la première qui réunissait un auditoire nombreux et enthousiaste. On remarquera le soin qui a été apporté dans la composition du programme. M. Gagnier a tenu à maintenir la tradition établie par le directeur artistique Wilfrid Pelletier, en ce sens que le concert sera très au point, bien agencé et répété avec méthode. Le fait que M. Gagnier se présentera aussi bien comme compositeur que chef d'orchestre crée déjà dans le public la plus vive curiosité, car il est assez rare d'entendre une œuvre dirigée par un chef d'orchestre qui ajoute à sa réputation de directeur celle d'auteur musical.

La salle de l'Auditorium du Plateau est maintenant parfaitement aménagée pour des concerts d'orchestre. Ceux qui assistaient au premier concert ont pu se rendre compte des importantes améliorations apportées à la scène et à l'acoustique du Plateau. D'autre part, les dégagements de la salle, les deux vestiaires et les vastes espaces avoisinants rendent l'emplacement on ne peut plus favorable.

A la radio, ce soir, M. Gagnier, sera interrogé sur le concert qu'il doit diriger. Tous les radiophiles sont invités, par conséquent, à être aux écoutes, ce soir, à 8 heures 15, pour entendre l'interview de M. Gagnier qui sera faite par M. Henri Letondal.

La lutte contre le traité se poursuit

Un des atouts de la prochaine campagne

Washington, 27. (P.A.) — Le traité de réciprocité canado-américain a été critiqué, aujourd'hui, avec beaucoup de vigueur par M. Isaac Bacharach, membre républicain pour le New-Jersey de la Chambre des représentants. Il a déclaré que le traité sera, sans aucun doute, l'un des principaux points soulevés à la prochaine campagne électorale.

Washington, 27. (P.A.) — Le sénateur Charles McNary, de l'Oregon, leader républicain, qui mène une campagne acharnée pour obtenir la révision du nouveau traité de réciprocité tarifaire, a été présenté, aujourd'hui, chez le secrétaire de l'Agriculture, M. Wallace. Il s'est plaint des concessions accordées au Canada sur les produits du sol et les fruits. Il s'était plaint déjà des concessions regardant le bois de construction.

Le secrétaire lui a répondu que les Etats-Unis profiteront dans leur ensemble du traité de réciprocité.

La représentation de Québec à la prochaine conférence d'Ottawa

Québec, 27. (P.C.) — L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, a annoncé aujourd'hui qu'il assistera, avec la plupart de ses collègues, à la conférence des premiers ministres provinciaux, convoquée par le très honorable M. King pour le 7 décembre prochain.

M. McCloskey remarque qu'il est intéressant de constater que le Canada n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

HOMMAGE A L'INVENTEUR DE LA MACHINE A CALCULER



Une partie de la jeunesse japonaise s'est récemment rendue à Osaka, où il y a quatre cents ans, la machine à compter par moyen de billes de bois enfilées dans des fils de fer fut inventée. L'inventeur donna un tel essor au Japon de l'époque, par ce petit dispositif connu aujourd'hui de tous, que le jeune-Japon lui en rend hommage par un festival au cours duquel cette photo fut prise.

La commission du tarif ne veille pas à la sécurité

M. Sedgewick explique son rôle au représentant de l'Imperial Oil

Pétrole brut canadien

Ottawa, 27. (P.C.) — La commission du tarif n'a pas à veiller à la sécurité nationale. C'est ce que le président de cette commission, M. George H. Sedgewick, a cru bon de rappeler aujourd'hui à M. Léo McCloskey, vice-président de l'Imperial Oil Company, qui réclame, au nom de cette importante société, le maintien du droit d'entrée actuel sur la gazoline étrangère.

"Il appartient, dit-il, au ministère des affaires extérieures, avec sa connaissance de la situation internationale, de régler nos relations avec les autres pays. Si les producteurs étrangers ont certains avantages sur les autres, au fond, peu nous importe. Notre rôle est de rechercher la mesure de protection indispensable à l'industrie domestique."

M. McCloskey a déposé presque toute la journée.

Il a déclaré que si l'on abaissait le droit d'entrée sur la gazoline étrangère, l'Imperial Oil serait probablement forcée de fermer ses raffineries canadiennes. Elle devrait importer la gazoline raffinée de l'Amérique du Sud, par les ports canadiens de l'Atlantique. Elle alimenterait le Québec et l'Ontario par le port d'Albany (New-York). La gazoline viendrait de là au Canada par des conduites souterraines. L'Imperial Oil construirait des réservoirs à Churchill, pour emmagasiner la gazoline destinée à l'Ouest. Par contre, elle fermerait vraisemblablement ses raffineries de Montréal, Toronto, Sarnia et Regina et cesserait d'exploiter les puits de la Turner Valley (en Alberta).

Il importe, soutient M. McCloskey, que le Canada ait des raffineries de pétrole brut, dans son propre territoire, afin de garder ses sources d'approvisionnement, au cas où il deviendrait interdit aux fournisseurs actuels du Canada d'y exporter de la gazoline.

C'est là-dessus que M. Sedgewick a fait l'observation que son rôle n'est pas de veiller à la sécurité.

Le président de la commission du tarif observe que l'Imperial Oil a l'avantage d'exploiter à très bon compte les puits de pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey remarque qu'il est intéressant de constater que le Canada n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

M. McCloskey observe à l'égard de l'Imperial Oil qu'il n'utilise pas le pétrole de l'Amérique du Sud et de s'en vendre elle-même à très bon marché. Cela devrait lui permettre, en dépit de la cherté relative du raffinage de faire aisément concurrence, en territoire canadien, aux sociétés étrangères.

Victoire du parti travailleiste en Nouvelle-Zélande

L'Union nationale perd le pouvoir. — 52 sièges sur 80 aux socialistes

Accords d'Ottawa

Wellington, Nouvelle-Zélande, 28. (P.C. via Reuters) — Les élections générales en Nouvelle-Zélande ont porté au pouvoir le parti travailleiste. Ce Dominion britannique, pour la première fois de son histoire, vient de se donner un gouvernement travailleiste.

M. Michael J. Savage, chef du parti travailleiste, d'origine australienne, a conduit ses candidats à la victoire dans 52 sur 80 circonscriptions électorales. Un gouvernement national était au pouvoir depuis 1931. Ses deux chefs, M. G. W. Forbes, premier ministre et M. J. G. Coates, ministre des finances, ont réussi à conserver leurs divisions. Trois de leurs ministres ont été défaits. Les élections ont eu lieu hier.

Les nationaux qui avaient 46 partisans au dernier Parlement, n'en ont plus que 28 au prochain.

Les élections ont amené deux partis, le parti démocrate et le parti travailleiste, au Country Party. Les électeurs ont préféré faire leur choix entre le parti d'union nationale et le parti travailleiste.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Le parti travailleiste a un programme de rationalisation industrielle, conforme aux principes socialistes. Il veut un contrôle de l'Etat sur le crédit, pour assurer la stabilité des prix sur les marchés agricoles; de grands travaux publics, pour absorber tous les ouvriers en chômage; les salaires minima et la colonisation des terres cultivables.

Le nouveau premier ministre a 63 ans. Il est depuis 1923, chef du parti travailleiste. Les Maoris, premiers habitants du pays, ont quatre représentants, deux nationaux et deux indépendants. Le premier ministre, demandant aux électeurs un vote de confiance pour les accords commerciaux d'Ottawa.

Des protestations contre les camps de concentration

Les syndicats catholiques veulent que le pays s'en serve pour la détention des étrangers qui dérangent l'ordre social. — Rapport sur l'organisation ouvrière du bureau canadien du Travail

Le contrat de la chapellerie

Les syndicats catholiques protestent de nouveau contre les camps de concentration et certaines méthodes de la Commission du Chômage. Le texte d'une résolution, adoptée au conseil central récemment, veut "que l'on demande aux pouvoirs publics de faire disparaître complètement les camps de concentration, ou au moins, de ne pas obliger à s'y rendre, les citoyens honnêtes qui ne s'occupent pas de propagande communiste et qui ne méritent aucunement d'être éloignés de la société."

Les commentaires faits autour de cette résolution par les délégués, ont démontré qu'il y a deux catégories de chômeurs catholiques ou veufs sans enfant. Les syndicats catholiques s'opposent à ce que des citoyens honnêtes, qui ne méritent pas la prison, soit tenus, sous peine de perdre leur secours et de crever de faim, de se rendre dans ces camps. Les délégués voient moins de mal à ce que le gouvernement se serve des camps pour y détenir les étrangers venus au pays pour déranger l'ordre social et prêcher le bolchévisme.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

Le conseil central des syndicats catholiques tiendra séance ce soir, à 8 h. 15 précises, au No 1231, rue De Montigny. On lui présentera des rapports concernant l'organisation et différents comités du conseil.

LA FEMME À LA PAGE

CHRONIQUE

L'héroïsme du sourire

Une bonne humeur est une chose charmante. Que ne nous efforçons-nous pas de l'acquiescer? Je vous assure que c'est relativement facile, il n'y a qu'à vouloir.

Trop souvent, on prend, comme bouclier, les embêtements de toutes sortes qui nous assaillent. Je voudrais bien savoir qui de nous n'en a pas!

Et puis, est-ce que c'est, nécessairement la faute des gens qui nous entourent? Est-ce que, de ces déficiences, nous ne pouvons pas être les seuls artisans? Si on réfléchissait bien, on verrait que si. Mais c'est plus fort que nous (oh! l'habile formule!) des que quelque chose, ne va pas, il nous faut témoigner de notre mécontentement en "bourrasant" tous ceux qui nous entourent, même et surtout si on sait leur faire de la peine. C'est le dernier de nos soucis, puisque nous parvenons ainsi à détendre nos nerfs, et que nous en ressentons un égoïste soulagement.

Il y a la mauvaise humeur périodique et bourrue. C'est la forme la moins maligne de ce mal. On crie, on tempête une bonne fois pour toutes et c'est fini. Que quelque chose de drôle survienne, sans penser plus longtemps à l'orage qui grondait précédemment, on rigole à perdre haleine, en toute gaieté de cœur.

Il y a la mauvaise humeur aussi, la forme bougonne, et celle-là, c'est la pire. Le visage figé, les yeux fulgurants sous les sourcils froncés, les lèvres pincées, on ronchonne, continuellement, entre les dents serrées. Et ce sont les plats et les ustensiles de cuisine qui en endurent de cruelles! Ils font plus souvent qu'à leur tour, entendre leur bruit métallique ou caractéristique de la porcelaine qui vole en éclats.

Tout de monde, on envoie tout le monde promener. Que les petits enfants s'avancent, en tendant leur petit bec rose, que les enfants plus âgés s'approchent, avec cette confiance en eux qui est le symbole de l'approche de l'adolescence, que ce soient nos égaux en âge, ou même ceux qui ont plus vécu que nous, pas un n'échappe à son reçu, et chacun s'en retourne, avec son petit billet.

La vie n'est pas drôle, dans ces conditions. La femme qui est sans cesse de mauvaise humeur ne comprend peut-être pas que c'est tout le bonheur de sa vie qui est menacé.

Son mari ne peut être patient et calme, ses enfants ont beau la respecter et l'aimer, il vient un moment où l'un comme les autres sont fatigués de ce visage perpétuellement renfrogné. Qu'une figure souriante passe à leur portée et ils la suivent irrésistiblement, comme le ferait l'aimant.

Le bonheur croule. A qui la faute? A celle qui s'est laissée emporter par l'instinct et qui n'a pas compris qu'il y a un héroïsme très réel à sourire dans la peine, ne serait-ce que pour ne pas attrister les petits qui nous entourent, et pour donner aux grands confiance et espoir, ces deux irrésistibles forces.

Odette OLIGNY

La Mode

Beaucoup de nervures. Fantaisies soliel, de piquées bourrées, de rangées de petits boutons s'égrenant sur les côtes des robes de linage. Manteaux et robes sont souvent inspirés des vêtements monacaux; ils sont en bure, avec ceinture cordelière, avec capuchon ou grosses fronces à l'encolure; la simplicité de ces costumes inspirés de l'exposition de l'art italien ne fait que mieux ressortir la beauté des tissus que cette exposition a mis en valeur. Presque tous les tissus actuels, velours, taffetas, moire, lainages eux-mêmes, ont des lueurs de métal, de cellophane qui rappellent le splendide des étoffes Renaissance.

L'or banni des robes-manteaux brille sur nos atours du soir, sous la forme d'un fourreau en lamé d'or recouvert d'une longue cape de velours cuivre, ou d'une cape en velours sombre doublée d'or. Beaucoup de robes fourreau en velours sombre moulent le corps et ont des manches drapées dans le style de Venise. Cette même influence vénitienne se retrouve encore à propos des coiffures, que l'on enfonce pour le jour dans des réseaux de chenille rouge, pour le soir dans un réfilage d'or. Gants, sacs participent à ce mouvement de luxe et, comme les robes, les ceintures s'incrustent de pierreries, se brodent d'or et d'argent.

Les fourrures plates ajoutent encore leur splendeur au décor des robes; beaucoup d'encolures carrées sont réchauffées d'un tour d'astrakan ou de loutre formant, autour du décolleté, une bordure douce faisant valoir le rosé de la peau. Les fourrures les plus en vogue sont: l'astrakan, le breitschwanz, la zibeline, le caracul, le vison, le renard argenté et l'hermine, cette dernière pour le soir.

Les fourrures destinées à accompagner les costumes de sport et de voyage sont tachetées, ainsi que l'ocelot, la panthère, le léopard, puis le castor, le phoque et le cerf. On fait aussi des manteaux en corbeau gris, toison d'oiseau très employée par les Lapons. Ces fourrures de toutes sortes servent à confectionner des redingotes, des manteaux trois-quarts,

La Cuisine

Quatre rognons de mouton, sel, poivre aux rognons, belles têtes de champignons de couche, un demi-verre de vin blanc sec, un demi-verre de crème double, huit croûtons.

Coupez par moitié quatre rognons de mouton — laissez-les de sel, poivre ou paprika, à volonté, et faites-les sauter très vivement en plein feu au beurre brillant.

Après les avoir fait cuire des deux côtés, le plus vivement possible, ceci pour éviter qu'ils ne rendent de l'humidité, égouttez-les et tenez-les au chaud.

Faites sauter dans le même beurre huit belles têtes de champignons épluchés, égouttez-les et joignez-les aux rognons.

Déglaçez la casserole où s'est opérée la cuisson avec un demi-verre de vin blanc sec, ordinaire; faites réduire à grand feu et ajoutez un demi-verre de crème double, laissez réduire en plein feu et passez à la passoire fine. Faites huit croûtons de même forme à peu près que les rognons, dressez ces croûtons en couronne sur un plat chaud; sur chaque croûton, un rognon; sur le rognon, un champignon — ou, alors tous les champignons au milieu, — et nappez la sauce. Ce plat va plus vite à faire qu'à l'écrire, et il est délicieux.

Mondanités

Au commencement de décembre, à Montréal, dans l'intimité, aura lieu le mariage de Mlle Mildred Elaine Shaw, fille de M. et Mme R. S. Shaw, de Montréal, décédée avec M. Alan Stewart Isles, fils du capitaine et de Mme David Isles, de Montréal.

Mme J.-A.-G. Bélisle recevra à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de sa fille, Françoise, debutante.

Mme T.-H.-P. Molson recevra à dîner, vendredi, avant le bal de la St-André.

Mme Claudette Desève recevra, à l'heure du thé, cet après-midi, en son nouvel appartement, rue Drummond, 1456.

M. et Mme L.-A. Amyot, de Québec, ont reçu intimement, ces jours derniers.

Mme Arthur Léger a reçu à déjeuner, ces jours derniers, en l'honneur de Mme F.-L. Bégué.

Mme Henry Joseph est revenue de Cedarhurst (L.I.), où elle a passé quelques temps avec sa fille, Mme R.-D. Elwell.

M. et Mme Pierre Beaubien font un séjour à New-York, au Biltmore.

M. et Mme J.-A. Mann ont passé la fin de semaine au club Seigneurial.

Mlle Renée Fiset, de Rimouski, fait un séjour à Québec, l'invitée de M. et Mme J.-F. Ross.

Le major et Mme W.-H. Pétry de Québec et Mlle Diana Pétry sont de retour d'un séjour au club Criton.

M. et Mme Ian Breakley, de Breakeyville et M. Ian Breakley Jr., sont partis pour Toronto.

Mme J.-A. Scott, de Breakeyville, fait un séjour à Montréal.

M. et Mme H. S. Dupuy reviendront à la fin de la semaine, d'un voyage à New-York.

Mlle Marthe Panneton, de Sherbrooke et Mlle Denyse Séguin, d'Otawa font un séjour en ville, les invitées de Mme Gustave Monette.

M. Raoul J. Cardinal, maire de Maloune (N.-Y.) et Mme Cardinal, annoncent les fiançailles de leur fille, Marie-Françoise, avec M. Charles Joseph Pinsonneault, fils de M. et de Mme Fred. J. Pinsonneault, de Cleveland (Ohio) et de Troy (N.-Y.).

Mme J. D'Allard, de Montréal, de passage à New-York est descendue au St. Moritz-sur-le-Parc.

Mlle Venita Gravel, fille de M. et de Mme Alex. Gravel, fera ses débuts vendredi, au bal de la St-André.

Le prochain déjeuner-causette de la Ligue de la Jeunesse Féminine aura lieu, le mardi 3 décembre, à l'hôtel Windsor. M. l'abbé Charles Beaudin en sera le conférencier. Tous les membres sont priés d'assister.

C'est sous la présidence de l'honorable juge Philippe Demers qu'aura lieu, le 25 janvier prochain, à l'hôtel Windsor, le bal des Disciples de Thérèse.

Le cabaret russe annuel, en faveur des vétérans russes de la Grande Guerre aura lieu le mercredi, 15 janvier, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Le dîner-dansant annuel des membres du Club de Tennis Stuart aura lieu au Club Canadien, rue Sherbrooke, est, le samedi 14 décembre. Le comité d'organisation se compose de MM. Maurice Corbell, René Gagnon, Léo Cloutier, Eugène Payette et Paul Bédard.

L'hon. Jacob Nicol, de Sherbrooke, fait un séjour à Québec, au Château Frontenac.

L'hon. R. F. Stockwell, de Cowansville, M. et Mme G. B. C. Lavoie, de Bagotville, l'hon. T. D. Bouchard, de St-Hyacinthe, M. L. M. Couillard, de

LES PLISSES



Une silhouette mince s'avantage d'une robe froncée et plissée ainsi, en avant. Le décolleté est très accentué en avant.

Linge et sous-vêtements d'enfant

Tant que nos enfants ont vécu sur la plage ou en rase campagne, la question du linge ne nous a guère préoccupées pour eux: ils s'en sont tantôt dit passé: le costume de bain ou la "salopette" remplaçant tout autre habillement.

La rentrée est passée, l'hiver est là: les sous-vêtements prennent une importance très grande du point de vue hygiène en particulier, pour éviter les refroidissements "de début de saison", si longs à guérir, si désagréablement traquants...

Beaucoup d'enfants s'enrhumement faute d'une chemise ou d'une combinaison suffisamment confortables. Pour les fillettes, ce sont les reins, le ventre, les jambes, qui sont exposés au froid, à cause des courtes jupes; pour les garçonnets, c'est le buste, le haut des épaules et les bras. Car nos petits bonshommes ne veulent jamais enfilier leur vareuse ni leur manteau et le chandail décollé les protège insuffisamment. Nous pouvons éviter le mauvais effet d'un courant d'air, d'un soir humide, en leur donnant du linge spécial, à base de fils de tourbe par exemple, et des sous-vêtements de flanelle fine (exemple de coton). Le sous-vêtement de tissu épais, que le lavage "feutre" et rend imperméable, ne vaut rien pour la santé: c'est ce qui nous fait repousser l'emploi de certaines fillettes trop grasses, de certaines fillettes mal préparées. On les a délaissées avec raison. Tandis que les tissus "de santé" dont nous parlons, sont légers, aérés, souvent "maillés" d'ailleurs et vraiment hygiéniques.

Il ne faut pas craindre de donner à nos enfants l'habitude de sous-vêtements confortables dès la petite enfance: la plupart des maladies pulmonaires n'ont à leur origine que de la négligence.

Le linge de linon, de baptiste, si charmant, si élégant, ne convient pas aux petites filles qui vont à l'école: il vaut mieux choisir pour elles le moelleux linge de coton-jersey, en combinaison entière ou en chemise montante et petite culotte fermée.

Pour les garçonnets, encore plus turbulents, choisissons sans hésiter le gilet dessous en tricot fin de tourbe ou en flanelle pure laine légère: par là-dessus, n'importe quelle chemise facile à blanchir; la santé est garantie. Un caleçon de flanelle ou de jersey tricot en coton assez épais sont indispensables sous la culotte ou le plus-fort. On a parfois le tort de négliger le caleçon pour les petits garçons: ce n'est pas hygiénique de laisser la laine du vêtement frotter les jambes: il faut en principe isoler le corps, le plus possible, des vêtements qui touchent aux objets extérieurs et risquent d'emmagasinier poussières et microbes.

Un mot, pour finir, sur la question du lessivage: si nous le pouvons, lavons le linge des enfants à part du nôtre et surtout à part du linge de maison. Les personnes qui donnent le linge des enfants à laver au dehors commettent une légère imprudence compensée, il est vrai par la violence des produits chlorés que les blanchisseurs jettent dans leurs bassins et chaudières... Mais il serait plus sain (et aussi meilleur pour le linge) de faire de petites lessives soignées du linge des enfants, en faisant bouillir tout ce qui supporte les buées, et en lavant avec de bons produits "oxygénants" les sous-vêtements.



Das Kruschenprofil
La silhouette KRUSCHEN
"Das Kruschenprofil... en Autriche, vous entendrez les admirateurs murmurer ces mots lorsqu'une femme belle, souple et élégante, passe dans la rue."
L'habitude régulière de la "dose quotidienne" de Kruschen a été adoptée par des milliers de femmes, en Autriche comme dans plus de 100 autres pays. Cette habitude est même devenue si générale partout, que l'on dit aujourd'hui d'une femme à la taille svelte et au maintien gracieux et souple, que c'est une "silhouette Kruschen".

SELS KRUSCHEN

Prenez-vous aujourd'hui une bouteille de Sels Kruschen à 12c (suffisante pour 4 semaines), et chaque matin, en vous levant, prenez une demi-cuillerée à thé dans un verre d'eau chaude.

Quel est le bois le plus recherché pour la fabrication des skis?

Les fabricants de skis emploient généralement le frêne, qu'on trouve dans nos régions, ou de préférence l'hickory. L'hickory est un arbre de l'Amérique du Nord qui ressemble un peu au noyer. Son bois est lourd, très solide et très résistant. Il possède une certaine élasticité. Il est plus ou moins coloré. Ses diverses qualités l'ont fait rechercher également pour la fabrication des manches d'outils, des jantes de bicyclette, des volants d'automobile, et pour la construction des avions.

Et, puisque nous parlons de skis, sait-on, au dire de ceux qui les fabriquent qu'il n'existe pas à proprement parler de "paires de skis", mais seulement des skis? En effet, à longueur, largeur, et épaisseur très exactement égales, deux skis ne pesent jamais le même poids, et, entre deux skis apparemment identiques, on trouverait facilement deux cents grammes de différence. On est donc contraint d'assortir les skis entre eux pour faire une paire, et ce n'est pas une petite besogne: pour avoir trente paires, il faut réunir à peu près trois cents skis.

Importations de beurre en octobre
Le Canada a importé 7,351 livres de beurre en octobre au lieu de 22,916 le mois correspondant de 1934. Les Etats-Unis ont importé 7,261 livres. La valeur des importations du mois considéré s'établit à \$1,831, vis-à-vis de \$3,676 en octobre 1934.

Mme Claudette de Seves
Diplômée des Etudes scientifiques Kiyta de Paris
Annonce l'inauguration de son
STUDIO DE TRAITEMENT SCIENTIFIQUE
1456 rue Drummond
AUJOURD'HUI
Pour rendez-vous avec Mme C. de Seves, appelez BELAIR 1640
CONSULTATIONS GRATUITES
tous les jours, dimanche excepté, de 10 à 12 h. m., de 2 à 5 p. m.
LE SOIR: les lundi et jeudi, de 7 à 9 p. m.

DE LA MORT À L'AMOUR

Roman dramatique, par Pierre Laval

No 13 28 novembre 1935 (Suite)

— Seulement, reprit-elle avec une gravité pleine de mélancolie, quand ce phénomène, que tu qualifies de vulgaire, se reproduit plusieurs fois en un court espace de temps le promeneur qui en est le témoin, finit par lever vers le firmament un regard anxieux, en se demandant avec juste raison, si tous ces nuages, qui ont obscurci tout à tour le soleil, ne vont pas s'agglomérer, pour former la base d'un épouvantable orage...
— Sans doute! acquiesça Gabriel d'Antin, à qui cette parabole prolongée commençait à taper visiblement sur les nerfs.
— Mais où veux-tu en venir, mon cher petit enfant, avec ces confabulations atmosphériques?
— A ceci, qui est une comparaison d'une justesse rigoureuse.
— Depuis que je t'ai connu, mon Gabriel, depuis, surtout nos premiers aveux et nos premières promesses, je me suis, à la lettre, sentie transportée sur une montagne, d'où mon regard ébloui contemplant les champs de l'avenir comme un panorama radieux.
— Le passé, le tragique et funèbre passé était entièrement abolie.
— Notre mutuel amour avait balayé toutes les ombres de deuil.
— Il n'y avait plus, dans mon âme, que lumière et douceur, que paix et joie.
— Et puis? questionna Gabriel d'Antin pressé de savoir le mot de l'énigme.
— Et puis, un nuage a passé, et un autre, et encore un autre...
— J'ai cru, d'abord, que c'étaient des reminiscences inconscientes, et je n'en suis vivement détournée...
— Et, pourtant, cela a continué? interrogea le jeune homme, avec fébrilité.
— Car, si équilibre, et quel que fut le contrôle qu'il possédait de ses réflexes, il ne restait pas insensible aux impressions d'une femme qui savait être, à la fois, si vaillante et si subtile, ni sceptique devant les intuitions qu'elle lui révélait.
— C'est qu'il n'est pas de plus haute école, pour l'affinement psychologique, que la navigation aérienne. Un certain don de divination et de présence est indispensable à quiconque veut louver victorieusement à travers les caprices, si compliqués et

si soudains, des courants célestes. C'est là-haut, mieux que nulle part ailleurs que l'on est à même de mesurer la valeur des choses impondérables, et des éléments non encore analysés.
— Lucienne répondit:
— Oui, certes, cela a continué... Cela ne cesse pas... Et je me suis parfaitement rendu compte que ces ombres ne portaient pas sur un passé aboli, volontairement oublié, mais sur l'avenir, à mon bien-aimé! sur notre avenir qui devait être tout de bonheure...
— Il la serrait dans ses bras:
— Calme-toi, mon petit, je t'en prie... Tout cela, vois-tu...
— L'interrompit brusquement. Trois coups légers venaient d'être frappés à la porte de la cabine.
— Lucienne sursauta violemment.
— Oh! tu entends?... On vient... Le verrou est-il seulement poussé?...
— Déjà, elle s'élançait pour un mouvement de défense.
— Gabriel la saisit à la taille, et la forçant à se rasseoir:
— Enfant! prononça-t-il d'un ton de gronderie indulgente. De quel vas-tu te mêler lorsque je suis là?...
— Mais, d'ailleurs, on heurtait à l'huis, et, cette fois, avec plus d'insistance.
— Lucienne tressaillait de nouveau tandis que son visage revêtait le teint terneux qui décelait les suprêmes agitations de l'effroi.
— L'aviateur la regarda d'un air presque sévère.
— Oh! je t'en prie, Lucienne, sois raisonnable. En vérité, je ne te reconnais plus!...
— Et, étant allé ouvrir la porte, il se trouva nez à nez avec le commandant en personne.
— Je ne vous dérange pas trop, j'espère? demanda celui-ci, presque d'un ton d'excuse.
— Mais... pas le moins du monde... Comment donc! Prenez la peine d'entrer, je vous prie.
— Non, non, c'est inutile... Je craignais seulement que vous ne reposiez déjà. C'est pourquoi j'ai frappé si doucement...
— Oh! nous n'avons pas envie de nous coucher si vite! fit gaillardement Gabriel d'Antin. Et vous n'avez troublé aucun sommeil, commandant...
— Saurais-je ce qui me veut l'honneur de votre visite, ou en quoi je puis vous servir?...
— Voici, monsieur d'Antin. Comme il est d'usage, puisque nous devons prendre le large à l'aurore, nous avons un grand souper de cérémonie, où j'invite tous les passagers de marque inscrits à la première classe.
— "Il va de soi que vous êtes le plus illustre de mes convives, et celui que je serai le plus honoré d'avoir à ma table."
— "Comme il est bien certain que vous ne comptez ici que des admirateurs fervents, je serais franchement heureux que ce souper d'inauguration s'effectuât sous votre présidence."
— "J'ai la conviction que cela porterait bonheur à l'Océanique, qui va accomplir sa première traversée, et je sais que la compagnie de l'Atlantic-Line en serait profondément flattée et reconnaissante."
— "Je suis, moi-même, trop flatté et reconnaissant pour refuser l'honneur qui m'est si aimablement proposé," expliqua Gabriel d'Antin, avec une émotion qu'il ne songeait pas à dissimuler.
— "Oh! vous acceptez de présider? demanda l'autre, avec une visible allégresse de satisfaction.
— "J'accepte de grand cœur, et en vous remerciant beaucoup de votre aimable attention.
— L'officier consulta sa montre.
— "C'est moi qui vous remercie infiniment! déclara-t-il.
— "Nous nous mettrons à table dans une heure et demie. Vous prendrez la place d'honneur. Je serai en face de vous, avec Mme d'Antin à ma droite... N'est-ce pas?
— "C'est entendu, commandant.
— "Alors, je vous laisse... A très bientôt!
— Il serra chaleureusement la main que lui tendait l'aviateur, et s'en alla, d'un pas pressé.
— Mais, à peine refermée, la porte de la cabine:
— "Oh! Gabriel, réunit Lucienne, tu as accepté! Accepte, pour toi et pour moi!
— "Mais certainement! répliqua-t-il avec un soupçon d'humour. Quel moyen, je te prie, de refuser cette politesse élémentaire à des gens qui nous ont comblés de prévenances?... Il faut, tout de même payer ses dettes!... C'est de la simple probité!...
— A cet argument décisif, la jeune femme, bien entendu, ne trouva rien à répondre.
— Elle soupira longuement, resta un instant songeuse, puis se décidant tout à coup.
— Alors, dit-elle, puisque nous devons assister à ce souper, il est temps que je songe à me mettre en toilette...
— Et moi! à m'habiller! riposta son mari.
— Il pensait, à part lui:
— "Puisqu'elle se résigne, tout va bien! Il n'y a que le premier pas qui coûte!"
— Quand elle aura pris ce souper, en brillante compagnie, et qu'elle aura constaté que nous n'en sommes morts, ni l'un ni l'autre, elle s'en trouvera forcément plus apaisée et inquiète..."

Superbe raisonnement, et d'une logique impeccable...
Trop impeccable, hélas!
Voyez-vous, il ne faut rien exagérer, même en fait de logique ou de vertu. Car l'on arrive fatalement à se tromper par une faute de calcul que les mathématiciens évalueraient, au minimum, à quarante-cinq degrés.
Notre sage national, notre bon fabuliste, notre grand La Fontaine, pour tout dire, n'a cessé de le répéter sur tous les tons en toutes occasions:
Rien de trop, dans la nature
Ou encore:
L'excès en tout est un défaut...
Et Gabriel d'Antin, cette nuit-là, fut bien forcé de se rendre à cette évidence.
Contraint et forcé par les conjonctures, Lucienne s'était résignée à se rendre au souper de gala qu'offrait le commandant de l'Océanique, avant la levée de l'ancre pour la première traversée du splendide paquebot.
Dans la grande salle à manger, elle apparut, resplendissante, vêtue d'une robe vert d'amarante largement échancrée, avec une quintuple bordure de perles, qui faisait de ce costume un vêtement de reine. Il fallait, pour la porter sans affront, posséder, d'abord, la souveraine prestance et la beauté vraiment princière qui n'appartenaient qu'à Lucienne d'Ombres, devenue Mme Gabriel d'Antin.
Comme toujours, en pareilles circonstances, le souper se prolongea, pour ainsi dire, indéfiniment. Outre que le menu était d'une surabondante richesse, le service était lent et cérémonieux, et le repas fréquemment coupé d'interminables musiques.
Au dessert, quand le champagne pétillait dans les coupes de cristal, le commandant se leva pour saluer ses hôtes, et leur souhaiter un séjour agréable à bord de l'Océanique.
Ainsi qu'on le pense bien et qu'il était tout indiqué, il souleva vivement, et en termes d'ailleurs particulièrement heureux, la joie et l'honneur qu'il ressentait d'avoir, pour présider sa table, en ce repas d'inauguration, le plus illustre des aviateurs de France, l'héroïque pilote du Zénith, dont, en quelques traits émus, il rappela les prouesses sportives et l'aimant exploit, lors de la nuit tragique au château de Calonge.
Le commandant conclut en portant la santé du glorieux chevalier de l'air, au milieu des applaudissements et des hurrahs de l'assistance unanime.
Et ce fut dans l'éclat d'une ovation redoublée que Gabriel d'Antin se leva, pour remercier le commandant de son touchant hommage, et formuler ses vœux pour la longue et brillante carrière du splendide navire, aux destinées duquel il présidait.

Mais, comme il achevait son speech improvisé son regard s'arrêta sur Lucienne, qui était assise presque en face de lui, à la droite du commandant.
La jeune femme était d'une pâleur livide, et, dans ses prunelles dilatées par une angoisse inexprimable, il lut cette peur panique, cette peur de bête poursuivie, de bête traquée par les grands braques bondissant avec des aboiements furieux.
Ah! il comprit bien ce que signifiaient cette blancheur d'agonie et ce regard terrifié.
La jeune femme se repentait déjà d'avoir quitté la cabine bien close, où elle se croyait à l'abri, pour venir parader à ce festin, où elle et son mari jouaient les grandes vedettes.
Elle ressentait intérieurement tout ce qu'il y avait de dangereux dans cette exhibition publique, pour deux êtres à qui la plus élémentaire prudence eût dû, en ces circonstances troubles et périlleuses, imposer le plus strict incognito.
Evidemment, elle se disait:
"Quel saut à cette minute de triomphe ne nous coûtera pas la vie, à tous deux!..."
C'est pourquoi, en se rasseyant sous une tempête de vivats, Gabriel d'Antin étouffa un soupir de lourde mélancolie.
"Hélas! pensait-il. Encore un nuage qui passe sur le soleil!... Elle se tue de craintes latentes!... Mon Dieu! comment pourrai-je la guérir de ses frayeurs, et la délivrer de cette horrible obsession!..."
Trois heures plus tard, salué par les musiciens de l'orchestre, de tous les bateaux ancrés dans le port, par les hurrahs de la foule massée sur les quais pour assister à son départ, par les accents croulants des fanfares réunies pour fêter l'événement, l'Océanique, après avoir majestueusement défilé en sa hâte, se dirigea vers l'horizon, laissant à son bord, et qu'il surpassait tous de ses proportions gigantesques, gagna le large, et s'élança hardiment vers la haute mer.
L'aube tardait encore à poindre. Le ciel était criblé d'étoiles, et la pénombre fourmillait de rayons...
— III —
OU LA MENACE-SE DESSINE

— Mais, Lucienne, je ne te comprends pas!... Comment pourrais-je interpréter cette obstination qui frise l'absurde?...
— Gabriel, c'est toi qui es d'une imprudence folle!... Sans doute est-ce ton métier, le pli professionnel, qui t'explique, mais je te jure que tu dépasses les bornes de la témérité...
— L'aviateur haussa les épaules:
— Je serais presque en droit de prendre cela pour un compliment, observa-t-il, avec un sourire ironique. Mais le terme est par trop impropre: il ne saurait y avoir de témérité, là où l'on s'agit pertinemment qu'il n'y a aucun danger... (A suivre)

RADIO-COQUIER

Jeudi 28 novembre

Articles d'intérêt

Les grands artistes du monde de la radio — Les grands artistes du monde de la radio ont chanté ce soir. Le réseau Radio-Canada nous a offert une soirée d'exception. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

CRAC ce soir à 10 h. 30 — Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné. Les artistes ont été choisis avec soin et leur programme a été soigné.

DES CITOYENS DE LA PENNSYLVANIE EXTRAIENT LEUR PROPRE HOUILLE



Des milliers de mines de charbon clandestines, en Pennsylvanie, sont actuellement équipées de cette façon avec un équipement de fortune qu'on fait descendre et monter dans un puits en utilisant comme force motrice l'essieu d'une petite voiture automobile. Les compagnies de charbon anthracite de Pennsylvanie prétendent que ces petites mines exploitent illégalement sur leurs vastes territoires leur dérobent chaque année de 3 à 4 millions de tonnes de houille. 20,000 hommes, prétend-on, sont employés à l'extraction du charbon de cette façon.

Au Loew's

A partir de demain, on verra, sur le plateau du théâtre Loew's, des artistes de réputation mondiale dans une grande revue qui a pour titre "International Ballyhoo".

Ce divertissement met en vedette Gil Lamb et Marian Belett, comédiens et danseurs. Ted et Al Waldman, une paire de chanteurs comiques, présentent une ingénieuse composition qu'ils intitulent "Harmonia". Madeleine Desautels, diseuse française, offre un numéro exceptionnel.

Une attraction spéciale sera l'introduction sur la scène du Loew's de "Four Chords", un quatuor de Montréal qui a remporté la palme à un programme d'amateurs organisé récemment par ce théâtre et dirigé par un des représentants du major Bowes.

Deux films complètent ce programme déjà bien fourni. Le premier, "The Last Outpost", met en vedette Cary Grant, Claude Rains et Gertrude Michael. Le second, "Here's the Cook", a pour protagonistes Gracie Allen et George Burns.

Au Palace

"Mutiny on the Bounty", un film qui a coûté deux millions et dont on a dit que c'était le plus grand des drames marins, sera dès demain à l'affiche du cinéma Palace. Trois des plus grands artistes de l'écran et de la scène sont à la tête d'une brillante distribution de plus de cinquante personnages. Ce sont: Charles Laughton, qui joue le rôle du capitaine Bligh; Clark Gable qui tient celui de Fletcher Christian; et Franchot Tone, qui interprète celui du marin Byam.

C'est l'histoire d'un capitaine brutal qui pousse son équipage à la révolte; c'est celle aussi de la vie et des amours des marins sous un ciel tropical.

Au Capitoli

Dès samedi, le cinéma Capitoli présentera "Shipmates Forever", un film qui fait connaître la vie des marins d'Annapolis et dont les acteurs principaux sont Dick Powell et Ruby Keeler.

L'existence remplie d'émotions et d'amour que mènent les "midshipmen" est dépeinte de façon vivante. On les voit s'amusant ou travaillant; on connaît leurs amours, leur loyauté, leur courage. Dick Powell est le type du jeune cadet, un peu gâté, qui a tout de même l'effort d'un homme et qui devient, grâce à l'entraînement, un galant officier. Ruby Keeler est la mascotte de la marine. Les artistes qui se partagent les rôles secondaires sont Lewis Stone, Ross Alexander, John Arledge et Martha Merrill.

"Personal Maid's Secret" est le second film à l'affiche.

Au Princess

Le film "Splendor" qui présentera la semaine prochaine le cinéma Princess, démontre de façon dramatique ce qui arrive quand une jeune fille jolie mais pauvre épouse le fils d'une des plus grandes familles de New York: on la sacrifie sans merci pour sauver de la ruine la grande famille qui va croquer.

Miriam Hopkins et Joel McCrea, protagonistes du film "Barbary Coast", sont de nouveau réunis dans cette production tirée de l'oeuvre de Rachel Crothers.

L'égoïsme et l'ambition du jeune mari font surgir des complications tragiques, mais l'amour est vainqueur et tout finit bien.

Des sujets courts complètent le programme.

Au Théâtre Stella

Aujourd'hui, en matinée et en soirée, deux dernières représentations de "Atout... Coeur", l'amusante comédie de Félix Gandéra, pour les adieux de la troupe Schauten, qui s'embarque demain pour retourner en Europe.

Demain soir vendredi Lucienne Boyer et Pills et Tabet paraitront sur la scène du Stella, avec les Variétés Continentales de 1936. Ce spectacle hors pair se continuera pendant une semaine avec une matinée tous les jours, à partir de samedi.

Jusqu'à jeudi prochain inclusivement. Aux côtés de ces vedettes on pourra applaudir Georges-André Martin, Hélène Gray et les jumeaux Rocky, ainsi que l'orchestre Iza Volpin.

Il reste encore quelques bons billets à vendre au Théâtre Stella et chez Lindsay, pour ce spectacle qui promet d'être le plus captivant de la saison.

Le thé vert du Japon par excellence



"La Bandera" avec Annabella à l'Impérial

M. Henri Letondal présente, à partir de samedi, la "Revue des Vedettes de la Radio".

2e film: "Pasteur"

Pour son nouveau programme commençant samedi, le Théâtre Impérial annonce une revue d'un genre différent: la revue des "Vedettes de la Radio" présentée par Henri Letondal et "Les Deux Copains". Cette revue comportera une série d'attractions originales. Ainsi, le tableau final se passera dans un studio de T.S.F. et le public assistera à l'amusant dialogue d'une jeune animatrice de la campagne avec ses artistes favoris. Henri Letondal, dont on connaît déjà la verve et l'entrain par les revues qu'il a présentées au public depuis quelques années, sera le speaker du spectacle. Il présentera, avec Paul Fouchereau, son numéro des "Deux Copains" qui comportera des chansons nouvelles et des histoires décapitantes. Nul doute que tous les amateurs de radio, voudront applaudir les "Deux Copains". La semaine prochaine sur la scène de l'Impérial.

Parmi les vedettes qui figurent dans la revue de l'Impérial, citons Jeanne Desjardins, l'excellente chanteuse que les radiophiles ont entendue soit au poste CRCH, soit au poste CRAC, et encore tout dernièrement avec "Les Commodes de l'Air". Citons aussi Jeanne Mignolet, à la voix brillante de soprano, qui a déjà fait partie de la Roxy Gang et qui est actuellement l'une des chanteuses lyriques que l'on écoute avec le plus de plaisir: Georges Dufresne, notre robuste ténor d'opéra, dont la belle voix se fait entendre régulièrement à la radio; et Germaine Giroux, notre élégante comédienne et chanteuse montréalaise, qui apportera, au spectacle l'éclat de sa personnalité. Une revue ne serait pas complète sans quelques attractions de music-hall, et c'est pourquoi nous verrons dans ce même spectacle le comédien excentrique Georges Castle, les danseurs Marguerite et Arthur, ainsi que les charmantes ballerines de l'Impérial. L'orchestre de Maurice Meerte fournira, comme d'habitude, une musique vive et alerte.

Le programme cinématographique de la semaine prochaine comprendra deux grands films: "La Bandera" avec Annabella et Jean Gabin, ainsi que "Pasteur", avec Sacha Guitry. Cette dernière production a été mise à l'affiche pour répondre à des milliers de demandes par lettre et par téléphone. On sait que le film de Sacha Guitry est considéré comme la production française la plus extraordinaire de ces derniers temps. Aussi est-ce une aubaine pour le public de revoir ce film que l'on ne peut se lasser d'admirer pour les nobles sentiments qu'il suscite et l'admirable interprétation de l'illustre savant par Sacha Guitry. Quant à "La Bandera", ce film est tiré du roman de Kessel sur la Légion Étrangère en Espagne. Le metteur en scène de "La Bandera" n'est autre que Julien Duvivier à qui l'on doit des succès de première grandeur comme "Maria Chapdelaine", "David Golder", "Soucieux de vérité", il est allé prendre ses extérieurs sur place, en Espagne; par conséquent, à la valeur du film s'ajoute un intérêt documentaire très vif.

Jusqu'à samedi, le programme de l'Impérial comprend la "Revue du Club Paradise", avec Henri Thérien et Germaine Giroux, et à l'écran, "Fanfare d'Amour" avec Fernand Graveny, ainsi que "Behind the Green Lights", un excellent film policier.

Théâtre STELLA

PL 1166 4552 St-Denis
Aujourd'hui en matinée et soirée
Comédie en 3 actes de Félix Gandéra

"Atout... Coeur"

Comédie en 3 actes de Félix Gandéra

PRINCESS

George RAFT - Joan BENNETT
She Couldn't Take It
Comédie en 3 actes de Félix Gandéra

FRONTENAC

"RADIO-VARIETES WHITE CAP"

Une heure de divertissement radio-diffusé directement de la scène du

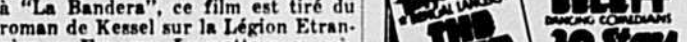
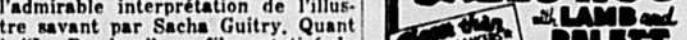
THEATRE PAPINEAU

Jeudi soir, le 28 novembre

8.45 p.m.

Un orchestre spécial et plusieurs vedettes les mieux aimées de la radio

Ne manquez pas ce spectacle unique.



RESTITUTION
L'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited accuse réception de \$5 en restitution.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

La vente du remède breveté et la loi médicale du pays

M. J. - H. Chales vend du "Sunodium" et du "Besto-Lax" et est traduit devant le tribunal

Il est bien bel et bon d'avoir pour vendre des produits pharmaceutiques la permission du gouvernement fédéral, département de la vente des produits pharmaceutiques brevetés, mais quand on se mêle de faire des diagnostics et de prescrire quelques-uns de ces produits pour tels maux spécifiques, on vient en contradiction avec la loi Médicale de la Province de Québec et on est passible d'une amende de cinquante dollars payable au Collège des Médecins de la Province, ou, à défaut d'amende, à l'emprisonnement pour une certaine période dans la prison commune.

M. J. - H. Chales, résidant au numéro 8644 de la rue Saint-Denis à Montréal, vient d'ailleurs de s'en apercevoir à ses dépens, car l'honorable juge en chef J.-B. Archambault, de la cour de Circuit, l'a condamné hier à payer au Collège des Médecins de la Province une somme de cinquante dollars, ou, à défaut de payer cette somme et les frais d'action, à passer une période de soixante jours en prison.

Ici, le Collège des Médecins avait pris des procédures contre M. Chales qui avait vendu des bouteilles de remèdes brevetés du nom de Sunodium et de Besto-Lax à une dame Tremblay après lui avoir diagnostiqué un malaise au foie. Le jugement condamne M. Chales parce que "ni l'un ni l'autre de ces remèdes n'étant autorisé par son brevet ni recommandé par ses étiquettes comme spécifique pour guérir l'estomac, les recommander à cet objet constituait de la part du défendeur l'ordonnance d'un médicament."

Voici les détails de cette intéressante affaire telle que relatée par le jugement de l'hon. juge en chef: "La Cour, après avoir entendu les témoins des parties, les plaidoiries de leurs avocats, étudié les pièces du dossier et délibéré: "Attendu que le demandeur poursuit le défendeur en recouvrement de la somme de \$50 pour infraction à la Loi Médicale de la Province de Québec, alléguant que celui-ci, le 16 juillet 1935, exerça la médecine en contravention avec la loi sur la personne de Madame Tremblay, l'ayant traitée pour douleurs dans l'estomac, lui ayant donné des consultations médicales, lui ayant prescrit des médicaments et ayant diagnostiqué sa maladie; "Attendu que le défendeur, après avoir nié l'assertion de la déclaration, fait valoir par sa défense qu'à la date susmentionnée, il a vendu à ladite dame Tremblay une bouteille de remède breveté "Sunodium" et une autre de remède breveté "Besto-Lax"; qu'il est autorisé par un permis d'Ottawa, portant le numéro 3528, à vendre cesdits remèdes; "Attendu que ladite dame Tremblay a déposé que, le 16 juillet 1935, elle s'est rendue chez le défendeur au numéro 8644 de la rue Saint-Denis, à Montréal; qu'elle a représenté à celui-ci qu'elle ne savait pas ce qu'elle avait mais sentait des douleurs du côté droit; que sur ce le défendeur lui a porté la main au côté droit et lui a dit qu'elle avait quelque chose au foie; qu'il lui a indiqué et vendu comme remède pour cette affection une boîte de poudre "Besto-Lax", au prix de \$2, cette poudre paraissant être, à cet effet, contenue dans un remède breveté aux Etats-Unis; qu'il a une bouteille intitulée "Sunodium" avec sous-titre "Rayons d'espoir pour votre santé", au prix de \$2.50, cette poudre paraissant être brevetée à Ottawa sous le numéro 14071, sous la "Loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés"; "Attendu que ce témoignage de Madame Tremblay est confirmé par celui de Madame J.-B. Routhier; "Attendu que le défendeur et son épouse ont, d'autre part, déposé que ladite dame Tremblay, en se présentant chez le défendeur, avait dit qu'elle avait entendu parler de son remède, qu'elle avait mal dans l'estomac et voulait l'essayer, que s'approchant du défendeur, elle lui avait pris la main et l'aurait appliqué sur son côté; que le défendeur lui aurait simplement dit: "Moi, je ne suis pas médecin, mais dans tous les cas mon remède vous fera du bien", — alors il ne s'agissait que du remède "Sunodium"; qu'il lui a offert la poudre "Besto-Lax", cette poudre devant jouer l'office de nettoyeur et préparateur, le défendeur exaltant les propriétés curatives de ces drogues; "Attendu que la Cour admette les témoignages de Mmes Tremblay et Routhier; "Considérant qu'aux termes de l'article 44 de la Loi Médicale de Québec, le défendeur doit être tenu pour avoir exercé indûment la médecine en donnant une consultation médicale, prescrivant des médicaments; "Considérant que ni l'un ni l'autre de ces remèdes n'étant autorisé par son brevet ni recommandé par ses étiquettes comme spécifique pour guérir l'estomac, les recommander à cet objet constituait de la part du défendeur l'ordonnance d'un médicament; c'est que qu'il a témoigné avoir fait, et, par suite, son témoignage suffit à l'inculper; "Par ces motifs, le défendeur est condamné à payer au demandeur la somme de \$50 avec dépens, dans un délai de huit jours de la signification du présent jugement, et, sur défaut par lui de satisfaire à la condamnation et aux frais dans ce délai, il est condamné à un emprisonnement de soixante jours dans la prison commune de ce district, conformément à la Loi Médicale de la Province de Québec, le tout avec dépens déduits en faveur de Mes Beauregard, Philimore et St-Germain, avocats du demandeur."

COUR SUPERIEURE

Division de pratique

le 27 novembre 1935

Présent: L'honorable juge Forest. Les jugements suivants furent rendus: Cité de Montréal vs Victor Senécal: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

A. Barrette vs A. Bigras: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

E. H. Reid Lée vs E. Dubuc et al: Jugement autorisant à examiner un témoin hors de la province.

Guarantee Loan Syndicate vs J. E. Kovitch et al: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

W. Turgeon vs M. H. Gagnon: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

J. H. Rivet et al vs Radio Keith Orpheum Ltd et al: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

Modern Service Garage Reg vs A. Lefebvre: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

E. Haide vs H. Legault: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

M. Manella vs Monash Knitting Co Ltd et al: Jugement autorisant examen avant défense.

Dame P. C. Stevens vs N. Bouvier: Jugement autorisant à produire à se faire le dossier.

Canadian Celanese Ltd vs B. V. D. Company Ltd: Jugement autorisant à demander, avec frais contre le défendeur.

Dame P. Fraiden vs B. Sharp et I. Sharp: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

P. Goodman vs John McIntyre Ltd: Jugement autorisant examen avant défense.

Clasde Neon General Advertising Ltd vs Chateau Frontenac Garage Ltd et al: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

Dr. Max Weber vs F. Wade et Dame N. Shulz: Jugement rejetant motion, avec dépens.

Dame A. Proulx vs A. Archambault: Jugement accordant requête pour pension et garde des enfants.

In re: Grace Novak and Ruth Novak: Jugement accordant requête pour rectifier le registre d'état civil.

Imperial Tobacco Sales Co. of Canada Ltd vs D. Cardinal et al: Motion pour réviser causes, avec dépens.

M. J. Frank vs J. P. Garment Ltd: Jugement déclarant faits et articles non confessés.

J. Coristine Co. Ltd vs Dame E. P. Long et al: Jugement accordant motion pour substitution de défendeur.

Dame J. Cinq-Mars vs T. Burns: Jugement autorisant à ester en justice.

Amherst Investment Corporation vs H. Schwartz et al et H. Schwartz et al: Jugement autorisant à amender la déclaration.

F. J. Lord vs H. L. Shugar: Jugement accordant motion pour réviser causes, frais à suivre.

H. Goldblum vs P. Kaufman et al: Jugement rejetant motion pour réviser causes, avec dépens.

E. J. Dineen vs American Home Fire Insurance Co: Jugement autorisant examen avant défense.

MM. Henri Garneau et J.-George Garneau qui occupent des bureaux dans l'édifice Aldred, et les propriétaires de cet édifice viennent d'être condamnés conjointement et solidairement par l'honorable juge Mackinnon de la Cour Supérieure, à payer une somme de cent dollars et les dépens à M. Calvin-H. Dingman, agent d'assurance, qui avait été expulsé de force de l'édifice Aldred au commencement d'août 1933.

M. Dingman avait poursuivi en dommages MM. Garneau et les propriétaires de l'édifice Aldred, en prétendant qu'il avait été expulsé de force et avec violence au grand détriment de sa réputation alors qu'il avait été rendre visite au bureau de MM. Garneau.

Le juge en chef de la cour Supérieure ordonne le comptage

M. Hervé Ravary obtient le dépouillement judiciaire pour le comté de St-Jacques

Vendredi matin

L'honorable juge en chef Green-shield, de la cour Supérieure, a ordonné hier après-midi le dépouillement judiciaire des boîtes de scrutin de la dernière élection provinciale du comté de Saint-Jacques, qui donnerait, jusqu'à maintenant du moins, une majorité de 14 voix à M. Henry-L. Auger sur l'honorable Irénée Vautrin.

L'ordonnance de l'honorable juge en chef, qui a fixé ce dépouillement à demain matin, à 10 heures, dans la salle d'audience numéro vingt-quatre du Palais de Justice, a été accordée à la demande de M. Hervé Ravary, marchand du comté de St-Jacques, qui était représenté dans le cabinet du juge par Me Bernard Bissonnette, C.R., de l'étude juridique Bissonnette, Pinard et Perrault. Me Bissonnette occupera également demain matin au dépouillement devant le tribunal.

Cette requête et l'ordonnance seront signifiées aux deux candidats, ainsi qu'à l'officier-rapporteur, qui devra emporter avec lui pour les produire à l'audience toutes les boîtes de scrutin afin de procéder sous l'oeil du juge à un nouveau comptage.

La requête de M. Ravary alléguait qu'il y a eu erreur dans l'addition des bulletins de votes tant par les sous-officiers-rapporteurs que par l'officier-rapporteur lui-même et que, de plus, certaines des décisions des sous-officiers-rapporteurs écartant des bulletins ou les acceptant sont erronées.

Plusieurs filles

durement punies

Elles pleurent toutes à chaudes larmes en entendant leur sentence

Les juges Amédée Monet et Gustave Marin se sont partagés hier la tâche de condamner plusieurs filles arrêtées dernièrement par des agents de la police municipale, et qui s'étaient reconnues coupables de vagabondage.

Ces condamnations donneront lieu à des scènes assez pénibles. Toutes ces accusées sanglotaient en entendant leurs sentences. Lola Guertin, condamnée à six mois de réclusion, devant le juge Monet, s'évanouit et deux tourne-clefs durent la transporter dans les cellules. Mabel Fortin, Laurette Beaudoin, Liliane Roy et Nellie Lalonde durent à leur tour de culpabilité de n'être incarcérées que pour quatre mois.

Le cas de Sally Lalonde, sœur de Nellie, plus pitoyable que les autres, fut considéré avec une certaine indulgence par le juge Marin. Après avoir appris que cette fille n'était à Montréal que depuis trois mois et que, durant onze ans, elle avait travaillé dans un atelier, le président du tribunal ne la condamna qu'à un mois de détention. Il regretta toutefois de ne pas avoir eu que c'était Nellie Lalonde qui avait poussé la jeune sœur à l'imiter, car il aurait infligé à la première la peine maximale prévue par la loi, soit un emprisonnement de six mois plus le paiement d'une amende de \$200 ou six mois additionnels de réclusion.

Colette Barbier, qui fournit d'excellentes indications à la police, fut traitée sur le même pied que Sally Lalonde.

Les sœurs Jeanne et Régina Arcand, complices du souteneur Kasper, qui fut condamné lundi par le juge J. O. Lacroix à huit mois de réclusion et à une forte amende, ont aussi reconnu leur culpabilité devant le juge Monet sur deux accusations de vol sur la personne et sur l'accusation d'avoir conspiré avec d'autres personnes dans le but de commettre des larcins. Elles ne recevront toutefois leur sentence que le 5 décembre. Une autre fille, Rose Lemay, accusée d'un délit identique, subira son procès le 4 décembre.

M. EDMOND HARDY EST ACQUITTÉ À L'ENQUÊTE

M. Edmond Hardy, 10514, boulevard des Ormes, traduit dernièrement en Correctionnelle par M. Rain-bault de Montigny, qui l'accusait du vol de vieilles pièces de monnaie et de timbres-postes anciens faisant partie de la collection Helbronner, a été acquitté par le magistrat de police Jules Desmarais dès l'enquête préliminaire. Aucune preuve ne pouvait justifier le plaignant de continuer à procéder contre M. Edmond Hardy.

CONDAMNE À L'AMENDE

G. Dandkoff, 2018 est, rue Mont-Royal, était traduit hier devant le magistrat de police Jules Desmarais. L'accusation de s'être servi d'une balance inexacte. Il reconnut sa culpabilité et Me Galt Michaud, avocat de la poursuite, demanda au président du tribunal de condamner le délinquant à payer une amende de \$25 plus les frais de la cause, car on n'avait pas saisi la balance en cause. En entendant cela, Dandkoff voulut enregistrer un plaidoyer de non-culpabilité, mais décida ensuite de laisser les choses où elles en étaient. Le magistrat Desmarais le condamna sur le champ à l'amende suggérée de \$25 et à huit jours de détention.

Une pauvre femme gagne son procès

Le prévenu exploitait l'honneteté d'une malheureuse en l'intimidant

Georges Létourneau, 922 rue Amherst, a été reconnu coupable d'intimidation, hier, devant le juge Gustave Marin, après un procès qui dura tout le jour. Le prévenu, condamné à une peine de 15 jours, prit en pleurant la route des cellules.

La plaignante, dans cette affaire, Anna Raboin, logée à la même adresse, voulait ravoir ses meubles mais l'inculpé, à force de menaces et d'injures, l'en empêcha. Me Paul Masse, avocat de la poursuite, présenta un réquisitoire long à établir mais qui finalement impressionna le tribunal. Un témoin de la poursuite, Paul Bros-sard, se rendit au domicile du prévenu le 15 octobre pour avoir l'ameublement de Mlle Raboin. Le prévenu refusa de laisser entrer le caméionneur en disant: "Elle me doit un mois de redevance et si tu entres la tête va te partir des épaules."

La poursuite établit ensuite que la plaignante payait \$37 en deux fois au frère de l'inculpé pour qu'il la laisse en paix à son restaurant, à 922, rue Amherst. A la suite d'une vente par huis-clos, la plaignante racheta son ameublement et le prévenu, qui vivait avec elle, prétendit que le tout lui appartenait. Le témoin Lucienne Girard, 1092 est, rue Notre-Dame dit avoir travaillé au domicile de la plaignante. Cette dernière vivait des recettes d'un petit restaurant et le prévenu demeurait chez elle. D'après le témoin le prévenu buvait assez souvent, menaçait la plaignante et se livrait même à des voies de fait sur elle. Mlle Raboin lui supplia souvent de partir mais il le refusa. Me Edgar Laliberté, avocat de la défense pose la question suivante au témoin: —Vivaient-ils ensemble? —Ils avaient chacun leur chambre. —Saviez-vous qui signa pour l'achat des meubles? —Non.

M. Albert Martel, 1885 rue Leclair, témoin de la défense, acheta les meubles saisis dans le restaurant et les laissa à Arthur Létourneau, frère du prévenu.

L'inculpé rendit témoignage et commença par dire qu'il vivait depuis 3 ans avec la plaignante, qu'il aurait invité par écrit à prendre chambre chez elle. Le témoin n'a jamais intimidé la plaignante mais l'a plutôt aidée en demeurant avec elle.

Le juge Marin ne fut pas tendre pour le prévenu, qui par ses menaces se fit payer un salaire, vécu en paresseux et rendit la vie impossible à une pauvre femme. Il peut y avoir des présomptions mais le tribunal est convaincu que la plaignante est une honnête femme qui, intimidée par Létourneau, se fit enlever jusqu'à son dernier sou. Le restaurant a été saisi pour une dette contractée par le prévenu et ce dernier poussa l'audace jusqu'à dire au propriétaire que c'était lui qui voulait établir la plaignante en achetant le restaurant en question.

Outre la peine de 15 jours le prévenu aura à fournir un cautionnement personnel de \$100 pour garder la paix durant 12 mois, à sa libération. A défaut, il fera 15 autres jours de prison. De plus, l'inculpé devra payer les frais du procès.

Patron pincé pour la seconde fois

Pour infraction à la loi du salaire minimum il est passible d'une forte amende

La Commission du salaire minimum des femmes n'hésite jamais à poursuivre devant les tribunaux criminels certains propriétaires de magasins qui commettent des infractions à la loi du salaire minimum.

Hier, l'un de ces délinquants, propriétaire des deux établissements commerciaux connus sous la raison sociale de "Maisonnette 0.05 to \$1 Stores", établissements situés à 4035 est, rue Ontario, et à 4487 est, rue Sainte-Catherine, comparait devant le magistrat de police Jules Desmarais. On l'y accusait d'avoir entré dans ses livres des chiffres destinés à tromper les inspecteurs de la commission, d'avoir ensuite omis de faire rapport, comme la loi l'y oblige, du nombre de ses employés et du salaire qu'il leur accorde, et enfin de n'avoir pas payé à ses employés le salaire prévu par la loi.

Le délinquant protesta de son innocence et le président du tribunal fixa son procès au 6 décembre à la demande de Me Lucien Rodier, avocat représentant le ministère du Travail.

Ce délinquant en serait à sa seconde offense analogue. Un verdict de culpabilité dans son cas lui vaudrait de payer une amende minima de \$200 et qui pourrait aller jusqu'à un maximum de \$500.

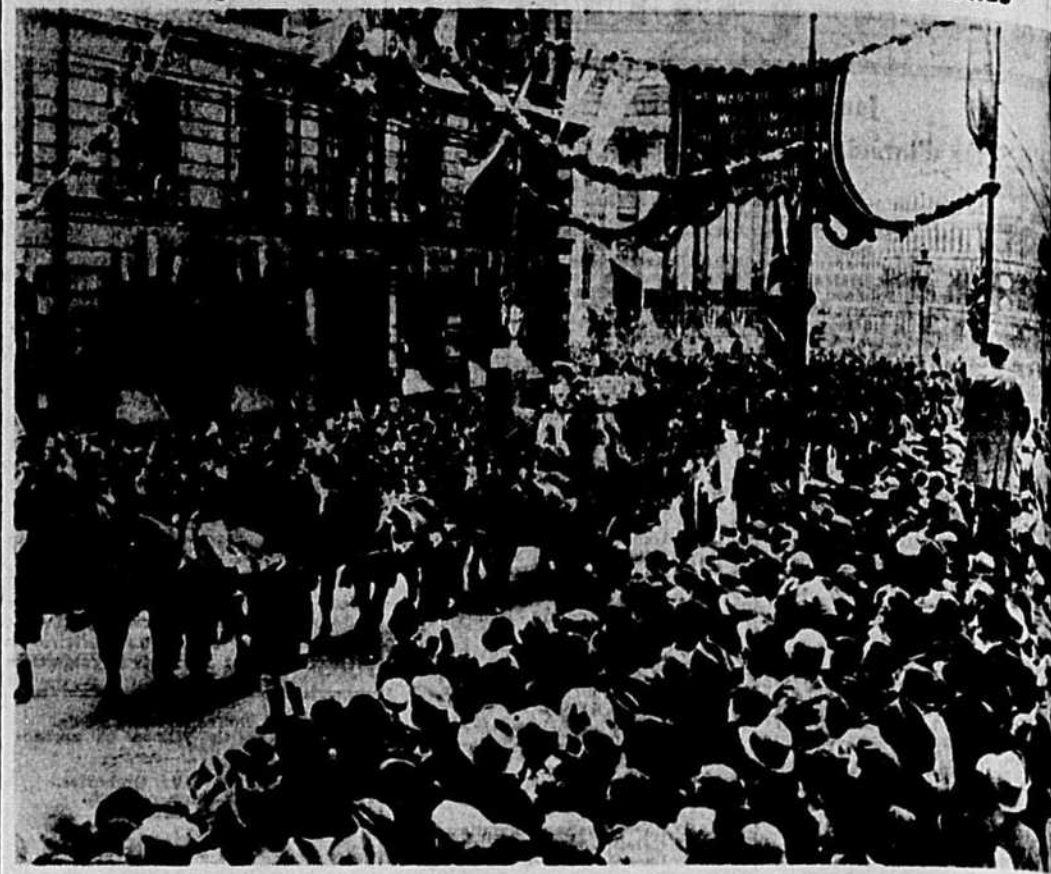
MARQUE DE COMMERCE EN CORRECTIONNELLE

P. J. Salley, 8565, chemin La Salle, se servait depuis longtemps, sans l'autorisation des personnes intéressées, des bouteilles de la société J. J. Joubert. On lui reprocha même d'avoir aussi utilisé celles de la Bordens Farm Dairy et de la Elmhurst Dairy. Il était traduit hier devant le juge Gustave Marin sous l'accusation d'avoir enfreint la loi sur les marques de commerce. Me Gaston Lacroix, avocat de la poursuite, fit entendre deux témoins à charge et Salley ne présenta pas de défense. Il fut condamné sur-le-champ à payer une amende de \$1 plus les frais de la cause, ou à huit jours de détention.

DIVERGENCE D'OPINION

Albert Brisebois, de Laval-des-Rapides, aurait dit à l'un de ses voisins qui ne partageait pas tout à fait ses idées politiques: "Mon vieux, de quel genre de manière que ce soit je t'ôterai la vie pour me débarrasser de toi." Traduit hier devant le magistrat de police Jules Desmarais, Brisebois protesta de son innocence. Le président du tribunal fixa son procès au 4 décembre.

LE GARÇON FERMIER QUI DEVINT LORD - MAIRE DE LONDRES



Voici dans quel somptueux équipage Sir Percy Vincent, le nouveau lord-maire de Londres, né garçon fermier, se voit dans sa ville pour fêter son installation comme premier magistrat. Derrière viennent vaches, cochons, ainsi qu'un groupe imposant de laitiers et de laborateurs.

Un naïf victime d'un alchimiste

Il raconte au juge Amédée Monet la mésaventure qui lui coûta \$800.

Joseph Rossano, 6889, 26e avenue, Rosemont, était traduit hier devant le juge Amédée Monet, accusé d'avoir extorqué à M. Thomas Martineau, 1124, rue Montcalm, une somme de \$800.

Le plaignant raconta à peu près ainsi sa lamentable histoire de dupé. "Monsieur le juge, à votre honneur, j'ai rencontré Rossano chez moi à peu près vers le 20 juillet 1934. Il prétendait que je le connaissais très bien, et il m'a si bien prouvé que je le connaissais en me racontant sur mes parents et sur mes amis toutes sortes d'histoires vraies, que j'ai dû admettre que je l'avais connu. Rouen. Il arrivait de cette ville où il "testait" de l'or. Il se disait chimiste de grande expérience. Avec un \$5, aussi vrai que vous êtes derrière votre comptoir, monsieur le juge, il m'en a fait deux rien qu'en mettant de l'acide sur le \$5 que je lui avais prêté. Alors vous comprenez, il m'a dit qu'il pouvait faire de l'argent avec n'importe quoi. Je l'ai cru. Il m'a offert que si je voulais faire de l'argent avec lui, on partagerait les profits. Je vendis mes parts de \$500 et ça me rapporta \$800. On avait acheté une presse ensemble. Quand j'ai eu mes \$800, on s'est renfermé dans ma chambre. Je lui ai donné mon bel argent, piastre par piastre. Il m'a dit de la poudre dessus. Il a ensuite tout mis dans une enveloppe en me disant qu'il ne fallait pas que ça prenne l'air et il est parti après avoir placé le tout sur la presse. Je ne devais toucher à rien avant deux heures. J'ai pas pu attendre si longtemps et la curiosité m'a pris de regarder dans l'enveloppe tout de suite après son départ. Ah! monsieur le juge, c'est-y pas malheureux, y avait pu rien que des papiers blancs. Alors comprenant qu'il m'avait arnaqué, j'ai été porter plainte au poste."

Le président du tribunal laisse à Me F. X. Biron, avocat de la défense, le soin d'interroger la victime.

"Si, par miracle, Rossano avait fait de l'argent avec vos \$800 et vous aviez remis la moitié des bénéfices auriez-vous déposé plainte contre lui? demande-t-il.

"Ça, c'est difficile à répondre, monsieur le juge", de rétorquer M. Martineau. "\$800 c'est \$400 et pour dire la vraie vérité je ne sais pas ce que j'aurais fait."

Reste ensuite l'identification du prévenu. Rossano est de très petite taille. Il est haut de 4 pieds et 11 pouces. Le plaignant l'a reconnu au milieu d'un groupe de sept suspects destinés à tromper les inspecteurs de la commission, d'avoir ensuite omis de faire rapport, comme la loi l'y oblige, du nombre de ses employés et du salaire qu'il leur accorde, et enfin de n'avoir pas payé à ses employés le salaire prévu par la loi.

Le délinquant protesta de son innocence et le président du tribunal fixa son procès au 6 décembre à la demande de Me Lucien Rodier, avocat représentant le ministère du Travail.

Ce délinquant en serait à sa seconde offense analogue. Un verdict de culpabilité dans son cas lui vaudrait de payer une amende minima de \$200 et qui pourrait aller jusqu'à un maximum de \$500.

VENTES D'AUTOMOBILES NEUVES EN OCTOBRE

Les ventes d'automobiles neuves s'établissent en octobre à 3,911 unités au lieu de 2,702 et 2,102 les mois correspondants de 1934 et 1933. En voici la répartition entre les provinces (chiffres d'octobre 1934 entre parenthèses): Provinces Maritimes, 334 (207); Québec, 671 (378); Ontario, 1,792 (1,427); Manitoba, 186 (184); Saskatchewan, 237 (124); Alberta 352 (200); Colombie Britannique, 339 (182). Le grand total pour les premiers dix mois de l'année en cours a atteint 38,346 unités accusant ainsi des gains respectifs de 27.2 et 105.2 p. c. sur les périodes correspondantes de 1934 et 1933.

RADIOTRONS MARCONI RVC

SONT EN VENTE PARTOUT

Une accusation de conspiration

Le procès de James Robertson promet des révélations intéressantes

Après avoir noté la preuve offerte par Me Auguste Angers, avocat de la Couronne, dans l'enquête judiciaire de James Robertson 1445 rue MacKay, le magistrat de police Tétréau cita hier le prévenu à l'examen volontaire et en fixa la date au 4 décembre.

Dans cette affaire, le plaignant, Joseph Forties, 1462 rue Union, propriétaire du Mount-Royal Garage, accuse l'inculpé d'avoir conspiré, le 1er janvier 1933 au 31 décembre 1934, avec d'autres personnes pour détruire, falsifier et altérer les livres du plaignant, au point qu'il fut obligé de faire session de ses biens. Le prévenu était le vérificateur engagé par Forties pour voir la tenue de ses livres.

Me Angers produisit tous les livres se rattachant au procès. La Couronne fit ensuite entendre M. Eugène Nicoll, 2005, rue Mansfield, comptable expert, qui expliqua au tribunal les erreurs trouvées par lui dans les auditions du prévenu. Le tribunal satisfait de la preuve, cita le prévenu à l'examen volontaire.

L'immeuble

Ahuntsville. — Chemin Public, vacants; lot No 412-416 à 418; terrain T. Daulty et Co. vend à M. Masse, \$345. I. Bissonnette, notaire—1935.

Chemin Public, vacants; lot No 442-478; terrain T. Daulty et Co. vend à M. Masse, \$345. I. Bissonnette, notaire—1935.

Cité de Lachine. — Chemin Public, bâties; lots Nos 267-277, 278; terrain T. A. Brinkworth vend à J. W. Garbrie, \$1,000 et considération. W. M. Bourke, notaire—1935.

Cité de Verdun. — Rue Clémenceau, vacants; lot No 4687-238; terrain 25 x 85 pieds. The Greater Montreal Land Co. vend à G. Amico, \$25,000. J. Corbo, notaire—1935.

Delorimier. — Rue Fullum, bâties; lots 4818; lot No 12-578, 583; terrain 50 x 90 pieds. J. U. Gervais, \$4,000 et considération. H. R. Langevin, notaire—1935.

Laurier. — Rue Hutchison, bâties; lots Nos 1-3 de 12-1-18, 12-2-18; terrain 25 x 107 1/2 pieds. Dame H. Ralph et Vir vend à R. Ralph, \$2,500. B. Bissonnette, notaire—1935.

Montcalm. — Rue Cartier, bâties 699; lot No 3693; lot No 902-63; terrain T. Le Shérif vend à J. Brouillette, \$1,000. J. P. Turcotte, notaire—1935.

Notre-Dame-de-Grâce. — Chemin Public, vacants; lot Nos 48-73, 150-221; terrain 8,176 bines sur superficie. H. D. Clapperton, notaire vend à Dame H. Nicholson, \$1,200. R. H. Clerk, notaire—1935.

Notre-Dame-de-Grâce. — Chemin Public, vacants; lot No 83-1-19; terrain T. Le Shérif vend à J. W. Buckle, 7100. W. M. Bourke, notaire—1935.

Ville St-Pierre. — Rue Windsor, 44 Avenue, vacants; lot Nos parties 119, 120, 121; terrain T. Dame J. M. Williams et al vend à Mea Estates Ltd, \$25,000. F. K. Stevenson, notaire—1935.

Rue Windsor, le Avenue, vacants; lot Nos parties 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 3

CHRONIQUE DE LA NAVIGATION

La navigation de nuit sur le fleuve est maintenant finie

Trop de bouées ont été enlevées pour que les pilotes se risquent avec des bateaux dans l'obscurité. — Le "Charles L. D." — Un dernier cotier attendu ici à la fin de la semaine prochaine

Remise en service du "Rosemount"

Les pilotes du Saint-Laurent ne feront plus, cette année, de navigation de nuit; ils y ont mis fin hier, en refusant de prendre la responsabilité du cargo français "Charles L.D." dont le départ était fixé à la fin de l'après-midi.

Chargé de grain à plus de 25 pieds de tirant d'eau, ce gros navire de Louis Dreyfus est resté amarré au quai du hangar 7, attendant le petit matin pour partir à destination de l'Angleterre.

Un grand nombre de bouées sont maintenant enlevées du chenal qui n'est plus balisé que par des pieux noirs qu'on ne voit pas la nuit. Tous les départs seront maintenant fixés dans la matinée ou de bonne heure dans l'après-midi. Quelques navires partant dans l'après-midi devront procéder par étapes: Sorel, Trois-Rivières, Québec.

Le "Charles L.D.", tramp d'une structure imposante, est le second et dernier navire de la marine marchande française à visiter notre port cette année. Construit en Suède en 1933, c'est l'un des bateaux les plus modernes qui se sont amarrés à Montréal cette année.

SS. "Avon-Valley". En route pour Montréal où il sera probablement le dernier cotier à arriver cette année, le cargo anglais "Avon-Valley" parti depuis quelques semaines du port de Swansea, a été réacheminé à 800 milles à l'est de Belle-Ile, au large des côtes canadiennes, hier midi. Ce navire s'amarrera lundi ou mardi dans notre port.

Le dernier cotier

Le dernier cargo cotier qu'on tentera de faire remonter jusqu'à Montréal cette année est le "Della", norvégien depuis quelque temps par la Clarke Steamship Co. de Montréal. Ce navire cabote actuellement dans les parages de Terre-Neuve amassant de la cargaison pour Montréal et ne doit pas partir de Saint-Jean, T.-N., avant la fin de semaine, ce qui ne l'empêchera pas dans notre port avant le 6 ou 7 décembre.

Le cargo cotier "Gaspesia", aussi de la Clarke SS. Co., était hier à Chathamtown où il appareillait pour Montréal qu'il atteindra en fin de semaine.

Le "Della" est commandé par le capitaine L. C. Whorral dont les responsabilités s'accroissent maintenant de jour en jour. Le "Gaspesia" est commandé par le capitaine Georges Caron.

Le cargo "Rosemount"

Un navire qui était jusqu'à l'an dernier un beau vapeur portant fièrement les couleurs des Canada Steamship Lines sur les Grands Lacs est devenu cette année une modeste barge à charbon qui ne peut plus se mouvoir sans l'aide d'un remorqueur. C'est le triste sort qui a frappé l'ancien cargo des Lacs "Rosemount", le même qui coula à pic, il y a exactement un an, cette semaine. On se rappelle que le "Rosemount", qui était à la fin de la dernière saison, désaffecté depuis un certain temps, servait d'entrepôt à charbon pour l'hiver. On avait peine chargé à charbon à bord, au quai 85, que le navire s'enfonçait. C'est sous l'eau qu'il hiverna pour être mis à flot à la fin de mai. Ceci lui valut de devenir une simple barge.

Le "Rosemount" est sorti pour la première fois du port de Montréal, depuis son renflouement, la semaine dernière. Ce fut pour gagner Sorel à la suite d'un remorqueur. Dans les chantiers maritimes de cette ville, la coque fut remise en bon ordre et le bateau revint hier. Son premier chargement de charbon fut pris à même le cargo "Lord-Strathcona" de la Dominion Coal Co.

SS. "Hall"

Ce vapeur des lacs est parti hier d'Ottawa à destination de Montréal où il prendra en arrivant ses quartiers d'hiver. Son départ de la capitale termine l'activité maritime sur le canal de Rideau qui sera asséché aujourd'hui pour l'hiver.

Pas d'arrivage hier

Pour la première fois cette saison, il n'est passé vingt-quatre heures sans qu'aucun arrivage océanique ou cotier ne fut effectué du côté de la mer à Montréal. Seul le "Mont-Louis", un bateau des lacs rentra de Québec hier. Du côté des lacs, trois petits océaniques arrivèrent hier soir à Lachine, se dirigeant vers le port. Ils seront dans notre port ce matin pour quelques heures d'escale chacun. Une seule autre fois au cours de la saison, vingt-quatre heures s'étaient écoulées sans arrivage océanique, mais alors, c'était en juin, et plusieurs cotiers s'amarrèrent dans

la journée. Le premier océanique maintenant à Montréal sera le "David-Dawson" arrivant de Swansea, qui est passé à la Pointe-au-Père à 9 h. 30 hier matin.

Outils et ouvriers de Montréal à Québec

L'Agence Robert Reford & Co., de Montréal, a expédié à Québec un outillage particulier pour le chargement des paquebots "Lettitia" et "Asonia" dans le port de la vieille capitale où ces deux gros navires sont restés amarrés cette semaine, ne pouvant pas procéder jusqu'à Montréal à cause de dispositions prises trop à l'avance contre un revers de température qui ne s'est d'ailleurs pas produit. Les arrimeurs et quelques débardeurs employés par la Donaldson-Atlantic Line à Montréal se sont rendus à Québec pour effectuer ces chargements énormes dans un port où les chargements se font habituellement à la livre plutôt qu'à la tonne. Le "Lettitia" part de Québec demain après-midi; l'"Asonia", samedi après-midi.

20,000 serins canaris

20,000 serins-canaris qui ont vu le jour dans les célèbres volières d'Hambourg arriveront à New-York aujourd'hui, à bord du paquebot "Manhattan", des United States Lines, venant d'Hambourg, du Havre, de Southampton et de Copenhague. C'est là le chargement le plus considérable d'oiseaux vivants qu'on ait jamais expédié d'un continent à l'autre. Cette migration en cage est consignée à la Odenwald Bird Co., de New-York, qui en vendra des quantités dans le temps de Noël. Le "Manhattan" transporte aussi 640 passagers.

Le "Lady-Rodney" à Halifax

Le "Lady-Rodney", du Canadian National, commencera son service d'hiver des ports de l'Atlantique aux Bermudes, aux Bahamas et à la Jamaïque demain. Il quittera Halifax à minuit et Boston, samedi, à 11 heures du matin.

On remarque plusieurs Montréalais parmi les voyageurs, entre autres: S. W. Case, gérant général des ventes de la McColl-Frontenac Oil, et Mme Case, Mme C. Drew, M. et Mme J. A. Argo, M. K. F. Foster, A. J. H. Girard, M. et Mme J. E. Brazeau, de Richmond, P.Q., etc.

Le navire transporte aussi de la marchandise telle que des automobiles, du bois, du foin, du fromage, de la farine et plusieurs autres produits canadiens.

Le "Colborne", qui effectue des croisières à l'aventure, est arrivé dans le port de Montréal après une croisière de 38 jours aux Bermudes, Puerto-Rico, la Barbade, Trinidad et la Guyane Anglaise.

Le "Canadian-Britisher" quittera Montréal demain avec une forte cargaison de produits canadiens à destination de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, via le Canal de Panama.

Départ du dernier paquebot de C. P. R.

Le "Duchess-of-York", qui ouvrit la saison maritime sur le St-Laurent, en avril dernier, pour les paquebots du Pacifique-Canadien, sera le dernier bateau de cette compagnie à quitter le port de Québec cet automne; il partira vendredi matin à destination de Glasgow, Belfast et Liverpool.

Un train spécial partira de la gare Windsor, pour Québec, à 6 heures du soir, jeudi; les passagers s'embarqueront le même soir. On remarque sur la liste des passagers, M. et Mme G. A. McBride, M. H. Wallin et Mme J. D. Ferguson, de Montréal; W. A. Brown, d'Ottawa; et le Dr Frederick Winnett, de Toronto.

Service des signaux

Montréal, 27 novembre, 1935.
1.30 P. M.
MONTREAL A QUEBEC
Longue Pointe, 1.30 p.m. Nueux, hier ouest.
Montréal 1.30 p.m. S. G. C. Lavallée et Barge; 1 p.m. Frank Dixon.
Cap St-Michel, 1.40 p.m. Nueux, calme.
Montréal 1.45 p.m. Kimmont, Descendant 11.30 a.m. Zenon C. 1.25 p.m. S. G. C. Safeguards; 1.35 p.m. Kafiristan.
Bellmouth, 20 p.m. Nueux, fort nord-est.
Sorel, 25 p.m. Nueux, nord-est. Descendant 11.30 a.m. Cooley; midi, Michael L. Embiricos; 12.15 p.m. Manchester Regiment; 12.30 p.m. St. Thobias; 12.45 p.m. Descendant 10.10 a.m. Frode; parti descendant 11.20 a.m. Dombey; 1.40 p.m. S. G. C. Verchère.
Trois-Rivières, 74 p.m. Nueux, hier ouest. Arrive montant 1 p.m. Edmonson; 1.10 p.m. Barge à charbon no 7. Descendant 1.45 p.m. Clary; arrive descendant 1 p.m. Calgarian.
Pie Citrouille, 84 p.m. Nueux, hier nord-est.

Navires dans le port

Navire et tonnage	Captaine	Agence	Amarré à
Calumet, 4,462	Arrowsmith	Dempster	hangar 26
Silverpruce, 5,109	R. Larsen	Whitney	hangar 45
Dalcroy, 2,821	D. Russell	Furness	hangar 6
Lovland, 1,447	G. Samuelsen	Whitney	qual 42
Pengreep, 3,007	Williams	Can. Import	qual 40
Kurdistan, 3,546	T. P. Bobbin	Can. Import	hangar 12
Kenbane-Hd, 3,269	J. R. Moore	McL. Kennedy	hangar 13
Themisto, 2,824	C. Bos	Can. Import	hangar 13
C. Britisher, 3,244	J. F. Smeltzer	C. N. SS.	hangar 11
Simonsburn, 3,242	B. Marshall	Dom. Coal	hangar 8
Cairnglen, 3,024	A. H. Mellor	Furness	hangar 4
Asby, 3,024	T. Hill	Can. Import	qual 71
Luriganth, 2,132	W. Baird	McL. Kennedy	qual 45
Colborne, 3,886	J. H. Hubley	C. N. SS.	qual 8-N
Ingerske, 2,612	S. Hansen	Whitney	qual 32
Grey-County, 1,714	L.H. Millidge	Furness	hangar 6-A
Grey-County, 3,184	H.G. Andersen	County Line	qual 28
Ravanger, 2,004	G. Nielsen	Whitney	hangar 10
Baykizer, 1,392	G. Jenkins	Canada Cement	qual 9
Hada County, 2,936	T. Jensen	County Line	hangar 18
Komet, 875	A. Rostad	Brock SS.	hangar 5
Makesjell, 859	H. Beck	Brock SS.	qual 10-N
Standard, 727	H. Stangeby	Mt. Shipping	hangar 45
En partance	Manifeste	Destination	
Charles L. D., 3,126	K. Bates	Mt. Shipping	Queenstown
Guvnor, 1,121	K. Knutsen	Mt. Shipping	Manitowish
Selvitian, 2,101	J. Mitchell	Mt. Shipping	Angleterre
Kastalia, 2,879	MacLachlan	Reford	Glasgow
L. Strathcona, 4,184	Gibson	Dom. Coal	Sydney
Partis: Orla, Frode, Toppsalfjord, Michael L. Embiricos, Coaley, Rose-Castle, Manchester-Regiment.			



● L'échevin ALBERT GUEY, de nouveau candidat au siège numéro quatre. M. Guey est également un des candidats du maire Anatole Carignan.

St-Jean Deschallons, 94. — Nueux, nord-est. Descendant 2.30 p.m. Toppsalfjord, calme. Parti montant 1.55 p.m. Lawrence. Descendant 10.10 a.m. Donopco; 12.15 p.m. Adria; arrive descendant 1.15 p.m. Newnorthland; parti 5 p.m. hier, Léger.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

St-Jean D'Orléans, 15. — Nueux, ouest. Montant 1.40 p.m. Donopco no 2.

Pour accroître le maigre traitement de l'institutrice

Dénombrement des anciennes normaliennes en disponibilité. — Etude d'un sous-comité

L'hon. Cyrille Delage

Un sous-comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la situation des institutrices s'est réuni à Montréal, le 16 novembre, sous la présidence de l'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique. Assistaient à cette réunion, Mgr Deschamps, représentant l'archevêque de Montréal; Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr Courchesne, évêque de Rimouski; M. le Sénateur Jules-Ed. Prévost, de St-Jérôme-de-Terrebonne; M. Victor Doré, président des commissaires catholiques de Montréal; M. J.-P. Labarre, principal de l'Académie du Plateau; M. Hector Perrier, avocat et membre de la commission scolaire catholique de Montréal; M. J.-N. Miller, ex-secrétaire du Département de l'Instruction publique; M. Nérée Tremblay, professeur à l'école normale Laval; M. Lionel Bergeron, secrétaire du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Avaient aussi été invités comme membres consultants la Rév. Mère Ste-Anne-Marie, directrice de l'Institut pédagogique; la Rév. Mère Ste-Catherine de Suède, directrice générale des Ecoles chez les Soeurs des SS. NV. de Jésus et de Marie; M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles normales; et M. B.-O. Filteau, assistant-secrétaire du Département de l'Instruction publique.

Le sous-comité a consacré une longue séance à étudier différentes questions connexes à la question principale et a pris connaissance de statistiques intéressantes préparées par les officiers du Département de l'Instruction publique. A la demande de plusieurs membres, le Surintendant de l'Instruction publique a été chargé de procéder à un recensement aussi complet que possible des anciennes normaliennes en disponibilité et de faire rapport pour le 14 décembre prochain.

Comme conséquence de cette décision, toutes les anciennes élèves des écoles normales qui n'ont pas actuellement et qui seraient prêtes à prendre la direction d'une classe si elles trouvaient une vacance à remplir sont priées d'en informer sans retard le Principal de l'institution où elles ont reçu leur brevet de capacité. Un avis à ce sujet vient de paraître dans "L'Enseignement Primaire" du mois de décembre.

11 causes à la cour d'appel de Québec

Québec, 27. (P.C.) — La cour d'appel commencera à siéger à Québec lundi prochain. Demain matin, les juges seront sur le banc pour rendre jugement dans les causes qu'ils ont entendues au début du mois de novembre. Ils donneront leur opinion dans l'affaire de l'observance du dimanche, mardi le 3 décembre.

Le rôle d'audition est très peu chargé, parce que les avocats ayant pris part à la campagne électorale n'ont pu préparer leurs causes. Il comprend 11 causes, dont 8 en matière criminelle.

Le parti de M. Stevens continuera son œuvre

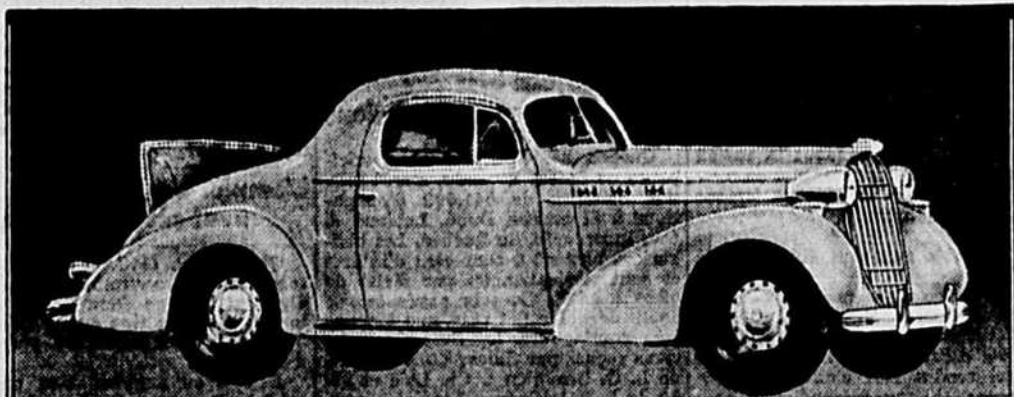
Ottawa, 27. (P.S.) — L'hon. H.-H. Stevens a déclaré aujourd'hui que le parti reconstructionniste sera maintenu. Un organisme fédéral a été nommé et d'ici quelques mois une conférence nationale sera organisée. L'organisateur est M. James-L. Acker, de Toronto.

Ayant reçu plus de 373,000 votes aux élections fédérales, dit M. Stevens, les chefs du parti de la reconstruction ont jugé que c'était là une marque de confiance qui justifie leur intention de continuer notre travail.



● M. W. WARNER, échevin sortant en charge et de nouveau candidat au siège numéro un des propriétaires. M. Warner est un des candidats du maire Anatole Carignan.

LE COUPE OLDSMOBILE DE 1936



● Voici le coupé Oldsmobile modèle 1936. C'est une magnifique voiture à huit cylindres, avec siège Dickey.

UN LINCOLN A DOUZE CYLINDRES ET DE PRIX MOYEN



● Cette vue de la nouvelle voiture Lincoln-Zéphyr, due au travail combiné des usines Ford et des usines Lincoln, en donne une idée assez imposante. Notez la belle harmonie des lignes fuyantes de la carrosserie et l'équilibre parfait des masses. La charpente de la carrosserie et du chassis de cette voiture ne font qu'une seule pièce dans laquelle on a introduit un moteur à douze cylindres en V, qui développe 110 chevaux-vapeur. L'emplacement de la Lincoln-Zéphyr à douze cylindres est de 122 pouces et sa longueur de ressort à ressort, de 133 pouces. Son centre de gravité est extrêmement bas. La Lincoln-Zéphyr groupe les principaux avantages de la Ford V-8 et ceux de la Lincoln de grand luxe, et son prix équivaut à peu près à celui d'une voiture "moyenne".

Opinions autorisées sur la création de l'Ecole du Meuble

La revue "Technique" a consacré un numéro spécial à cette nouvelle initiative

Le débat de ce soir

L'intéressante revue "Technique" a consacré sa livraison de novembre à l'industrie du meuble, et la direction a eu l'heureuse idée d'en confier la préparation à M. Jean-Marie Gauvreau, le directeur de la nouvelle Ecole du Meuble.

Cette dernière est le développement naturel et en quelque sorte le couronnement de la section du meuble, qui existait depuis plusieurs années à l'Ecole technique, et où l'enseignement de M. Gauvreau avait été très remarqué. Elle a été, dès le premier jour, l'objet d'appréciations autorisées auxquelles il importe de faire écho, à la suite du numéro spécial de "Technique", dont la présentation extrêmement soignée mériterait par ailleurs beaucoup mieux qu'une simple mention.

Le ministre de qui relève les Beaux-Arts, M. David, écrivait le 11 octobre à M. J. M. Gauvreau :

"Je ne doute pas que l'organisation nouvelle que j'ai confiée au directeur de l'Enseignement technique, monsieur Augustin Frigon, permettra à votre école d'avoir un rayonnement intensifié."

"Je vous souhaite donc plein et entier succès. Ce sera en même temps le succès de nos jeunes de la province de Québec qui trouveront là une orientation nouvelle dans un art nouveau pour nous."

L'ancien directeur de l'Enseignement technique, M. Frigon, constatait de son côté que cette Ecole avait été créée, "afin qu'elle puisse prendre tous les développements qu'exigent les multiples métiers et le caractère artistique qui distinguent l'industrie du meuble."

MM. Alphonse Bélanger, directeur de l'Ecole technique de Montréal, André Fréchet, conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien, dont les cours sont actuellement très suivis, et Charles Maillard, directeur général de l'Enseignement des Beaux-Arts, se sont également réjouis de la création de la nouvelle Ecole du Meuble et ont exprimé leur confiance dans l'orientation progressive que saura lui donner son jeune directeur.

Le débat de ce soir, au Plateau, C'est ce soir, à huit heures, dans l'auditorium de l'école du Plateau, que les étudiants tiendront leur deuxième débat de l'année. Le premier avait eu lieu, il y a déjà quelque temps, dans la salle Saint-Sulpice; mais cette dernière n'ayant pu recevoir tous les auditeurs désireux de suivre les "soutenances" des orateurs, on a retenu, cette fois, le vaste auditorium du Plateau où tous pourront trouver place.

Le débat portera sur la mode, dont on se demandera si elle est utile ou nuisible. Mmes Pauline Lemieux et Mariette Lambert, MM. Jean Noel et Roland Guy y prendront part.

La soirée comporte de plus un intéressant programme musical, et elle sera tenue sous la présidence d'honneur de l'honorable juge J. B. Archambault. On peut encore se procurer des billets à 500, rue Demontigny, à la Maison des étudiants.

Décision du juge Albert Sévigny

Québec, 27. (P.C.) — L'honorable juge en chef Albert Sévigny, de la Cour Supérieure, a rendu jugement dans la cause de M. Joseph-Boutin Boursseau, notaire de Saint-Romuald, et M. France Côté, de Saint-Jean-Christophe. Il s'agissait d'une poursuite de \$3,304.78 en vertu d'un acte d'obligations. Le défendeur ayant prouvé qu'il n'avait pas reçu l'avis exigé par la loi pour le forcer à remplir son obligation, le juge a renvoyé la poursuite sur le capital.

Une exposition du meuble à Montréal au mois de janvier

M. E.-M. Wilcox gérant de l'exposition des produits canadiens en aura la direction

Première année

C'est en janvier prochain que s'ouvrira, à l'immeuble Sun Life, la première exposition nationale du meuble canadien. Toutes les marques de meubles du Québec et de l'Ontario y seront représentées, et les acheteurs y verront de toutes les provinces du pays.

Vu la reprise des affaires qui s'annonce, pour l'année 1936, dans l'industrie du meuble, celle-ci a décidé d'organiser deux expositions, l'une à Toronto, l'autre à Montréal. Celle-ci durera du 6 au 18 janvier et aura lieu au Sun Life. Celle de Toronto sera au Colisée, à l'exposition nationale; elle s'ouvrira le 9 janvier, pour se clore le 18.

M. E.-M. Wilcox, gérant de la récente exposition des produits faits au Canada, aura charge de ces deux autres expositions.

Il prévoit pour 1936 un grand regain de confiance dans toutes les branches de l'industrie et du commerce canadiens.

Pour lui, Montréal et Toronto sont les deux meilleurs endroits du Canada où tenir une exposition commerciale. A son avis, ces deux villes devraient faire pour l'industrie du meuble canadien ce que Chicago et New-York font pour l'industrie du meuble américain.

Les associations commerciales, la Ville et les fabricants de meubles de la province de Québec l'ont assuré de leur plus cordiale coopération.

M. Wilcox s'attend à ce que les clients viennent de l'ouest et des provinces maritimes, aussi bien que du Québec et de l'Ontario, pour acheter les meubles exposés au Sun Life.

"Dans le passé, dit-il, les fabricants avaient été accablés de faire chacun leurs expositions particulières. Il était d'ailleurs impossible de trouver en janvier une salle assez vaste pour y tenir une exposition d'ensemble. Mais cette année, vu que le Salon de l'Auto a lieu en novembre, les salles d'exposition du Sun Life sont disponibles en janvier. Les industriels du meuble en ont profité."

Il se peut que les fabricants du Québec exposent aussi à Toronto.

Québec, 28. (P.C.) — M. Arthur Bergeron, assistant du sous-ministre de la Voirie, assiste, cette semaine au congrès de l'association canadienne des

Les difficultés de la Q.A.H.A. seront discutées à son assemblée ce soir

LA SELECTION DES BEARCATS EST CAUSE DE CES TROUBLES

On blâme le président Gilroy pour l'attitude hautaine qu'il a prise devant la protestation des Royaux

Nombreux mécontents

L'orage qui s'est abattu sur l'Association de hockey de la Province n'a été provoqué que par la continuelle domination de la C.A.H.A. dans les affaires de notre province. A la dernière assemblée de l'U.A.A. du Canada à Halifax, le président Gilroy a nommé les Bearcats comme représentants olympiques et dépit des efforts faits par la Q.A.H.A. et par l'ancien président Frank C. Greenleaf pour que les champions de la province de Québec soient désignés pour le voyage en Europe.

La démission du président James de Lalanne est due pour une bonne part à cette décision prise par le président de la C.A.H.A. Celle du vice-président Slater semble devoir suivre bientôt, ce qui va laisser le corps dirigeant de l'Association de hockey de la Province dans un état pitoyable.

En démissionnant M. de Lalanne a dit qu'en prenant le poste de président qu'il croyait qu'on lui aiderait à améliorer la situation du hockey, mais quand il a pris connaissance du choix des Bearcats comme représentants olympiques, il a sans rien dire donné sa démission.

Les Royaux n'ont pas demandé d'être désignés pour représenter le Canada à Berlin, ils voulaient seulement qu'on leur donne l'occasion de prouver leur supériorité sur le club de Port Arthur en jouant une série contre ce dernier qui n'a été battu par deux fois l'an dernier à Halifax par les Wolverines affaiblis à cette époque.

Jimmy de Lalanne a admis hier que le choix des Bearcats était une des raisons de sa démission. Il a ajouté qu'il n'était pas satisfait de la manière dont s'étaient faites les choses dans la Q.A.H.A.

Georges Slater a déclaré de son côté que sa démission suivrait celle du président, alors qu'on lui demandait s'il assumait les charges du démissionnaire.

La présidence de la Q.A.H.A. ira probablement à Alcide Gagnon, qui a été président immédiatement avant M. de Lalanne. Une assemblée au Queen's ce soir décidera de la situation.

Le groupe Senior a été offensé par l'attitude hautaine qu'a prise le président Gilroy devant la protestation des Royaux sur le choix du représentant olympique. Plusieurs des clubs du Groupe sont prêts à se retirer de la C.A.H.A. afin de jouer au hockey indépendamment de cette association. La ligue n'a eu que très peu ou même aucun support de la C.A.H.A. comme le disait hier Ken Stewart.

La section de Québec de l'U.A.A. du Canada avait trois représentants au meeting d'Halifax la semaine dernière. Léo E. Burns, président de la section et membre de la Q.A.H.A., a demandé qu'on donne une chance aux Royaux de prouver leur supériorité sur les Bearcats mais sa suggestion n'a même pas été discutée.

Gus Ogilvie, président des Royaux a vertement critiqué hier l'attitude de McGilroy. Il s'est exprimé en ces termes: "M. Gilroy s'est monté la tête par l'importance de sa situation et émet des décisions et des opinions personnelles, oubliant qu'il a été élevé à ce poste par un vote du Dominion et qu'il représente chaque ligue et chaque club du Canada."

"Nous voulions aller en Europe cet hiver. Il nous en a empêché et maintenant ils nous prétendent trop inférieurs pour représenter le pays aux Olympiades. Cependant nous n'avons guère accepté sa décision et nous sommes encore à travailler pour que l'on soit pris en considération".

Un homme a payé \$1,500 pour un cheval mort.

La combinaison du pari double était Palamede, des écuries Howe, dans la première course et Genie Palatine, à Mme A. S. Bowman, à la troisième course. Palamede a triomphé par six longueurs et a donné un rendement de \$7.60.

Le cheval mort est Wedge Lad, un deux ans inscrit à la troisième course. Il s'est échappé en allant au poteau, a jeté son conducteur à terre, s'est brisé une jambe et on a dû l'abattre. L'homme avait une réclamation sur Wedge Lad et avait déposé un chèque de \$1,500 d'après les règlements du turf, et la transaction lui a rapporté un cheval mort.

Moncton, N.B., 27. (P.C.) — Les Beavers de St-Jean ont battu ce soir Moncton par 2-1 dans le second match des séries d'exhibition de présaison.

Le but décisif a été enregistré par Vince Livingston, ailier-gauche, dans la troisième période. Murphy a compté le premier but pour Saint-Jean dans la première période en lançant sur un rebond de Nadeau et George Appleby a égalisé le score quelques minutes plus tard sur une passe de Yvon Gould et de Len Leblanc.

LE HOCKEY

Hier soir GROUPE SENIOR

Verdun 3, Lafontaine 3.
Victoria 4, Royal 4.
LIGUE CANAMERICAINE
Philadelphie 4, Boston 1.

Co soir

LIGUE NATIONALE
Canadien à Detroit.
Chicago à Rangers.
LIGUE INTERNATIONALE
Pittsburgh à Rochester.
Buffalo à Syracuse.
Cleveland à Windsor.

LIGUE CANAMERICAINE

Boston à Providence.
Springfield à N-Haven.
GROUPE JUNIOR
Victoria vs Lafontaine.
Canadien vs McGill.

Les classements

LIGUE NATIONALE

(Section canadienne)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	8	4	3	1	24	21	9
Canadien	5	3	2	0	13	11	6
Maroons	5	3	2	0	12	7	6
Américain	7	1	5	1	10	19	3

(Section américaine)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicago	6	4	1	1	13	9	9
Rangers	8	3	3	2	9	11	8
Detroit	5	1	4	1	3	7	5
Boston	4	1	3	0	2	4	2

LIGUE INTERNATIONALE

Section Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
London	5	6	2	0	19	12	12
Buffalo	5	4	1	0	12	5	8
Syracuse	5	3	2	0	16	15	6
Rochester	7	1	6	0	14	25	2

Section Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Detroit	6	5	0	1	21	8	11
Pittsburgh	7	2	5	0	18	27	4
Cleveland	7	2	5	0	16	21	4

LIGUE CANAMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	5	5	1	0	20	10	10
New Haven	6	3	2	1	15	7	5
Springfield	6	2	3	1	12	12	5
Boston	5	1	3	1	5	11	3
Providence	5	1	3	1	7	11	3

GROUPE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Verdun	7	6	0	1	24	18	10
McGill	4	2	1	1	15	6	10
Victoria	6	1	1	4	17	16	7
Ottawa	5	3	2	0	20	10	6
Canadien	6	3	3	0	16	23	6
Royal	7	2	3	2	18	19	6
Lafontaine	7	0	7	0	13	43	0

LIGUE MONTREAL

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Concordia	1	1	0	0	5	2	2
McGill	1	1	0	0	1	2	2
St-Lambert	1	0	1	0	2	5	0
U. de Mont.	1	0	1	0	1	0	0
Villerville	0	0	0	0	0	0	0

GROUPE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Royal	2	2	0	0	7	3	2
Canadien	1	1	0	0	4	1	2
Verdun	2	1	1	0	4	6	2
Victoria	1	0	1	0	1	4	0
Lafontaine	1	0	1	0	2	3	0
McGill	1	0	1	0	2	3	0

LIGUE MONT-ROYAL

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canaries	1	0	0	0	3	2	2
Pinaris	1	0	0	0	4	1	2
Mc-Royal	1	0	0	1	4	1	1
Rosemont	1	0	1	0	2	3	0
Delormier	0	0	0	0	0	0	0

LIGUE CITE ET DISTRICT

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Montréal O.	1	1	0	0	2	1	2
Shamrock	1	1	0	0	4	2	2
S. of Ireland	1	1	0	0	3	2	2
Villerville	0	0	0	0	0	0	0
Iberville	0	0	0	0	0	0	0
A. S-Franc.	1	0	1	0	1	2	0
Lachine	1	0	1	0	2	4	0

Un cheval mort

est payé \$1,500

Bowie, 27. (P.A.) — La journée a été bien remplie à la piste de courses aujourd'hui.

Le pari double a rapporté \$1,916.90. Le deuxième cheval dans la combinaison du pari double a rapporté \$463.50, \$84.60 et \$43.40 pour un pari de \$2 au mutuel. C'est le rendement le plus élevé de la saison au Maryland.

Un homme a payé \$1,500 pour un cheval mort.

La combinaison du pari double était Palamede, des écuries Howe, dans la première course et Genie Palatine, à Mme A. S. Bowman, à la troisième course. Palamede a triomphé par six longueurs et a donné un rendement de \$7.60.

Le cheval mort est Wedge Lad, un deux ans inscrit à la troisième course. Il s'est échappé en allant au poteau, a jeté son conducteur à terre, s'est brisé une jambe et on a dû l'abattre. L'homme avait une réclamation sur Wedge Lad et avait déposé un chèque de \$1,500 d'après les règlements du turf, et la transaction lui a rapporté un cheval mort.

Moncton, N.B., 27. (P.C.) — Les Beavers de St-Jean ont battu ce soir Moncton par 2-1 dans le second match des séries d'exhibition de présaison.

Le but décisif a été enregistré par Vince Livingston, ailier-gauche, dans la troisième période. Murphy a compté le premier but pour Saint-Jean dans la première période en lançant sur un rebond de Nadeau et George Appleby a égalisé le score quelques minutes plus tard sur une passe de Yvon Gould et de Len Leblanc.

Moncton, N.B., 27. (P.C.) — Les Beavers de St-Jean ont battu ce soir Moncton par 2-1 dans le second match des séries d'exhibition de présaison.

Le but décisif a été enregistré par Vince Livingston, ailier-gauche, dans la troisième période. Murphy a compté le premier but pour Saint-Jean dans la première période en lançant sur un rebond de Nadeau et George Appleby a égalisé le score quelques minutes plus tard sur une passe de Yvon Gould et de Len Leblanc.

Moncton, N.B., 27. (P.C.) — Les Beavers de St-Jean ont battu ce soir Moncton par 2-1 dans le second match des séries d'exhibition de présaison.

Le but décisif a été enregistré par Vince Livingston, ailier-gauche, dans la troisième période. Murphy a compté le premier but pour Saint-Jean dans la première période en lançant sur un rebond de Nadeau et George Appleby a égalisé le score quelques minutes plus tard sur une passe de Yvon Gould et de Len Leblanc.

Moncton, N.B., 27. (P.C.) — Les Beavers de St-Jean ont battu ce soir Moncton par 2-1 dans le second match des séries d'exhibition de présaison.

Le but décisif a été enregistré par Vince Livingston, ailier-gauche, dans la troisième période. Murphy a compté le premier but pour Saint-Jean dans la première période en lançant sur un rebond de Nadeau et George Appleby a égalisé le score quelques minutes plus tard sur une passe de Yvon Gould et de Len Leblanc.

Moncton, N.B., 27. (P.C.) — Les Beavers de St-Jean ont battu ce soir Moncton par 2-1 dans le second match des séries d'exhibition de présaison.

CANADIEN FAIT UN LONG VOYAGE CETTE SEMAINE

A Détroit ce soir, les Habitants jouent à Toronto samedi et à Chicago dimanche

Les Habitants sont partis hier après-midi vers Détroit, au début d'un voyage fatigant qui les conduit encore à Toronto samedi soir et à Chicago dimanche, avant qu'ils ne reviennent ici mardi soir rencontrer Maroons au second match intra-cité de la saison. Ce soir les Canadiens battaient à Détroit où les Red Wings, les as défensifs de la ligue, les attendent de pied ferme.

Bien que la saison soit encore à ses débuts Jack Adams et ses gens de Détroit ont déjà démontré qu'ils en reviennent à leur tenue d'il y a deux ans, alors qu'ils ont remporté le championnat de leur section, au moins à un point de vue. En cinq matches à date, Wings ont annulé 3 fois et ont gagné en une autre occasion; une seule fois ils ont été défaits ce qui rappelle qu'il y a 2 ans ils ont établi le record de 14 matches consécutifs chez eux sans être obligés de céder à l'ennemi. Rangers avaient mis fin à leur série victorieuse.

Les Black Hawks fortement ébranlés par l'absence de Lorne Chabot, de Johnny Gottselig et peut-être celle de Paul Thompson, que Lionel Conacher a secouru de la tête aux pieds hier mardi soir, visitent les Rangers à New-York, avant de continuer vers leur domicile.

Invincibles cinq fois de suite, les employés de Clem Louglin ont finalement trouvé chaussure à leur pied hier mardi mais ils n'entendent pas perdre de temps avant de reprendre leur allure victorieuse.

Gottselig, une jambe dans le plâtre, temps et il ne devrait pas revenir sous l'uniforme avant deux semaines. Chabot, par contre, s'est remis à l'entraînement et Mike Karakas devrait sous peu retourner s'asseoir sur le banc.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Pit Lépine fera peut-être ses débuts de saison mardi contre Maroons; Irvin Frew se remet lentement mais il n'est pas encore question de lui avoir une quinzaine.

Un Coréen abaisse le record de Zabala

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.



Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

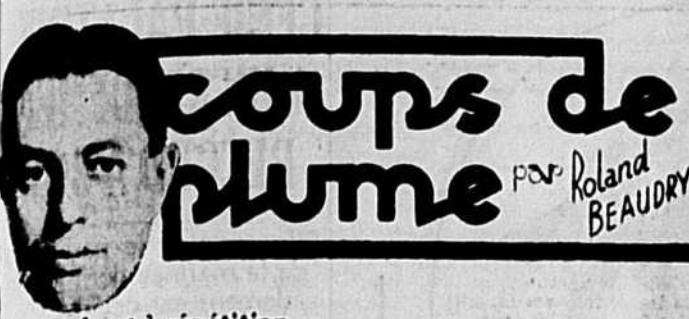
Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Sen Ki Toi, un Coréen (sujet japonais) a récemment établi un nouveau record pour le marathon olympique au stade Meiji. Il a abaisé le temps de Juan Zabala par cinq minutes et on compte sur lui pour représenter dignement le Japon aux prochaines Olympiades de Berlin. On le voit ici comme il arrive vers la fin de sa course remarquable.

Les Maple Leafs écrasent Lafontaine et Victoria annule avec les Royaux



Un knockout à répétition...

Son knockout à répétition sur "Unknown" Winston paraît avoir été un knockout bien appliqué à la campagne de retour que tente Jack Sharkey, si nous comprenons bien les répercussions du plongeon qui vient de valoir un an de suspension à l'Unknown. Assez malheureusement pour ses aspirations, le matelot bostonnais n'a pas choisi un acteur au talent suffisant pour donner un ton de sincérité à la comédie à laquelle Winston se prêtait.

Si aux environs de Boston quelqu'un prend au sérieux les efforts de Sharkey pour remonter si haut chez les poids-lourds qu'il puisse faire un coup d'argent dans un combat de championnat, c'est qu'on est bien crédule par là-bas.

Sharkey, champion à une heure où le championnat ne signifiait pas grand-chose, n'a jamais été convaincant de tout le temps qu'il a porté le manteau qu'avait rejeté Gene Tunney. Il n'est pas probable que, même à son meilleur, il aurait pu créer une impression durable sur le noir Joe Louis. Bien loin de son apogée, il ne devrait pas aujourd'hui être capable de faire impression même sur des gars de deuxième ordre. A moins, évidemment, que ses adversaires soient tous des experts en natation, prêts à faire le plongeon devant lui avec plus de grâce que ne l'a fait Winston.

Même dans ce cas-là il n'aura convaincu que les gogos, car les gens mûrs calés en science pugilistique ne s'y laisseront pas prendre ou du moins ne devraient pas être attrapés.

Un brevet d'infailibilité

Dave "Sweeney" Schriner, le jeune homme de Gotham que la presse a unanimement reconnu comme la plus brillante recrue de 1934, se comporte de façon à faire croire aux scribes qu'ils ont devenus infailibles ; pourvu que la confrérie n'aille pas le croire.

Depuis le début de la saison Sweeney a été la vedette dans la marche hésitante des Amers et deux fois c'est uniquement son travail qui a valu un succès aux new-yorkais. C'est remarquable puisque les Amers n'ont que deux victoires et une nulle à leur actif depuis le début de la campagne courante.

Sweeney n'a pas beaucoup d'aide de ses copains malgré les remaniements de Dutton le Rouge. Nels Stewart, compteur émérite des Bruins l'hiver dernier, a laissé un vide considérable à Boston selon les statistiques, mais il n'a pas encore donné beaucoup de vie aux Américains. Harry Oliver est passé l'âge où il peut être utile tandis que Lorne Carr ne paraît pas être un allier assez dangereux pour que l'attention se porte sur lui. Présimement parce que dans son trio, Schriner est le seul qui soit menaçant et celui qui, par conséquent reçoit le plus d'attention de l'ennemi, ses prouesses sont d'autant plus éclatantes.

A première vue Sweeney n'impressionne pas. Patineur rapide, il se meut avec une telle grâce qu'on le dirait presque lent. Sans merci autour des buts il ne paraît pas aussi dangereux qu'il est, parce que rarement ses coups sont gaspillés. S'il n'est pas en position favorable il préfère laisser ses canons muets. Les gardiens adversaires connaissent mieux toutefois et sa présence dans leurs parages les met aussitôt sur les dents. C'est malheureusement que Rosie Helmer ne puisse décrocher un autre gars du même calibre quelque part dans l'Ouest.

John Henry Whitehead, le lanceur des White Sox qui a gagné ses huit premières parties l'été dernier puis s'est mis à dégringoler à cause de son excès de poids, a reçu l'ordre de faire de la chasse tout l'hiver pour se mettre en condition... il pèse déjà quatre livres de moins que lorsqu'il est arrivé au camp le printemps dernier... Jack Dempsey espère faire plus d'argent avec les tablettes de chocolat qu'il vient de lancer sur le marché, qu'avec son restaurant de New-York, pourtant fort populaire....

C'est une vieille querelle

La vieille querelle Toronto-Montreal est encore à la base des difficultés actuelles de la Q. A. H. A., et semble la raison de la Q. A. H. A. de ne pas donner aux Royaux la chance d'aller en corps ou d'au moins de faire représenter par deux ou trois hommes aux prochaines Olympiades. Depuis quelques saisons, surtout à cause de la supériorité du calibre de hockey dans nos parages, on constatait moins d'arrogance dans la Ville-Reine, mais la plus récente occasion de nous donner un coup d'épée dans les reins n'a pas été ignorée.

Pourquoi le hockey amateur a besoin d'autant de directeurs, d'officiers de toutes sortes, de règlements remplis de chinoïseries, personne ne le sait trop au juste. Si le renouvellement de la vieille querelle avait pour effet de débarrasser l'amateurisme d'une bonne partie de ces autocrates de comité, incapables souvent de saisir la portée de leurs actes et plus intéressés à dominer pour le seul plaisir de dominer que de conduire leurs administrés à bon port, il faudrait s'en réjouir. Malheureusement c'est à prévoir que l'effervescence de quelques jours ne durera pas et que, en un rien de temps, on aura reformé les cadres sans avoir profité de l'occasion de faire sauter les géants.

La C. A. H. A. remplirait mieux sa mission si elle prenait plus souvent l'avis du Québec sur des questions qui intéressent notre partie du pays ; mais il ne faut pas tant lui demander. Institution essentiellement ontarienne elle a des œillères qui l'empêchent de voir plus loin que son nez... et dans une autre direction que celle de Toronto.

Un écho de la lutte épique d'il y a un an pour la possession de la coupe America nous arrive de Londres. Charles Fairley, un sportsman Anglais qui songeait à lancer un défi aux Etats-Unis, a retiré son inscription prétendant que les conditions dans lesquelles les Américains veulent lutter ne se prêtent pas à une compétition dans laquelle l'Angleterre puisse avoir le dessus. Tandis qu'aux Etats-Unis c'est à des syndicats organisés que revient le fardeau d'équiper le yacht qui porte les couleurs de l'Union Jack, on laisse en Angleterre, l'initiative aux sportsmen individuellement. La partie n'est plus égale.

St. Charlie Dessen n'avait pas obtenu un autre contrat des Reds il aurait pu retourner à New-York, comme instructeur... Bill Terry lui a fait une offre flatteuse au cours de la convention de la semaine dernière... Charlie est déjà allé au secours des Giants il y a deux ans quand il a comblé le vide au troisième but durant presque dix mois à la suite de la maladie de Vergez... Moose Goslin est censé avoir la plus belle demeure de tous les joueurs de baseball des ligues majeures... célibataire jusqu'à ses derniers temps, il a touché des salaires formidables durant la plus grande partie de sa carrière... Joe Sewell, l'ancien star des Yankees de Cleveland et depuis deux ans instructeur des Yankees, serait le prochain manager des Bears de Newark, à la place de Bob Shawkey... Vitt, d'Oakland, aussi mentionné pour la position.... Plus de 50 chevaux sont déjà inscrits au handicap de \$100,000 de Santa Anita, qui sera disputé en février... parmi les inscrits ont Acucar, vainqueur l'an dernier, Ladysman, Time Supply et Pop Row... Al Simmons vient d'augmenter sa famille d'un garçon qui portera le nom d'Allen....

George Brown conduit les Leafs à un triomphe 9-3 sur les Bleus et Royal annule grâce à un superbe ralliement

Le centre de Verdun compte cinq buts et est bien aidé par ses deux copains, Ethier et Jean-Louis Bourcier. — Conrad Bourcier en a deux

Les Royaux se rallient

Après que Victoria eut pris une avance 4-0, les Royaux réussissent à terminer le match à 4-4, comptant leur dernier but à 16 secondes de la fin

par L. P. SEGUIN

Ménes par George Brown, qui a compté cinq buts, les Maple Leafs de Verdun n'ont fait qu'une bouchée des Bleus de Lafontaine hier soir au Forum, triomphant 9-3 au premier match au programme du Groupe Senior et se sont encore éloignés de leurs rivaux dans la course au championnat. Au second match, les Vics, après avoir pris une avance 4-0, ont vu les Royaux terminer le match à 4-4 grâce à un ralliement sensationnel aux deux dernières périodes.

Le premier match n'a servi qu'à démontrer la puissance de la première ligne d'avants des meneurs du Groupe, Ethier, Brown et Jean-Louis Bourcier ont compté six des neuf points des Leafs et Lafontaine n'a jamais eu de chance tant qu'ils ont été sur la glace.

Colomban Ethier a compté le premier but du match après à peine 33 secondes de jeu à la première période, et dès lors, Verdun n'a cessé d'augmenter son avantage jusque vers la fin de la reprise finale, alors que Lafontaine a faiblement riposté de deux buts après que Verdun eut pris une avance 9-1.

Deux de Brown

George Brown a porté le compte à 3-0 à cinq minutes de la fin de la première période, comptant deux fois assisté de Jean-Louis Bourcier. Conrad Bourcier a compté le dernier but de la reprise, sur une passe de Med. Martel, une minute plus tard.

La deuxième période a été ni plus ni moins qu'une répétition de la première période, et après 12 minutes de jeu, Brown avait compté deux autres buts. Antonio Demers a compté le premier but des siens à cinq minutes de la fin du second engagement, et Conrad Bourcier et Joe Desroches ont allé compter deux autres buts pour Verdun avant que ne se termine la seconde période.

George Brown a terminé le massacre d'un but après deux minutes de jeu à 5-2. Lafontaine s'est par la suite jeté désespérément à l'attaque et a finalement réussi à compter deux buts, mais le ralliement était venu trop tard pour faire quelque impression sur les Maple Leafs, qui ont pris les choses aisément durant la reprise finale et se sont contentés de repousser les attaques de leurs adversaires, qui, fatigués par l'allure menée aux deux premiers engagements, n'ont pu causer beaucoup de trouble à Gérard Martel, qui a repoussé sans difficultés les attaques des Bleus, et a bien été protégé par la défense solide des Leafs.

Le second match

Comptant trois buts à la première période et un autre au début de la seconde, les Vics semblaient en bonne voie de triompher aisément au second match, lorsque les Royaux, qui n'avaient pas semblé l'ombre d'eux-mêmes à la première reprise, ont déclenché une attaque irrésistible, ont repris deux buts au cours de la seconde période, un autre, au début de la troisième et ont finalement égalé le compte à 1-1 à la fin de la fin, remettant ainsi aux Vics la monnaie de leur pièce. On se souvient que Victoria avait compté deux buts aux deux dernières minutes de jeu pour annuler 3 à 3 à son premier match contre les Royaux cette saison.

Doyle a le premier

Doyle a compté le premier but du match sur une passe de Howie Neville après six minutes de jeu à la première période, et Bissell a porté

IL COMPTE CINQ BUTS CONTRE LAFONTAINE



GEORGE BROWN

Armand et Brown: Avertis: BBrown, J. L. Bourcier, Ethier, Sub: Philbin, M. Martel, C. Bourcier, Tracer, Penney, J. P. Rangier.

Première période	
—Verdun: Ethier	 33
—Verdun: Brown	 1.54
—Gabriel: J. L. Bourcier	 1.54
—Verdun: Brown (J. L. Bourcier)	 14.25
—C. Bourcier (M. Martel)	 15.32
Finition: Aigue.	
Deuxième période	
—Verdun: Brown (Ethier-Arcand)	 9.45
—Verdun: Brown	 12.40
—Ethier: J. L. Bourcier	 16.17
—Lafontaine: Demers	 16.17
—Verdun: C. Bourcier (M. Martel)	 18.50
—Verdun: Demers (Brunet)	 17.90
Finitions: Bellisle, Treacy, Arcand.	
Troisième période	
—Verdun: Brown (Arcand)	 2.56
—Lafontaine: Belliveau (Demers)	 13.61
—Lafontaine: Goupille (Carignan)	 16.23
Finition: Ethier, Belliveau.	

**GENIE PALATINE
A UN RENDEMENT
RECORD A BOW**

siens pas plus tard

Assurance habitation enregistrée
PACIFIQUE CANADIEN

La vogue des ferroviaires influe favorablement sur N-Y, malgré le congé d'aujourd'hui

Potins et commentaires

La vogue des ferroviaires à Wall Street hier eut pour effet de stimuler les autres groupes de valeurs et de faciliter l'absorption rapide des offres de profits suscitées par le congé d'aujourd'hui. Les stocks industriels se comportèrent aussi un peu mieux sur les marchés de Montréal et de Toronto et il était évident que les bas métaux étaient plus achalandés sur ces deux bourses. Le blé se comportait mieux à Winnipeg et à Liverpool qu'à Chicago et Minneapolis. La tendance était encore irrégulière sur la Bourse de Paris et un peu plus ferme sur le marché de Londres.

L'augmentation de 65 p.c. dans le rendement de 39 cts de chemins de fer E.U. au cours d'octobre et les perspectives d'accroissements contrasaisonnières dans les chargements de wagons durant les prochaines semaines expliquent la vogue des ferroviaires hier. Comme ce groupe a une grande influence sur la liste, toute accentuation dans le mouvement actuel aurait une heureuse répercussion sur le marché.

La fermeté montrée par le franc français hier après-midi augure favorablement pour le marché monétaire canadien, d'autant plus que l'excédent de la balance commerciale, malgré le congé d'aujourd'hui, vendra les spéculateurs canadiens plus audacieux. L'excédent de la position technique de notre marché justifie l'attente de mouvements de hausse indépendamment de Wall Street et c'est le temps aujourd'hui de démontrer que notre marché ne dépend pas uniquement du grand marché américain.

C'est aujourd'hui que les administrateurs d'Howard Smith Paper Mills doivent se réunir pour considérer un plan relativement au remboursement d'arrangements de dividendes sur les actions de priorité de cette compagnie, lesquels se chiffrent à \$28.50 par action. Lorsque ce problème d'arrangements sera solutionné, on s'attend à ce que le dividende régulier de \$1.50 par action par trimestre soit repris.

L'industrie minière canadienne compte 17 producteurs de plus cette année. Sur ce total, il y en a 3 de notre province. Espérons que l'an prochain, ce chiffre sera encore plus élevé.

La Banque Impériale du Canada

La Banque Impériale du Canada a tenu hier après-midi, à Toronto, sa 61e assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Frank A. Rolph. C'est la deuxième institution bancaire canadienne qui réunit ses actionnaires cette année et nos autres banques ne tarderont pas à suivre, puisque ce sera au tour de la banque de Montréal la semaine prochaine, etc.

A l'instar de M. Jackson Dodds et J. Muir, le président de cette institution s'est efforcé d'effectuer certaines remarques, en réponse aux critiques récentes adressées à nos banques et à notre régime bancaire. Comme chacun le sait, les banquiers sont généralement peu loquaces, mais cette année, ils dérogeront évidemment à la coutume afin de mettre fin, si possible, à certaines théories erronées qui ont circulé sur leur compte au cours de ces derniers mois. C'est pourquoi les assemblées annuelles de nos principales institutions bancaires soulèveront cette année un plus vif intérêt que par le passé, pour la bonne raison que les discours présidentiels, en plus de comporter d'intéressantes remarques sur notre vie économique et sur la situation internationale, contiendront maintes réponses à certaines critiques injustifiées.

C'est ainsi qu'il semble extraordinaire, comme l'a fait remarquer hier M. Rolph, que l'on accuse les banques de refus de crédit, alors que l'octroi de crédit est la fonction même des établissements bancaires. Comme c'est même leur opération la plus profitable, aucune banque ne refuse de faire crédit, si les garanties offertes sont acceptables et convenables. Il importe de ne pas oublier que les banques reçoivent les dépôts des déposants et qu'elles ne sont en somme que leurs dépositaires. C'est pourquoi, elles sont tenues à la sauvegarde de ces dépôts et elles ne sauraient se départir d'une certaine attitude de prudence.

Le refus de crédit en certains cas serait donc attribuable à la nécessité de s'en tenir au principe qu'il faut faire passer l'intérêt des déposants avant le leur. En ce faisant, les banques se privent bien souvent de profits légitimes, mais il est préférable qu'il en soit ainsi et qu'elles gardent intacte leur renommée et il n'est pas exagéré de prétendre aujourd'hui que notre régime bancaire est celui qui s'est le mieux comporté dans notre pays au cours de la présente crise et un simple regard sur ce qui a eu lieu outre-frontière, suffit pour confirmer cette affirmation.

Parlant des conditions économiques au pays, le président de cette banque se déclara enchanté de l'amélioration persistante dans les affaires canadiennes, mais il s'efforça d'attirer immédiatement l'attention de ses auditeurs sur l'état actuel de nos finances publiques. Nos gouvernements et nos municipalités dépensent sans cesse, dit-il, et la dette nationale ne cesse de grossir au point de mettre en danger l'économie canadienne. Il faut donc, coûte que coûte, un contrôle très rigoureux de toutes dépenses publiques, afin de hâter le plus tôt possible l'équilibre budgétaire et la réduction dans les taxes actuelles.

L'exemple donné par les autorités fédérales présentement devrait être suivi par les dirigeants de toutes nos législatures provinciales et c'en serait assez pour stimuler davantage la confiance des nationaux dans l'avenir de leur pays. Le succès remporté récemment par l'emprunt fédéral de \$75,000,000 démontre bien la vérité d'un tel énoncé. Que tous nos corps publics comprennent l'importance de la contraction dans les dépenses publiques et le peuple canadien envisage l'avenir avec courage et confiance, car il ne craindra pas de succomber sous le poids des impôts, de plus en plus lourds.

La nécessité d'être bref nous oblige à ne faire que de courts commentaires sur les remarques prononcées par M. A. E. Phipps, gérant-général de cette institution d'autant plus que nous avons informé récemment nos lecteurs sur les faits saillants du bilan annuel de cette banque. Nous nous efforçons toutefois d'attirer leur attention sur le fait que c'est la première banque à charte du pays à faire connaître son état financier, depuis que la Banque du Canada est entrée en opération et que, contrairement à certaines affirmations publiées dans plusieurs journaux, à l'effet que les profits de cette banque s'élevaient à \$1,208,000 ou \$17.86 par action, qu'ils s'élevaient plutôt à \$750,000 seulement en tenant compte de certains retraits pour taxes, etc., d'après M. Phipps.

Il n'en résulte donc qu'un rendement de 5 p. 100 pour la mise de fonds des 2,610 actionnaires de cette banque, soit un taux modéré. Personne n'ignore que les activités de la Banque du Canada ne sont pas sans affecter quelque peu les opérations de nos banques à charte et c'est ainsi que l'on peut s'attendre à voir leur circulation monétaire réduite de temps à autre; ce qui influe en définitive légèrement sur leur pouvoir de gain. Heureusement que nos banques savent se conformer aux circonstances et en sortir victorieusement quand même.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTREAL

La bourse locale est irrégulière. — Nickel touche toutefois un sommet à 40 3/4. — Utilités publiques encore lourdes. — Can. Northern Power recule de 3/4 point. — Distilleries plus fermes. — Seagrams en vedette. — Résistance des mines sur le Curb.

La bourse locale, après certaine période d'hésitations au début de la séance d'hier, ne tardait pas à reprendre son aplomb peu après le milieu du jour, la liste locale était généralement ferme. Durant la séance d'hier, les stocks étaient de nouveau cependant, mais en fermeture, les gains l'emportaient sur les pertes et plusieurs leaders se distinguèrent en touchant des sommets.

Le total des transactions enregistrées atteignit approximativement 39,854 actions, comparativement à 26,644 actions échangées la veille.

Les métaux faisaient encore preuve de vigueur et Nickel, après une avance initiale de 1-4 pt à 39 1/4 se fixait à 40 3/4 soit un sommet et Smelters clôturait à 203 soit un gain de 1-2 pt. Les titres d'acier et de construction accusaient peu de changement et Cement baissait de 1-8 pt à 6 1/2. Dom Bridge clôturait à 31.

Les titres de cibles d'instruments aratoires demeuraient inchangés et Massey-Harris à 6-3 et Cockshutt Plow à 1-4 1/2 demeuraient stationnaires.

La Banque de Montréal gagnait 1 pt parmi les titres bancaires à 187. Bruck Silk se distinguait en gagnant 1-2 pt à 17 1/4.

Can. Alcohol gagnait 1-4 pt à 11 et le "B" se fixait à 9-3/8. Dominion Textile se hissait de 1 pt et Alberta Grain en faisait autant, tandis que Niagara Wire touchait son ancien sommet à 33.

Les utilités publiques se comportaient mieux que la veille et elles attachaient moins d'importance au facteur électoral et Montréal Power passait de 34 3/4 à 34 1/2 et Shawinigan de 20 3/4 à 20 1/2. Brazilian se ressentait de l'apaisement de la révolte au Brésil et clôturait à 9-7/8. Can. Northern Power baissait de 3-4 à 23. Quebec Power et Power Corp. clôturaient aussi fractionnellement à la baisse.

Le total des transactions enregistrées sur le marché du Curb de cette ville hier atteignit approximativement 74,927 actions, comparativement à 33,214 actions échangées la veille.

Les pétroles se montraient plus fermes et Int. Petroleum après une avance initiale de 1-4 pt à 36 3/4 clôturait à 37 et B. A. Oil passait de 16-1/8 à 16-1/2. Oil clôturait à 21.

Les distilleries étaient moins lourdes que précédemment et Seagrams passait de 35 à 36 3/4 et Melchers clôturait à 10-7/8 et Walker marquait 31-1/4, soit toutefois un recul de 1-3/4 pt.

Canada Dredge se distinguait parmi les spécialités en se hissant de 3-4 pt à 39 1/4.

Les titres miniers continuaient de se bien comporter et Noranda se hissait de 144 1/2 soit une hausse nette de 1-2 point. Perron et Quebec Gold clôturaient à la hausse, et Siscoe passait de 2-6/8 à 2-6/4 et Stadacona clôturait à 15-1/2. Brazil Gold se distinguait aussi par sa fermeté.

Peu de changement au marché des changes
New-York, 28. — Les principales monnaies finissent sans changement au marché des changes étrangers de cette ville hier. La livre sterling et le dollar canadien ne varient pas et le franc français progresse de .004 de cent à 65.8 1/2 cents.

MARCHE DES CHANGES
Cours journaliers par le Bureau-chef de la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères Montréal

Cours des changes entre Banques Cable Monnaie New-York-Montreal

NOUVEAU PRESIDENT



M. ROSS GOODERHAM, C.R., qui vient d'être élu président de la Manufacturers Life Insurance Co. pour succéder à son frère M. W. C. Gooderham, décédé. M. Ross Gooderham était auparavant vice-président et conseiller général pour la compagnie. Il conserve ce dernier titre, malgré sa nomination à la présidence.

Les ferroviaires donnent le ton aux obligations à N-Y.

LE MARCHE D'OBLIGATIONS REPRENDRAIT SA MARCHÉ ASCENDANTE

N.-Y., 28. — Le marché d'obligations a repris sa marche ascendante hier grâce au vigoureux appui que lui apporta le groupe des ferroviaires. Les valeurs de divers groupes affichent des gains d'une fraction à plus de deux points à la clôture. Les maisons de courtage rapportent que des baissiers ont acquitté leurs comptes et que d'autres ont voulu se protéger vu le congé d'aujourd'hui.

Les ferroviaires sont plus recherchés et maintiennent une allure rapide durant toute la séance sous la bonne influence des rapports favorables sur les recettes d'octobre et sur les chargements de wagons de la semaine dernière. Le 6 p.c. Baltimore & Ohio progresse de 1-1/2 à 83, le 4 p.c. refunding Illinois Central de 1-1/4 à 74, le 4 p.c. consolidé New-York Central de 1 à 84, le 5 p.c. consolidé Southern Railway de 1-1/2 à 88-1/2, le 5 p.c. Chesapeake Corp. de 1-1/2 à 116 3/4 et le 5-1/2 p.c. New Orleans, Texas & Mexico de 2-1/2 à 35.

Les obligations des services publics reflètent une ignorance totale des nouvelles de l'industrie et la plupart des emprunts recherchés se replaçaient étroitement sur peu d'utilités. Par exception, le 5 p.c. Utility Power & Light se hausse de 2-5/8 pts à 56 5/8.

Les obligations étrangères subissent l'influence des nouvelles politiques européennes et sud-américaines. Les emprunts brésiliens, italiens et colombiens se retrouvent en perte à la fermeture. Le 7-1/2 p.c. français progresse de 3-3/8 points à 172-1/2. La reprise des actions se communique aux obligations, le marché local d'obligations affiche un ton plus ferme mais peu d'augmentation des négociations.

RENDEMENT DES VALEURS
Cours journaliers par le Bureau-chef de la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères Montréal

50-51, rue St-Jacques, Ouest

Titre Rendement

Bell Tel. 6.00 140 1/2 425
B. A. Oil 8.00 16 1/2 498
B. C. Power 1.50 20 1/2 667
Bulldog 2.00 20 1/2 667
Can. Bronze 8.00 20 1/2 667
Can. Converters 2.00 25 800
Can. Cotton 6.00 19 1/2 627
Dom. Bridge 1.20 30 1/2 391
Dom. Glass 5.00 100 500
Dom. Textile 5.00 84 684
Hollinger 5.00 140 442
Imp. Oil 5.00 21 298
Imp. Tobacco 5.00 13 1/2 376
Int. Nickel 1.00 40 1/2 445
Int. Petro 1.50 37 406
McCull Frontenac 8.00 13 623
Mont. L. H. and P. 1.50 24 1/2 318
Mont. Transway 9.00 98 118
Nat. Brew 1.60 37 1/2 423
Ogilvie 8.00 180 444
Ogilvie 8.00 180 444
Ottawa L. H. and P. 6.00 85 706
Page Hersey 3.00 81 866
Pennam 1.00 49 125
Pioneer Power 1.00 142 165
Shawinigan 5.00 20 1/2 234
Soc. Can. Power 1.00 13 1/2 353
Steel of Can. 1.75 82 1/2 337

Banques
Canadienne 8.00 132 1/2 599
Commerce 8.00 142 1/2 565
Montreal 12.00 284 455
Nouveau Canada 8.00 159 503

Mines
Lake Shore Mines 2.00 63 1/2 374
Tack-Hutchins 4.00 41 1/2 389
Wright-Harcourt 4.00 76 1/2 523
McIntyre-Percy 2.00 29 1/2 502
Dome Mines 2.00 41 1/2 482
Pioneer 1.00 90 116
Siscoe Gold Mines 2.00 26 1/2 752

Actions de priorité
Can. Northern Power 7.00 110 636
Can. Bronze 7.00 116 602
Can. Cotton 6.00 109 600
Can. Fairb. Morse 6.00 98 667
Can. For. Invest. 8.00 107 748
Can. Hydro. Elec. 6.00 49 125
Dominion Glass 7.00 140 500
Dom. Textile 7.00 148 473
Dom. Breweries 1.75 43 407
Ogilvie 7.00 150 467
Ottawa Power 6.50 108 602
Pioneer 6.00 116 517
Power Corp. 6.00 97 619
Soc. Can. Power 6.00 100 600
Steel of Can. 7.00 140 500
Tuckett Tobacco 7.00 140 500
Walker Gooderham 1.00 17 1/2 571

Boni de \$3. par action
New-York, 28. — Les administrateurs de l'Ingersoll-Rand Company viennent d'autoriser la distribution d'un boni de \$3 par action le 23 décembre aux actionnaires inscrits le 9 décembre; l'an dernier un boni de \$2 avait été payé.

Congé à New-York
Tous les marchés seront fermés aujourd'hui à l'occasion de la Fête d'Actions de Grâce.

Bourse de NEW-YORK

Wall Street irrégulièrement à la hausse, sous la direction des ferroviaires. — Les prises de profits, suscitées par le congé d'aujourd'hui, bien absorbées. — Nouvelles domestiques favorables. — Reprise du franc, bien vue. — Seulement 1,888,910 actions échangées.

New-York, 28. — Les stocks étaient de nouveau irrégulièrement à la baisse hier matin à Wall Street, puis sur le milieu du jour, la résistance offerte par les ventes était meilleure. Durant la course de la seconde partie de la séance d'hier, les gros valeurs paraissaient toutefois moins hésitantes et en fermeture, on comptait 508 gains, contre 196 pertes, mais il était évident que plusieurs spéculateurs s'empressaient de prendre leurs profits à cause du congé d'aujourd'hui et aussi à cause des incertitudes sur l'existence du Cabinet Laval qui doit se réunir aujourd'hui. Néanmoins l'ensemble de la liste se ressentait bien du réveil des ferroviaires.

Le total des transactions enregistrées atteignit 1,888,910 actions, comparativement à 2,363,510 actions échangées la veille.

Le taux de l'argent à vue était de 3-4 de 1 p.c.

L'indice de 60 stocks, compilé par la Presse Associée, accusait un gain de .05 pt à 55. Les nouvelles commerciales et industrielles favorables paraissaient faire échec aux nouvelles internationales défavorables. Anaconda se distinguait parmi les cuivres en clôturant à la hausse à la suite de la déclaration d'un dividende de \$1.00 par action par sa subsidiaire Greene Cananea Copper. Les déclarations de dividendes par Hercules Powder, Gorham Mfg. et Art Metal Works furent aussi bien vues.

L'augmentation de 65 p.c. dans les opérations de 39 cts de chemins de fer en octobre, comparativement à l'an dernier explique la vogue des ferroviaires. Ils se ressentent aussi favorablement des perspectives d'accroissement dans les chargements de wagons, de même que des rumeurs à l'effet que plusieurs entreprises de chemins de fer opéreraient avec profits sur la fin de cette année. Great Northern, Chesapeake & Ohio, Santa Fe, Union Pacific, Illinois Central, Southern Pacific et N.-Y. Central se distinguaient dans ce groupe en se hissant de 1 point et davantage.

La lourdeur des prix du blé influa sur le sentiment spéculatif, mais par contre l'affermissement du franc français fut bien vu.

Twin City Rapid Transit, privé, était en vedette et grimpait de 9 pts, tandis que Wright Aeronautical se hissait de 5 pts parmi les titres d'aviation. Owens Illinois se distinguait de son côté parmi les spécialités en se hissant de 3 pts.

Ingersoll Rand se ressentait de la déclaration d'un dividende additionnel de \$3.00 et se hissait de 2 pts. Par contre American Bank Note ne refléta pas la reprise du dividende de 25 cts par action. Air Reduction était vedette en grimpant de 5 pts à la suite de la proposition d'une division du stock sur une base de 3 pour 1.

Les titres canadiens inscrits sur ce marché n'accusaient que des gains fractionnels seulement.

Le total des transactions enregistrées sur le marché du Curb de cette ville hier atteignit 352,000 actions, comparativement à 364,000 actions échangées la veille.

Nouvelle émission offerte au public

OBLIGATIONS D'UNIONS GAS CO. RAPPORTANT ENTRE 3-1/2 ET 4-1/2 P. 100

Un syndicat comprenant The Dominion Securities, Wood, Gundy & Co., W. C. Pitfield & Co., Nesbitt, Thompson & Co., Hanson Bros, Inc., et enfin Midland Securities offre aujourd'hui une émission de \$4,500,000 d'obligations, Première Hypothèque, d'Union Gas Company of Canada, Ltd.

Les obligations en date du 1er décembre 1955 portent intérêt à 3-1/2 p.c. pour les échéances de 1 à 3 ans, 4 p.c. pour les échéances de 4 à 7 ans et enfin 4-1/2 p.c. pour les échéances de 8 à 15 ans. Ces dernières sont offertes à 98, pour rapporter 4.65 p.c. quant à celles de 1936, à 1945, le prix est quelque peu différent.

Les déboursés levés faits au cours des récentes années par cette compagnie, à la suite de l'expansion des marchés pour le gaz naturel et à cause également des sommes dépensées pour l'achat de valeurs de compagnies filiales, seront remboursés à même le produit de cette émission. Ces déboursés ont été financés à même les recettes et les emprunts bancaires. Il ne restera qu'un léger emprunt bancaire après ce financement, qui selon les estimations des administrateurs, sera remboursé avant le 31 mars 1936, à même les recettes.

L'Union Gas Company of Canada est l'une des grosses compagnies d'utilité publique canadiennes et s'occupe de la production ainsi que de la distribution de gaz naturel dans le sud-ouest de l'Ontario. La compagnie et ses filiales desservent 50,000 clients résidents dans des districts comptant une population de plus de 300,000 personnes.

Nouvelle filiale de l'International Nickel
International Nickel Company of Canada Limited est en train d'organiser une filiale, la Whitehead Metals Product Co. of Canada, Ltd., pour la fabrication des réservoirs métalliques à Port Colborne, Ont., annonce le président-adjoint, M. J. C. Nicholls.

Taux sans changement
New-York, 28. — La New York Federal Reserve Bank annonce aucun changement dans son taux de réescompte de 1 1/2 pour cent.

Emprunts obligataires

Les lancements d'emprunts obligataires au Canada durant la période allant du 1er janvier au 25 novembre se chiffrent par \$48,667,429 en regard de \$604,986,601 et de \$528,915,438 durant les périodes correspondantes de 1934 et de 1933, atteste le bulletin hebdomadaire de A. E. Ames and Co.

Le blé canadien se comporte mieux que le blé des Etats-Unis

LES PRIX SONT FERMES A WINNIPEG, TANDIS QU'ILS SONT LOURDS A CHICAGO

Winnipeg, 28. — Les prix du blé clôturaient 1-4 à 3-8 et plus haut par boisseau hier sur le marché de cette ville.

Il était évident que la demande était meilleure pour les futurs en fermeture qu'au début. La séance d'hier fut cependant l'une des moins actives encore vue depuis longtemps. La demande étrangère pour le blé canadien continue d'être peu élevée et aucun chiffre n'a été publié sur les exportations. La tenue des marchés étrangers paraissait peu influencer le sentiment spéculatif.

Liverpool, 28. — Les prix du blé accusaient à la clôture hier sur le marché de cette ville des gains de 1-4 denier par boisseau.

Chicago, 28. — Les prix du blé étaient toutefois irrégulièrement à la baisse sur le marché de cette ville et ils accusaient en fermeture des pertes de 3-8 et par boisseau.

Des doutes au sujet de la légalité de certaines taxes parurent influencer le sentiment spéculatif sur ce marché hier, de même que la chute de 2 cts par boisseau sur le marché de Minneapolis hier. La nouvelle que la France avait autorisé l'exportation de 20,000,000 de boisseaux était aussi un facteur défavorable.

MARCHE DES GRAINS

Cours journaliers par THOMPSON & McKINNON 300 St-Jacques, Ouest

Winnipeg
Ferm. ant. Ouv. Haut Bas Clot

Blé
Mai 1956 59 1/2 59 1/2 59 1/2 59 1/2
Juillet 1956 59 1/2 59 1/2 59 1/2 59 1/2
Novembre 1956 58 1/2 58 1/2 58 1/2 58 1/2
Décembre 1956 58 1/2 58 1/2 58 1/2 58 1/2

Avoine
Mai 1956 31 1/2 31 1/2 31 1/2 31 1/2
Juillet 1956 31 1/2 31 1/2 31 1/2 31 1/2
Novembre 1956 31 1/2 31 1/2 31 1/2 31 1/2
Décembre 1956 31 1/2 31 1/2 31 1/2 31 1/2

Orge
Mai 1956 34 1/2 34 1/2 34 1/2 34 1/2
Juillet 1956 34 1/2 34 1/2 34 1/2 34 1/2
Novembre 1956 34 1/2 34 1/2 34 1/2 34 1/2
Décembre 1956 34 1/2 34 1/2 34 1/2 34 1/2

Seigle
Mai 1956 45 1/2 45 1/2 45 1/2 45 1/2
Juillet 1956 45 1/2 45 1/2 45 1/2 45 1/2
Novembre 1956 45 1/2 45 1/2 45 1/2 45 1/2
Décembre 1956 45 1/2 45 1/2 45 1/2 45 1/2

Lin
Mai 1956 14 1/2 14 1/2 14 1/2 14 1/2
Juillet 1956 14 1/2 14 1/2 14 1/2 14 1/2
Novembre 1956 14 1/2 14 1/2 14 1/2 14 1/2
Décembre 1956 14 1/2 14 1/2 14 1/2 14 1/2

CHICAGO
Blé
Mai 1956 97 1/2 97 1/2 97 1/2 97 1/2
Juillet 1956 97 1/2 97 1/2 97 1/2 97 1/2
Novembre 1956 97 1/2 97 1/2 97 1/2 97 1/2
Décembre 1956 97 1/2 97 1/2 97 1/2 97 1/2

Mais
Mai 1956 59 1/2 59 1/2 59 1/2 59 1/2
Juillet 1956 59 1/2 59 1/2 59 1/2 59 1/2
Novembre 1956 59 1/2 59 1/2 59 1/2 59 1/2
Décembre 1956 59 1/2 59 1/2 59 1/2 59 1/2

Avoine
Mai 1956 28 1/2 28 1/2 28 1/2 28 1/2
Juillet 1956 28 1/2 28 1/2 28 1/2 28 1/2
Novembre 1956 28 1/2 28 1/2 28 1/2 28 1/2
Décembre 1956 28 1/2 28 1/2 28 1/2 28 1/2

Seigle
Mai 1956 51 1/2 51 1/2 51 1/2 51 1/2
Juillet 1956 51 1/2 51 1/2 51 1/2 51 1/2
Novembre 1956 51 1/2 51 1/2 51 1/2 51 1/2
Décembre 1956 51 1/2 51 1/2 51 1/2 51 1/2

Au marché de l'argent

L'argent à terme finit sur une note plus ferme au Canadian Commodity Exchange hier. Les cours sont au même niveau ou en gain allant à 31 points. Il a été traité 52 lots dont 27 pour décembre, 2 pour janvier, 21 pour mai et 2 pour juillet.

Offre: 1-Cours nominal

INSISTEZ pour avoir les véritables

RADIOTRONS MARCONI RVC

frust Général du Canada

112, rue St-Jacques, MONTREAL 71, rue St-Pierre, QUEBEC

GARNEAU & OSTIGUY AGENTS DE CHANGE

Montreal Stock Exchange — Montreal Curb Market Canadian Commodity Exchange Inc.

46 RUE ELGIN OTTAWA Queen 1009*

EDIFICE ALDRED Place d'Armes MONTREAL PLateau 2751*

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRESSIONS

Cie d'Imprimerie Perrault 33 Ouest, rue St-Jacques, Montréal Tél. HARBOR 5131

Hausse des recettes du C.N.R. en octobre

RECETTES BRUTES ET NETTES LES PLUS ELEVÉES DEPUIS QUATRE ANS.
Le chemin de fer National du Canada note pour le mois d'octobre une amélioration remarquable des recettes d'opérations. Les recettes brutes et nettes sont les plus élevées que le réseau ait rapportées depuis plus de quatre ans et demi depuis le premier semestre de 1931.

Les recettes brutes du mois d'octobre sont en augmentation de \$2,022,617 à \$17,825,909 contre \$15,803,292 pour le mois correspondant de 1934. Les frais d'exploitation en hausse de \$1,201,911 à \$14,195,774 contre \$12,993,863 laissent des recettes nettes de \$3,630,135 contre \$2

Noranda à la cote de la Bourse de Montréal

Noranda à la cote de la Bourse de Montréal

Le titre Noranda Mines, Limited, sera traité sur la Bourse de Montréal à partir de lundi matin le 2 décembre prochain, annonce M. Maurice Forget, président du comité des inscriptions.

Le titre était coté au Curb de Montréal où il sera rayé à la clôture samedi midi.

Marché de Vancouver

Vancouver, 28. — Les lourdes ventes des actions Amalgamated Oil et Crow's Nest Oil ont porté ces titres

à un niveau beaucoup moins élevé que le niveau antérieur. Dans l'ensemble du marché, toutefois, un ton plus vigoureux domine. Il a été traité 251,087 actions.

Amalgamated s'est replié graduellement de 2 1/2-2 points sur un déplacement de 26,000 actions. Crow's Nest s'est tassé de 2 1/4-cents à 3 1/4-39,000 actions ont été traitées. Model et Home ont baissé de 2. Ranchmen's a progressé de 5 et C. & E. de 2.

Vidette Gold a bondi 4 points. Sheep Creek de 3; Federal s'est affermi de 1 3/4; Reno et Nicola de 1. Cariboo, Island Mountain et Premier se sont tassés de 1.

B. C. Nickel est traité en gain de 1 mais le fait saillant de la séance au groupe des bas métaux a été un gain de 6 cents de Poudre/Oreille à 76.

Ventes	Citres	Haut	Bas	Clot.
2669 Amal. Oil		7 1/4	7 1/4	7 1/4
3250 B. C. Nickel		21	20 1/4	20 1/4
1690 Bluebird		1	1	1
1000 C. & E. Corp.		5 40	5 55	5 55
1000 Can. Rand		6	6	6
700 Caribou G.		1 21	1 20	1 20
250 C. & E. Corp.		12	12	12
100 C. & E. Corp.		17 00	16 15	16 15
400 Congress G.		12	12	12
12400 Crow's N. O.		5	3	3 1/4

1000 Dent M.	27	26 1/2	27
1000 Dunwell M.	33	3 1/2	3 1/2
2400 Federal Gold	9 1/2	8 1/2	9 1/2
800 G. H. B.	1		
200 Golconda L.	10		
2000 Gold Belt	21	20 1/2	21
10000 Model Oil	1 1/2		
500 Grull Wihk.	6		
2000 High Bar. O.	11		
300 Home Oil	62		
10000 Imperial	1 1/2		
2400 Mak Sic. G.	11	10 1/2	10 1/2
7000 Mar Jon Oil	10		
2500 Merican	10		
4100 Mercury Oil	13		
8000 Minto Gold	8	7 1/2	7 1/2
2000 Model Oil	22 1/2	21	21 1/2
2500 Morning Star	3 1/2	3 1/4	3 1/4
200 Isld. Moun.	95		
14150 Nicola	14	13 1/2	14
10000 N. G. O.	4	4 1/4	4 1/4
14500 Nordon Corp	21 1/2	19	21 1/2
800 Pond Ore	80	79	79
2000 Pitt. Dist.	1 1/2		
700 Pioneer	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2580 Rancher	1 7/8	1 7/8	1 7/8
4800 Ranchmen O.	65		
10000 Red Oil	95	94	95
1000 Ruth Hope	1		
1000 Sheep Cr.	73	72	73
2000 Silver Crest	3 1/2		
1000 United Oils	51		
1000 Vanalia	6		
4350 Vides	63	60	63
5000 Wayside C.	17 1/2	17	17 1/2
8875 Whitewater	5 1/2		
1000 Yellow Oil	42		
100 Stand. Sil.	53	53	53
550 Un. Dist.	84	89	84

2600	Do P. priv.	33	100	100	100
2600	Adair, G. M. & W.	13	13	13	13
2600	Atlas Corp.	13	13	13	13
2600	Bliss E. W.	15	12 1/2	13 1/2	13 1/2
2600	Blue Ridge	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
2600	Brady T.	13	13	13	13
2600	C. Ind. Al.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2600	C. Mare. Wire	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
12400	Chas. T. & W.	13	13	13	13
2600	Cent. St. El.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
2600	Centrif. Pl.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
2600	Childs priv.	21	28 1/2	21	21
2600	Citizens Sav.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
2600	Do priv.	27 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
50	Do 8's priv.	20	20	20	20
100	Com. Edison	87	87	87	87
3000	C. & W.	3	3-16	3	3
2900	C. Cop. Mine.	5	5	5	5
30	C. M. S. C. Can.	200	195	200	200
12400	Con. P. & W.	5 1/2	4 1/2	5 1/2	5 1/2
120	Courtaulds	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
2600	Croble Pete	28	23	23 1/2	23 1/2
600	Crocker Wh.	8 1/2	11 1/2	8 1/2	8 1/2
2600	Crocker Bldg.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
7500	Dist. C. Seag.	36	35	36 1/2	36 1/2
100	Doehler D. C.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
500	Dow Chem.	100	100	100 1/2	100 1/2
2600	Ed. B. & P.	66	65 1/2	66	66
19400	Ed. B. & Sh.	15 1/2	15	15 1/2	15 1/2
100	El. Share	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
600	Exc. A. P.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
600	Fairchild Av.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
300	Fan. Farm.	12	12 1/2	12 1/2	12 1/2

400	Ford M. C.	25	25	25
400	Ford M. C. Ltd.	25	25	25
500	Goldfield C.	3	14	
10	Gl. A. P. v.	131	131	
210	H. W. M.	21	207	21
100	Do priv.	174		
100	Holling, G.	14		
900	H. B. M. S.	20	19	19
2000	Humble Oil.	58	57	58
400	Hygrade Fd.	2	24	24
400	Imp. Oil Can.	21	20	20
175	Int. H. El. pv.	104	104	104
100	Int. Min.	13	12	13
200	Do war.	4	4	4
2500	Int. Pte.	37	38	38
100	Int. Util. A.	61	50	51
900	Lake S. H.	6	6	6
1500	Massey Har.	6	6	6
1100	Midwest Ut.	3	10	
100	Mount. Prod.	74	73	74
400	Nat. Invest.	74	73	74
100	N. J. Zine.	74	73	74
400	Newmont M.	66	64	66
100	N. S. Hud. P.	8	8	9
400	Do A. war.	5	10	
200	Niissing M.	21	21	21
900	Lake S. H.	21	21	21
100	Outb'd. M. A.	11		
1500	Pantepac Oil.	3	3	3
900	Pioneer G.	3	3	3
400	Pittway Howes.	7	7	7
20	Pitts. Pl. G.	9	9	9
200	Premier.	1	1	1
1200	St. Regis Pap.	3	3	3
500	Select. Ind.	2	2	2
200	Shenandoah	2	2	2
8100	So. A. G. P. L.	5	4	4
100	So. Penn. Oil.	29	29	29
200	Standard Oil Ky.	11	11	11
200	Do Neb.	11	11	11
1000	Do S. L. Lead.	2	2	2
100	Do S. L. Lead.	2	2	2
5000	Sunshine M.	21	20	21
2000	Swift Int.	32	31	32
100	Tampa El.	18	18	18
200	Teckmoler	18	18	18
600	Teck Huch.	4		
200	Tricmont. war.	2		
200	Tricmont. Gas	2		
200	Do C. war.	1		
2200	Do Gas.	2		
900	Tric. El. & P.	2		
50	Util. Ex. priv.	25	25	25
2400	Wayne P.	20	20	20
2500	Wright Harg.	7	7	7

radio par les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
RVC

